

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

115^e année

12 février 1983

No 6



Éditeur officiel
Québec

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

115^e année
12 février 1983
No 6

Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'.....	673
Associations coopératives, Loi sur les.....	674
Avis divers.....	674
Caisses d'épargne et de crédit, Loi sur les.....	678
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le.....	679
Code de procédure civile.....	683
Compagnies, Loi sur les.....	605-683
Compagnies étrangères, Loi sur les.....	672
Curatelle publique, Loi sur la.....	689
Liquidation des compagnies, Loi sur la.....	689
Ministères, Avis concernant les.....	689
Office de la langue française.....	690
Proclamation(s).....	697
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les.....	673
Société d'habitation du Québec, Loi sur la.....	698
Soumissions, Demandes de.....	698
Vente des effets non réclamés, Loi sur la.....	700
Vente(s) par licitation.....	700
Vente(s) par shérif.....	703
Vente(s) pour taxes, avis de publication.....	730

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend ses décisions officielles. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :

La Partie I de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement. On peut retrouver une liste des différents avis qu'elle contient en consultant la page sommaire de chaque édition.

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés dans la forme prescrite pour publication à la *Gazette officielle*. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, numéro de téléphone et le nombre de publications requis pour chaque avis.

Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le vendredi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Dans les cas de publications urgentes et d'avis comportant des difficultés particulières au plan de la composition ou de la normalisation de la copie, les annonceurs sont priés de prendre arrangement en s'adressant par téléphone au numéro 418-643-5195 ou par écrit à l'adresse ci-dessous. À noter que nous ne pouvons réserver d'espace en vue d'une publication.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés sous forme de mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ».

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les intéressés sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication pour éviter des frais supplémentaires. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être reçues par écrit avant l'heure de tombée.

Tarif des annonces et abonnements :

1^o Tarif d'abonnement

Le prix de l'abonnement annuel de cette édition est 48 \$.

2^o Tarif de vente au numéro séparé

Les numéros séparés de la *Gazette officielle du Québec* se vendent au prix de 4 \$ l'exemplaire, sauf lorsque le coût d'un exemplaire excède ce montant.

3^o Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,63 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

4^o Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

5^o Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Georges Lapiere
Service de la Gazette officielle
1283, boul. Charest ouest
Québec, G1N 2C9
Téléphone: (418) 643-5195

Toute correspondance concernant les abonnements ou tirés-à-part doit être adressée à :

Direction générale des publications gouvernementales
Service de la diffusion des publications
Casier postal 1005
Québec, G1R 7B5
Téléphone: (418) 643-5150

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

AVIS JURIDIQUES

Compagnies (Partie 1) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
CHAPITRE LUMIÈRE DE L'EST, ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. 1637-3417	LOGE LUMIÈRE DE L'EST ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C.	79 06 28
LES ÉQUIPEMENTS GUILBAULT & FILS LIMITÉE 1176-1848	G.P.R. PERFORMANCE INC.	67 09 29
G.M. PLOMBERIE & CHAUFFAGE INC. G.M. PLUMBING & HEATING INC. 1136-2837	G.M. PLOMBERIE INC.	57 12 18
LA GARDERIE DE TANTE LUCETTE 1638-0826	BRINS D'ÉVEIL GARDERIE ÉDUCATIVE INC. .	79 11 05
L'INSTITUT DE VALORISATION HUMAINE DU QUÉBEC, SECTEUR DU CAP-DE-LA-MADELEINE ET TROIS-RIVIÈRES INC. 1851-4240	CENTRE ESSENCE-VIE MAURICIE INC.	81 10 19
LA TOSCA DEHYDRATED FOODS LIMITED .. 1252-5275	LES ALIMENTS LA TOSCA INC. LA TOSCA FOODS INC.	70 02 25
LA MAISON DU STEAK BERT INC. BERT'S STEAK HOUSE INC. 1127-1087	BAR FRISCO INC.	69 02 04

26926-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
LES ABATTOIRS R. ROY INC. 1628-8540	78 06 30	2, parc Samuel-Holland, bureau 284, Québec

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
ACIER GENDRON LTÉE 1117-7623	57 03 12	2270, rue Garneau, Longueuil
LES AMICALES 2ÈME ET 3ÈME ÂGES MONTRÉAL INC. 1475-2794	77 05 24	9105, rue Jamay, Saint-Léonard
AUBERGE FAR HILLS LTÉE 1152-6431	65 12 23	Far Hills, Val-Morin
BOUTIQUE LE COIN DE L'AMITIÉ INC. maintenant connue sous la dénomination sociale de GESTION MAGELLA VINCENT INC. 1359-3363	74 09 25	490, rue Joliette, Longueuil
CONSTRUCTION ST-EXUPÉRY LTÉE 1502-5125	76 03 10	30, rue Berlioz, bureau 103, Verdun
CORPORATION SHAR-DAV 1251-3214	52 02 25	47, rue Granville, Hampstead
DÉVELOPPEMENT M.L. LIMITÉE 1272-1957	65 03 26	7070, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal
FERME CENTRALE INC. 1244-5508	70 08 12	700, rue Croisetière, Iberville
G.G.F. INVESTMENT LTD. 1259-2473	61 06 05	612, rue St-Jacques, Montréal
LES INVESTISSEMENTS STEAR LTÉE 1336-9244	72 12 14	2150, boulevard Lapinière, Brossard
LAFAILLE, INTERNOSCIA & ASSOCIES INC. 1464-9214	76 02 23	3445, rue Drummond, appartement 607, Montréal
QUINCAILLERIE SUPRÊME INC. 1111-5797	66 02 09	4690, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux
SERVICES ADMINISTRATIFS LAURIN-LORANGER INC. 1307-1782	69 11 24	369, rue Bloomfield, Outremont

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
LES ABATTOIRS R. ROY INC. 1628-8540	78 06 30	3
CASSAL SUPPLY CORP. 1199-8960	70 04 27	3
CASSAL SUPPLY CORP. 1199-8960	70 04 27	7
CERCLE PHILOSOPHIQUE ET CULTUREL MONTCALM 1371-4696	75 02 25	4
ROLAND DICKNER INC. 1168-8850	62 11 13	7
L'ÉCLAIRAGE ATLAS INC. 1502-5216	76 03 11	3
LA FONDATION DU CENTRE DES ARTS D'INTERPRÉTATION 1234-0154	71 05 14	30
HYDRO-QUÉBEC INTERNATIONAL 1630-5591	78 10 13	7
McCANN, LEVESQUE & MARQUIS INC. 1293-2927	60 12 09	3
NASA ENTERPRISES INCORPORATED 1257-0479	63 02 01	6
PISCINES VAL MAR INC. 1274-5527	61 04 14	3
RESTAURANT CHEZ LA MERE LTEE 1478-4144	77 06 06	3
LA REVUE NOTRE-DAME-DU-CAP 1858-3641	82 06 10	4
LA SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE DES MARTIN 1853-6805	82 01 06	7

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
ALOUETTE REALTY LTD. 1314-7509	57 12 02	83 01 29
BARON SURPLUS & EQUIPMENT CO. LTD. 1109-8332	65 08 04	83 02 04
BERNARDIN FRERES INC. 1318-6762	62 03 30	83 02 11
BOISERIES ET PLANCHERS B.B.M. INC. 1634-7668	79 03 19	83 01 29
CENTRE DU PNEU R.B.M. INC. 1209-7390	71 05 21	83 02 04
CHEZ EVE INC. 1169-0054	68 10 04	83 01 19
CLUB DES AMIS DE ST-EMILE 1635-3575	79 04 09	83 02 04
DISTRIBUTION CHOUETTE INC. 1336-7784	72 12 06	83 02 05
LES ENTREPRISES CASCADE INC. 1175-2755	61 04 05	83 02 04
GEORGE VANDDEN WINKLE INC. 1251-9971	72 05 08	83 01 29
GLORIA CONSTRUCTIONS LTD. 1263-3905	66 01 26	83 02 05
HABITATION LAUZON INC. 1624-4410	78 03 15	83 01 29
LES IMMEUBLES L. DUBE INC. 1632-8098	79 01 10	83 01 05
LES INDUSTRIES BASSBER LTEE 1331-0248	73 06 18	83 02 11
BRUNO MAILHOT (1965) LTEE 1101-7233	65 08 18	83 02 04
LES MINES AMOS LIMITEE (Libre de responsabilité personnelle) 1232-2590	70 12 02	83 02 11
LES PLACEMENTS G.S.R. INC. 1506-1211	77 08 15	83 02 05

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LES PLACEMENTS ROLA INC. 1640-9583	80 01 17	83 02 05
LES PLACEMENTS SUZOR LTEE 1285-5367	69 09 23	83 02 04
TEMIS EXPRESS INC. 1190-7623	66 02 25	83 01 29

26926-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante :

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
LES ARÈNES SPORTIVES DE L'OUEST DE L'ÎLE LTÉE 1503-7237	76 06 03	4307, rue Mario, Pierrefonds
CARGOLOGAN INC. 1635-9069	79 05 04	1190, rue Island, Montréal
CERCLE PHILOSOPHIQUE ET CULTUREL MONTCALM 1371-4696	75 02 25	3476, av. Walkley, Montréal
CHAUSSURES CANADIENNES ET INTERNATIONALES INC. 1143-5054	67 02 01	5250, rue Ferrier, bureau 710, Montréal
CONSPEC LTEE 1332-6194	72 12 29	6767, ch. Côte-des-Neiges, bureau 605, Montréal
LES ENTREPRISES KIEWIT LTEE 1118-5683	69 01 21	1981, av. McGill College, bureau 1100, Montréal
GESTION LE COURS ST-PIERRE INC. 1840-1158	80 10 27	106, rue St-Pierre, Montréal
LA REVUE NOTRE-DAME-DU-CAP 1858-3641	82 06 10	626, rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine

26926-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
L'ASSOCIATION DES FEMMES DE LA PETITE NATION INC. 1640-5045	79 12 20	82 12 17	De la dénomination sociale: L'AMADOU
ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR LES PARENTS DES ENFANTS DOUÉS INC. 1640-2851	79 12 06	83 01 24	De la dénomination sociale: CONSEIL DU QUÉBEC POUR LES ENFANTS DOUÉS (C.Q.E.D.) INC. QUÉBEC COUNCIL FOR GIFTED CHILDREN (Q.C.G.C.) INC.
CLUB DE SKI STE-ANNE-DES-MONTS INC. 1464-9503	76 06 14	82 11 09	1) De la dénomination sociale: CENTRE DE PLEIN AIR SAINTE-ANNE-DES-MONTS INC.; 2) des objets.
CLUB SPORTIF & CHAMPÊTRE DE HEMMINGFORD 1311-9508	65 06 10	83 01 14	De la valeur des biens immobiliers
LA CORPORATION DE PRODUITS DE CUIR EXCLUSIFS 1115-9928	53 04 24	83 01 14	Du capital-actions
MAISON D'HÉBERGEMENT « LE REFUGE » POUR FEMMES EN DIFFICULTÉ DE VAL D'OR INC. 1859-8433	82 07 27	82 11 29	De la dénomination sociale: MAISON D'HÉBERGEMENT « LE NID » POUR FEMMES EN DIFFICULTÉ DE VAL D'OR INC.
R. & R. MARTEL INC. 1359-4726	74 10 01	82 12 22	De la dénomination sociale: GESTION ROLAND MARTEL INC.
LES MODES FRAID INC. 1252-7223	59 12 31	82 12 10	Du capital-actions
PIÈCES D'AUTOS B.C.D. INC. 1223-4506	72 02 24	83 01 14	Du capital-actions
SALLE DE QUILLES ALOUETTE INC. 1200-4578	70 07 10	82 12 30	De la dénomination sociale: SALLE DE QUILLES REPENTIGNY (1982) INC.
TRANS-ACTION, VERREAULT & ASSOCIÉS LTÉE 1625-7628	78 04 24	82 12 30	De la dénomination sociale: LES IMMEUBLES R.V. INC.

Compagnies (Partie 1A) — Loi sur les**Délivrance d'un certificat de constitution**

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1864-6596 QUÉBEC INC. 1864-6596	82 12 17	Trois-Rivières
1864-7412 QUÉBEC INC. 1864-7412	82 12 22	Joliette
1864-9764 QUÉBEC INC. 1864-9764	82 12 21	Beauharnois
2149-3028 QUÉBEC INC. 2149-3028	82 12 23	Laval
2149-3267 QUÉBEC INC. 2149-3267	82 12 23	Montmagny
2149-3275 QUÉBEC INC. 2149-3275	82 12 23	Chicoutimi
2149-3309 QUÉBEC INC. 2149-3309	82 12 23	Montréal
2149-3325 QUÉBEC INC. 2149-3325	82 12 23	Arthabaska
2149-3341 QUÉBEC INC. 2149-3341	82 12 23	Arthabaska
2149-3358 QUÉBEC INC. 2149-3358	82 12 23	Arthabaska
2149-3366 QUÉBEC INC. 2149-3366	82 12 23	Arthabaska
2149-3374 QUÉBEC INC. 2149-3374	82 12 23	Arthabaska
2149-3408 QUÉBEC INC. 2149-3408	82 12 23	Kamouraska
2149-3416 QUÉBEC INC. 2149-3416	82 12 23	Kamouraska
2149-3457 QUÉBEC INC. 2149-3457	82 12 30	Québec
2149-3473 QUÉBEC INC. 2149-3473	82 12 23	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
2149-3499 QUÉBEC INC. 2149-3499	82 12 29	Drummond
2149-3523 QUÉBEC INC. 2149-3523	82 12 29	Saint-François
2149-3531 QUÉBEC INC. 2149-3531	82 12 29	Saint-François
2149-3549 QUÉBEC INC. 2149-3549	82 12 29	Saint-François
2149-3556 QUÉBEC INC. 2149-3556	82 12 29	Saint-François
2149-3564 QUÉBEC INC. 2149-3564	82 12 29	Saint-François
2149-3572 QUÉBEC INC. 2149-3572	82 12 29	Saint-François
2149-3580 QUÉBEC INC. 2149-3580	82 12 29	Saint-François
2149-3598 QUÉBEC INC. 2149-3598	82 12 29	Saint-François
2149-3606 QUÉBEC INC. 2149-3606	82 12 29	Saint-François
2149-3614 QUÉBEC INC. 2149-3614	82 12 29	Saint-François
2149-3622 QUÉBEC INC. 2149-3622	82 12 29	Saint-François
2149-3630 QUÉBEC INC. 2149-3630	82 12 29	Saint-François
2149-3663 QUÉBEC INC. 2149-3663	82 12 29	Trois-Rivières
2149-3671 QUÉBEC INC. 2149-3671	82 12 29	Trois-Rivières
2149-3689 QUÉBEC INC. 2149-3689	82 12 29	Trois-Rivières
2149-3697 QUÉBEC INC. 2149-3697	82 12 29	Trois-Rivières
2149-3705 QUÉBEC INC. 2149-3705	82 12 29	Trois-Rivières
2149-3713 QUÉBEC INC. 2149-3713	82 12 29	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
2149-3721 QUÉBEC INC. 2149-3721	82 12 29	Trois-Rivières
2149-3739 QUÉBEC INC. 2149-3739	82 12 29	Trois-Rivières
2149-3747 QUÉBEC INC. 2149-3747	82 12 29	Trois-Rivières
2149-3754 QUÉBEC INC. 2149-3754	82 12 29	Trois-Rivières
2149-3762 QUÉBEC INC. 2149-3762	82 12 29	Trois-Rivières
2149-3770 QUÉBEC INC. 2149-3770	82 12 29	Trois-Rivières
2149-3788 QUÉBEC INC. 2149-3788	82 12 30	Roberval
2149-3796 QUÉBEC INC. 2149-3796	82 12 30	Montréal
2149-3804 QUÉBEC INC. 2149-3804	82 12 30	Chicoutimi
2149-3812 QUÉBEC INC. 2149-3812	82 12 30	Saint-Maurice
2149-3820 QUÉBEC INC. 2149-3820	82 12 30	Saint-Maurice
2149-3895 QUÉBEC INC. 2149-3895	82 12 30	Québec
2149-5122 QUÉBEC INC. 2149-5122	82 12 23	Frontenac
2149-5155 QUÉBEC INC. 2149-5155	82 12 23	Chicoutimi
2149-5197 QUÉBEC INC. 2149-5197	82 12 23	Saint-Hyacinthe
2149-5361 QUÉBEC INC. 2149-5361	82 12 23	Abitibi
2149-5379 QUÉBEC INC. 2149-5379	82 12 23	Abitibi
2149-5387 QUÉBEC INC. 2149-5387	82 12 23	Abitibi
2149-5395 QUÉBEC INC. 2149-5395	82 12 23	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
2149-5486 QUÉBEC INC. 2149-5486	82 12 29	Montréal
2149-5494 QUÉBEC INC. 2149-5494	82 12 29	Montréal
2149-5502 QUÉBEC INC. 2149-5502	82 12 29	Montréal
2149-5510 QUÉBEC INC. 2149-5510	82 12 29	Montréal
2149-5528 QUÉBEC INC. 2149-5528	82 12 29	Laval
2149-5536 QUÉBEC INC. 2149-5536	82 12 29	Joliette
2149-5544 QUÉBEC INC. 2149-5544	82 12 29	Laval
2149-5551 QUÉBEC INC. 2149-5551	82 12 29	Montréal
2149-5569 QUÉBEC INC. 2149-5569	82 12 29	Joliette
2149-5585 QUÉBEC INC. 2149-5585	82 12 29	Montréal
2149-5593 QUÉBEC INC. 2149-5593	82 12 29	Terrebonne
2149-5601 QUÉBEC INC. 2149-5601	82 12 29	Montréal
2149-5619 QUÉBEC INC. 2149-5619	82 12 29	Montréal
2149-5627 QUÉBEC INC. 2149-5627	82 12 29	Québec
2149-5635 QUÉBEC INC. 2149-5635	82 12 29	Iberville
2149-5643 QUÉBEC INC. 2149-5643	82 12 29	Montréal
2149-5650 QUÉBEC INC. 2149-5650	82 12 29	Iberville
2149-5668 QUÉBEC INC. 2149-5668	82 12 29	Iberville
2149-5684 QUÉBEC INC. 2149-5684	82 12 29	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
2149-5692 QUÉBEC INC. 2149-5692	82 12 29	Montréal
2149-5700 QUÉBEC INC. 2149-5700	82 12 23	Abitibi
2149-5726 QUÉBEC INC. 2149-5726	82 12 23	Mingan
2149-6013 QUÉBEC INC. 2149-6013	82 12 29	Montréal
2149-6021 QUÉBEC INC. 2149-6021	82 12 29	Montréal
2149-6039 QUÉBEC INC. 2149-6039	82 12 29	Longueuil
2149-6047 QUÉBEC INC. 2149-6047	82 12 29	Longueuil
2149-6054 QUÉBEC INC. 2149-6054	82 12 29	Longueuil
2149-6062 QUÉBEC INC. 2149-6062	82 12 29	Longueuil
2149-6070 QUÉBEC INC. 2149-6070	82 12 29	Longueuil
2149-6096 QUÉBEC INC. 2149-6096	82 12 29	Montréal
2149-6104 QUÉBEC INC. 2149-6104	82 12 29	Montréal
2149-6112 QUÉBEC INC. 2149-6112	82 12 29	Montréal
2149-6120 QUÉBEC INC. 2149-6120	82 12 29	Drummond
2149-6138 QUÉBEC INC. 2149-6138	82 12 29	Montréal
2149-6146 QUÉBEC INC. 2149-6146	82 12 29	Iberville
2149-6153 QUÉBEC INC. 2149-6153	82 12 29	Montréal
2149-6591 QUÉBEC INC. 2149-6591	82 12 29	Roberval
2149-6609 QUÉBEC INC. 2149-6609	82 12 29	Drummond

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
2149-6617 QUÉBEC INC. 2149-6617	82 12 29	Drummond
2149-6625 QUÉBEC INC. 2149-6625	82 12 29	Drummond
2149-6633 QUÉBEC INC. 2149-6633	82 12 29	Drummond
2149-6658 QUÉBEC INC. 2149-6658	82 12 29	Drummond
2149-6708 QUÉBEC INC. 2149-6708	82 12 29	Iberville
2149-6757 QUÉBEC INC. 2149-6757	82 12 29	Rouyn-Noranda
2149-6765 QUÉBEC INC. 2149-6765	82 12 29	Rouyn-Noranda
2149-6773 QUÉBEC INC. 2149-6773	82 12 29	Rouyn-Noranda
2149-6781 QUÉBEC INC. 2149-6781	82 12 29	Rouyn-Noranda
2149-6831 QUÉBEC INC. 2149-6831	82 12 29	Abitibi
2149-6849 QUÉBEC INC. 2149-6849	82 12 29	Abitibi
2149-6856 QUÉBEC INC. 2149-6856	82 12 29	Abitibi
2149-6898 QUÉBEC INC. 2149-6898	82 12 29	Saint-François
2149-6906 QUÉBEC INC. 2149-6906	82 12 29	Saint-François
2149-6955 QUÉBEC INC. 2149-6955	82 12 29	Québec
2149-7144 QUÉBEC INC. 2149-7144	82 12 29	Drummond
2149-7151 QUÉBEC INC. 2149-7151	82 12 29	Drummond
2149-7169 QUÉBEC INC. 2149-7169	82 12 29	Drummond
2149-7250 QUÉBEC INC. 2149-7250	82 12 29	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
2149-7300 QUÉBEC INC. 2149-7300	82 12 29	Kamouraska
2149-7318 QUÉBEC INC. 2149-7318	82 12 29	Québec
2149-7334 QUÉBEC INC. 2149-7334	82 12 29	Québec
2149-7441 QUÉBEC INC. 2149-7441	82 12 30	Québec
2149-7706 QUÉBEC INC. 2149-7706	82 12 29	Montréal
2149-7714 QUÉBEC INC. 2149-7714	82 12 29	Terrebonne
2149-7748 QUÉBEC INC. 2149-7748	82 12 30	Montréal
2149-7763 QUÉBEC INC. 2149-7763	82 12 30	Montréal
2149-7771 QUÉBEC INC. 2149-7771	82 12 30	Saint-Hyacinthe
2149-7789 QUÉBEC INC. 2149-7789	82 12 30	Montréal
2149-7854 QUÉBEC INC. 2149-7854	83 91 11	Richelieu
2149-7870 QUÉBEC INC. 2149-7870	83 01 12	Longueuil
2149-7904 QUÉBEC INC. 2149-7904	83 01 12	Longueuil
2149-7920 QUÉBEC INC. 2149-7920	83 01 14	Montréal
2149-7938 QUÉBEC INC. 2149-7938	83 01 14	Montréal
2149-7979 QUÉBEC INC. 2149-7979	83 01 17	Montréal
2149-8092 QUÉBEC INC. 2149-8092	82 12 30	Saint-Hyacinthe
2149-8100 QUÉBEC INC. 2149-8100	82 12 30	Saint-Hyacinthe
2149-8183 QUÉBEC INC. 2149-8183	82 12 30	Drummond

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
2149-8191 QUÉBEC INC. 2149-8191	82 12 30	Chicoutimi
2149-8209 QUÉBEC INC. 2149-8209	82 12 30	Chicoutimi
2149-8225 QUÉBEC INC. 2149-8225	82 12 30	Chicoutimi
2149-8258 QUÉBEC INC. 2149-8258	82 12 30	Québec
2149-8274 QUÉBEC INC. 2149-8274	82 12 30	Beauce
2149-8282 QUÉBEC INC. 2149-8282	82 12 30	Beauce
2149-8357 QUÉBEC INC. 2149-8357	82 12 30	Québec
2149-8944 QUÉBEC INC. 2149-8944	83 01 05	Joliette
2149-8985 QUÉBEC INC. 2149-8985	83 01 05	Montréal
2149-9025 QUÉBEC INC. 2149-9025	83 01 17	Saint-François
2149-9389 QUÉBEC INC. 2149-9389	83 01 07	Québec
2149-9397 QUÉBEC INC. 2149-9397	83 01 07	Québec
2149-9405 QUÉBEC INC. 2149-9405	83 01 06	Bedford
2149-9413 QUÉBEC INC. 2149-9413	83 01 06	Chicoutimi
2149-9421 QUÉBEC INC. 2149-9421	83 01 06	Québec
2150-0186 QUÉBEC INC. 2150-0186	83 01 05	Beauharnois
2150-0673 QUÉBEC INC. 2150-0673	83 01 06	Montréal
2150-1028 QUÉBEC INC. 2150-1028	83 01 18	Québec
2150-1069 QUÉBEC INC. 2150-1069	83 01 19	Québec
2150-1101 QUÉBEC INC. 2150-1101	83 01 19	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
2150-1135 QUÉBEC INC. 2150-1135	83 01 20	Drummond
2150-2158 QUÉBEC INC. 2150-2158	83 01 11	Montréal
2150-2299 QUÉBEC INC. 2150-2299	83 01 12	Saint-Maurice
2150-2307 QUÉBEC INC. 2150-2307	83 01 12	Saint-Maurice
2150-2315 QUÉBEC INC. 2150-2315	83 01 12	Saint-Maurice
2150-2331 QUÉBEC INC. 2150-2331	83 01 12	Rimouski
2150-2414 QUÉBEC INC. 2150-2414	83 01 12	Longueuil
2150-2471 QUÉBEC INC. 2150-2471	83 01 13	Chicoutimi
2150-2497 QUÉBEC INC. 2150-2497	83 01 13	Saint-François
2150-2505 QUÉBEC INC. 2150-2505	83 01 13	Terrebonne
2150-2554 QUÉBEC INC. 2150-2554	83 01 13	Joliette
2150-2588 QUÉBEC INC. 2150-2588	83 01 13	Abitibi
2150-2596 QUÉBEC INC. 2150-2596	83 01 13	Abitibi
2150-2604 QUÉBEC INC. 2150-2604	83 01 13	Abitibi
2150-2612 QUÉBEC INC. 2150-2612	83 01 13	Abitibi
2150-2794 QUÉBEC INC. 2150-2794	83 01 14	Montréal
2150-4006 QUÉBEC INC. 2150-4006	83 01 14	Trois-Rivières
2150-4063 QUÉBEC INC. 2150-4063	83 01 17	Laval
2150-4139 QUÉBEC INC. 2150-4139	83 01 17	Roberval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
2150-4378 QUÉBEC INC. 2150-4378	83 01 19	Beauharnois
2150-4519 QUÉBEC INC. 2150-4519	83 01 19	Beauharnois
2150-4956 QUÉBEC INC. 2150-4956	83 01 20	Terrebonne
A.B. SERVICE PLUS INC. 2150-4204	83 01 18	Montréal
ACCOMMODATION DATO INC. 2150-1085	83 01 19	Québec
AGENCE DE PUBLICITÉ PAUL JACQUES INC. 2150-0699	83 01 06	Richelieu
AGENCE SAY-CURI-BEL INC. 2150-2455	83 01 13	Rimouski
LES AGENCES B.L. INC. 2150-0236	83 01 06	Québec
ALIMENTATION A. & T. PATRY INC. 2149-6823	83 01 18	Québec
ALO-SIC INC. 2150-4352	83 01 18	Terrebonne
ALUNOX INC. 2149-9181	83 01 12	Québec
AMEDON SPORTS INC. 2150-2851	83 01 14	Trois-Rivières
AMEUBLEMENT PIE IX INC. 2150-2323	83 01 12	Montréal
LES ASSURANCES CAUCHON ET PICARD INC. 2150-2901	83 01 14	Québec
LES ATELIERS DE LA MICRO-INFORMATIQUE D'OUTREMONT INC. 2150-4196	83 01 17	Montréal
LES ATELIERS DE L'ARGONNE LTÉE 2149-9124	83 01 13	Québec
BAR L'ANCESTRAL INC. 2150-1192	83 01 20	Trois-Rivières
BAR LÉO HARDY INC. 2150-2034	83 01 11	Trois-Rivières
BENBEC INC. 2150-4568	83 01 19	Hull

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
BI-ÉNERGIE QUÉBEC INC. 2150-4634	83 01 20	Laval
ROCH BOUCHARD & FILS INC. 2149-8167	82 12 30	Chicoutimi
BOUCHERIE CLAUDE FORTIER INC. 2150-0574	83 01 06	Chicoutimi
BOUCHERIE JAMIS INC. 2150-4089	83 01 17	Chicoutimi
LA BOUFFE DES COURTISANS INC. 2150-1218	83 01 20	Québec
BOUTIQUE ENTÊTE INC. 2149-9165	83 01 13	Québec
BOUTIQUE FÉMINI INC. 2150-4253	83 01 18	Beauce
BOUTIQUE 747 INC. 2150-2463	83 01 12	Québec
BRASSERIE LE PATRIMOINE (1983) INC. 2150-1200	83 01 20	Trois-Rivières
MICHELINE BRIE INC. 2149-6872	82 12 29	Québec
CAFÉ TORBEY INC. 2150-1119	83 01 19	Québec
CARAVANE TASCHEREAU INC. 2150-0228	83 01 05	Longueuil
CAROLINE (ST-JEAN) INC. 2150-0038	83 01 05	Iberville
CARON & GUENETTE INC. 2149-9140	83 01 13	Québec
CARRÉ FLEURIE INC. 2150-1010	83 01 18	Québec
PAUL ÉMILE CASTONGUAY INC. 2150-4949	83 01 20	Beauharnois
CENTRE DE LOCATION R. DUBÉ INC. 2149-9033	83 01 17	Roberval
CENTRE DE MÉDECINE FAMILIALE DE ST-BRUNO INC. 2149-5304	82 12 23	Roberval
LE CENTRE DE VILLÉGIATURE RAYMOND INC. 2150-2976	83 01 14	Arthabaska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
CENTRE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE ST-ATHANASE INC. 2149-6716	82 12 29	Iberville
LE CENTRE DU CAMION BERNIÈRES INC. 2149-7375	82 12 29	Québec
CENTRE ÉDUKO LOISIRS INC. 2150-4394	83 01 19	Montréal
CENTRE LAFOREST INC. 2150-1176	83 01 20	Québec
CENTRE LERRAC INC. 2149-6666	82 12 29	Québec
AU CHÂTEAU DE SABLE INC. 2150-2125	83 01 11	Terrebonne
CHOCOLAT PASQUIER INC. 2149-8415	82 12 30	Québec
CIAR. FF INC. 2149-3259	82 12 23	Saint-Maurice
CIE DE LOCATION VEILLETTE LTÉE 2149-6443	82 12 29	Saint-Maurice
LE CLUB LE MONDE EN LIBERTÉ INC. 2150-4097	83 01 17	Québec
LES COFFRAGES 2000 INC. 2150-1077	83 01 19	Québec
COMPTOIR DÉLICIA INC. 2150-1127	83 01 19	Québec
LES CONCESSIONS CASTORS INC. 2150-0111	83 01 05	Iberville
CONSUMUNIS INC. 2149-9157	83 01 13	Québec
CONSORTIUM P.J. LTÉE 2150-0053	83 01 05	Montréal
CONSTRUCTION DELAROSEBINE INC. 2150-2091	83 01 11	Montréal
CONSTRUCTION K.R.T. INC. 2150-0178	83 01 05	Kamouraska
CONSTRUCTION SÉLECT INC. 2149-6807	82 12 29	Québec
LES CONSTRUCTIONS ABSOL INC. 2150-0012	83 01 05	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES CONSTRUCTIONS G.P.C. INC. 2150-0095	83 01 05	Chicoutimi
LES CONTENEURS SOS INC. 2150-4444	83 01 19	Beauharnois
CORDONNERIE CAMERON INC. 2150-2919	83 01 14	Beauce
COULOMBE, BÉDARD & ASS. INC. 2149-9439	83 01 06	Québec
LES COUVREURS PELLETIER & PELLETIER INC. 2149-5577	82 12 29	Longueuil
DÉMOLITION LACASSE INC. <i>LACASSE DEMOLITION INC.</i> 2149-3036	82 12 23	Terrebonne
LES DÉMOLITIONS L. GADBOIS INC. 2150-4113	83 01 17	Arthabaska
DÉMOLITIONS SOS INC. 2150-4436	83 01 19	Beauharnois
MARCEL DESGAGNÉ INC. 2149-6476	82 12 29	Chicoutimi
LES DÉVELOPPEMENTS D'ANTICOSTI INC. 2150-2448	83 01 13	Mingan
DISCOMOBILE DONOVAN INC. 2150-4303	83 01 18	Beauce
LES DISTRIBUTEURS ENSOLEILLÉS DE SEPT-ÎLES INC. 2150-2752	83 01 14	Mingan
DISTRIBUTION FIBRATECH INC. 2150-2257	83 01 12	Joliette
DISTRIBUTIONS LOUIS LECLERC INC. 2150-0202	83 01 05	Bedford
DOMAINE ALPHONSE MÉNARD INC. 2150-4162	83 01 17	Chicoutimi
LE DOMAINE DE LA FAMILLE LEBLOND LTÉE 2150-1184	83 01 20	Montmagny
DU BITEL INC. 2149-8233	82 12 30	Trois-Rivières
ÉBÉNISTERIE M. MC DONALD INC. 2150-2059	83 01 11	Joliette
ÉCO-NERGIE GRAND'MÈRE INC. 2149-7268	82 12 29	Saint-Maurice

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ÉDITIONS LE MÉTÈQUE INC. 2150-0269	83 01 06	Montréal
LES ENTREPRISES CLÉMENT ROUTHIER INC. 2149-8290	82 12 30	Roberval
LES ENTREPRISES DANIEL POITRAS INC. 2150-2927	83 01 14	Montréal
LES ENTREPRISES D'ENTRETIEN B.T.S. INC. 2149-7284	82 12 29	Québec
LES ENTREPRISES GIOVANNI D'AMICO INC. 2150-0020	83 01 05	Montréal
LES ENTREPRISES J.M. ARSENAULT (1982) INC. 2149-5213	82 12 23	Bonaventure
LES ENTREPRISES J.M. CIMON INC. 2150-2943	83 01 14	Rimouski
LES ENTREPRISES JOCELYN FRENETTE INC. 2149-3887	82 12 30	Québec
LES ENTREPRISES MAURICE PALARDY LTÉE 2150-4030	83 01 17	Richelieu
LES ENTREPRISES STRUCTAC INC. 2150-2109	83 01 11	Drummond
LES ENTREPRISES VALVON INC. 2150-2083	83 01 11	Saint-Hyacinthe
ENTRETIEN PETRINCE INC. 2150-0624	83 01 06	Saint-Hyacinthe
LES ÉPANDEURS DE LA VALLÉE INC. 2150-2539	83 01 13	Rimouski
ÉPICERIE P. ROBICHAUD INC. 2150-4147	83 01 17	Saint-Maurice
ÉPICERIE-BOUCHERIE DESMARAIS INC. 2150-4493	83 01 19	Saint-François
ESTHÉTIQUE FRANCE LÈVESQUE INC. 2150-4105	83 01 17	Montréal
FABRICATION SILCO LTÉE 2149-8910	83 01 05	Beauharnois
FERME JANSS INC. 2149-8779	83 01 05	Québec
FERME LÉOMÉ INC. 2149-6922	82 12 29	Hull

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
FERME MONT BRUNO INC. 2149-3853	82 12 30	Longueuil
FERMES L. & M. BRETON INC. 2149-7193	82 12 29	Beauce
FERMEXTRA INC. 2150-2844	83 01 14	Trois-Rivières
FONDEXCEL INC. 2150-0145	83 01 05	Longueuil
G.R.I.A. DE L'EST DU QUÉBEC INC. 2150-4261	83 01 18	Rimouski
GARAGE F.L.N. LEFEBVRE INC. 2149-3655	83 01 18	Drummond
GARAGE G. CÔTÉ INC. 2150-0103	83 01 05	Drummond
GARDERIE ÉDUCATIVE L'ÉLÉPHANT ROSÉ INC. 2149-8928	83 01 05	Montréal
GESLIKA INC. 2149-4919	82 12 23	Kamouraska
GESTION ALBAN CAOUCETTE INC. 2150-4477	83 01 19	Abitibi
GESTION ALICE LAMBERT INC. 2149-8399	82 12 30	Drummond
GESTION ALPHA OMÉGA INC. 2150-0509	82 12 30	Montréal
GESTION ANGRAS INC. 2150-0558	83 01 06	Laval
GESTION AUDET & LEMIEUX INC. 2149-3507	82 12 29	Québec
GESTION AVERGNE INC. 2149-5007	82 12 23	Saint-Maurice
GESTION BNB INC. 2149-9132	83 01 13	Québec
GESTION BELGER INC. 2149-5288	82 12 23	Saint-François
GESTION BERTRAND BENOIT INC. 2149-6567	82 12 29	Drummond
GESTION C. LIZOTTE INC. 2149-5783	82 12 23	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
GESTION CLAUDE TRUDEAU INC. 2149-6914	82 12 29	Rouyn-Noranda
GESTION F.A.L. PAPILLON INC. 1864-6588	82 12 17	Trois-Rivières
GESTION F.R. DALLAIRE INC. 2149-6583	82 12 29	Saint-François
GESTION FEDOCAT INC. 2150-0897	83 01 10	Québec
GESTION FERNO INC. 2149-8217	82 12 30	Drummond
GESTION G. DUBOIS INC. 2150-2968	83 01 14	Arthabaska
GESTION G. PARADIS INC. 2149-5247	82 12 23	Québec
GESTION G.H. LTÉE 1864-6604	82 12 17	Trois-Rivières
GESTION G.R. PAQUETTE LTÉE 2150-4154	83 01 17	Terrebonne
GESTION G.S. INC. 2150-2398	83 01 12	Chicoutimi
GESTION GUYTA INC. 2149-7177	82 12 29	Drummond
GESTION HAGIP LTÉE 2150-0244	83 01 06	Rimouski
GESTION J.C.F. INC. 2150-2067	83 01 11	Iberville
GESTION J.G. LOISEL INC. 2149-5262	82 12 23	Bonaventure
GESTION J.H. JANNELLE INC. 2149-7482	82 12 29	Iberville
GESTION JACQUES BIBEAU INC. 2149-7466	82 12 29	Laval
GESTION JACQUES BLONDEAU INC. 2150-2992	83 01 14	Québec
GESTION JEAN-MARC BOURRET INC. 2149-4935	82 12 23	Drummond
GESTION JUMIGE INC. 2149/3424	82 12 23	Saint-Maurice

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
GESTION LAGYS INC. 2149-5023	82 12 23	Saint-Maurice
GESTION LES 2 YVAN CAOUCETTE INC. 2150-4469	83 01 19	Abitibi
GESTION LOUIS A. TOUPIN INC. 2150-2778	83 01 14	Montréal
GESTION MARCEL BEAUDET INC. 2149-3465	82 12 23	Arthabaska
GESTION MELA INC. 2149-5031	82 12 23	Saint-Maurice
GESTION MEUBLES A. BÉLANGER (HULL) LTÉE 2150-2836	83 01 13	Hull
GESTION MICHEL COUDRY INC. 2150-4022	83 01 14	Longueuil
GESTION MICHEL ET NELSON MORISSET INC. 2149-5742	82 12 23	Québec
GESTION MONPIER INC. 2149-5296	82 12 23	Iberville
GESTION OMER BOURRET INC. 2149-4943	82 12 23	Drummond
GESTION PALI INC. 2150-2349	83 01 12	Longueuil
GESTION PAUL ST-YVES INC. 2149-4950	82 12 23	Trois-Rivières
GESTION PIERRE BELISLE INC. 2149-6815	82 12 29	Saint-Hyacinthe
GESTION PIERRE LACROIX LTÉE 2150-4527	83 01 19	Trois-Rivières
GESTION PORTO-FINO INC. 2150-1002	83 01 18	Québec
GESTION R. BOND INC. 2149-9108	83 01 14	Québec
GESTION REVER INC. 2149-5015	82 12 23	Saint-Maurice
GESTION ROGO INC. 2149-7136	82 12 29	Drummond
GESTION ROLAND LONGCHAMPS INC. 2150-1168	83 01 20	Montmagny

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LA GESTION ROUDAIS INC. 2150-0939	83 01 10	Frontenac
GESTION SERGE LEBLANC INC. 2149-5205	82 12 23	Saint-Hyacinthe
GESTION YVES AUBRY INC. 2149-7474	82 12 29	Montréal
LES GESTIONS CAROLINE CHRISTIE INC. 2149-8951	83 01 05	Montréal
LES GESTIONS RAYNALD VIGNEAU INC. 1864-4153	82 12 14	Gaspé
LES GICLEURS BÉLANGER INC. 2150-0988	83 01 10	Montréal
GIROTUBE LTÉE 2150-4188	83 01 17	Montréal
ÉLOI GRENIER & FILS LTÉE 2149-9249	83 01 12	Beauce
LE GROUPE BEAUCHAMP, BEAUCHAMP, BARIL & ASSOCIÉS INC. 2150-2786	83 01 14	Longueuil
LE GROUPE COHYP INC. 2150-0996	83 01 10	Longueuil
GROUPE CONSEIL LEMBAR INC. 2150-2810	83 01 14	Québec
GROUPE JURISCONSULTE INC. 2149-8365	82 12 30	Québec
LE GROUPE MICRO-COMP 2001 INC. 2150-2364	83 01 12	Montréal
GROUPE REVUE INC. 2149-8241	82 12 30	Québec
RENÉ GUÉRIN COMMUNICATIONS INC. 1864-6018	82 12 16	Terrebonne
LES HABITATIONS PARIS INC. 2150-2570	83 01 13	Saint-Maurice
F. HACHÉ & ASSOCIÉS INC. 2150-4402	83 01 19	Montréal
MICHEL HÉTU INC. 1864-8071	82 12 20	Joliette
IMAGE 300 INC. 2149-5254	82 12 23	Frontenac

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES IMMEUBLES G.R.O. INC. 2149-4265	82 12 22	Roberval
LES IMMEUBLES LAMORI INC. 2149-6864	82 12 29	Québec
LES IMMEUBLES SIDATEC INC. 2149-6468	82 12 29	Québec
LES IMPÔTS BÉLANGER INC. 2150-2513	83 01 13	Beauharnois
IMPRIMERIE DU CERCLE INC. 2149-7946	83 01 17	Terrebonne
IMPROFORME LTÉE 2149-8175	82 12 30	Frontenac
INFOVIDÉO INC. 2150-0079	83 01 05	Terrebonne
INSTITUT DE COMMUNICATION ET DIALOGUE DU QUÉBEC INC. . 2149-4687	82 12 22	Mingan
LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS VINGT-CENT INC. 2149-7326	82 12 29	Montréal
LAMARRE & PELLETIER EXPLOITANTS FORESTIERS INC. 2150-2729	83 01 14	Iberville
LECOMPTE, SEARLE & ASSOCIÉS INC. 2150-4238	83 01 18	Montréal
LIQUIDATION PROVINCIALE INC. 2150-1036	83 01 18	Trois-Rivières
LITHOPRO INC. 2150-2760	83 01 14	Laval
LOCATION ANDRÉ TREMBLAY INC. 2149-8316	82 12 30	Saguenay
LOCATION D'AUTOS ALMA INC. 2149-9058	83 01 17	Roberval
LOGIMER INC. 2150-0970	83 01 10	Longueuil
LOGINONCE LTÉE 2149-5775	82 12 23	Québec
MNC CHIBOUGAMAU INC. 2149-8266	82 12 30	Abitibi
MADemoiselle ILLUSION INC. 2150-0137	83 01 05	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
MAGASIN GÉNÉRAL R.R. LEMELIN INC. 2150-0640	83 01 06	Joliette
MAGASIN PEINTURE HARVEY INC. 2150-2190	83 01 12	Longueuil
LA MAISON DE BEAUTÉ LE KIMONO INC. 2150-4246	83 01 17	Longueuil
MA MAISON r03 INC. 2150-1143	83 01 20	Québec
LA MAISON REJEALMIRAY INC. 2150-1044	83 01 18	Québec
MANUTENTION G.M. INC. 2150-0251	83 01 05	Montréal
MARCANJO INC. 1864-7388	82 12 22	Longueuil
MARCHÉ A. FAFARD INC. 2150-4451	83 01 19	Montréal
R. ET R. MARTEL (1982) INC. 1864-7495	82 12 22	Rimouski
MATÉRIAUX AUDET INC. 2149-7201	82 12 29	Québec
MENUISERIE CLAUDE LEMAY INC. 1864-2694	82 12 23	Roberval
MEUBLES RÉJEAN EMOND INC. 2150-0525	82 12 30	Terrebonne
MEUNERIE BRISEBOIS INC. 2150-4931	83 01 20	Labelle
MIEL LEMIRE INC. 2149-9090	83 01 14	Trois-Rivières
MODE MIXTE ALMA INC. 2149-4349	82 12 22	Roberval
MOULIBOIS INC. 2150-4337	83 01 18	Montmagny
MULTI-ÉCLAIRAGE INC. 2150-2182	83 01 12	Québec
MULTI-TECHNOLOGIE INC. 2150-4121	83 01 17	Roberval
NANTEL ET ASSOCIÉS INC. 2149-3291	82 12 23	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
NAUTICOM INC. 2150-0160	83 01 05	Longueuil
NETTOYEUR CHARRON LTÉE 2150-0434	83 01 07	Terrebonne
OPTIQUE PIERRE LARUE INC. 2150-2745	83 01 14	Hauterive
PAPIERS ET EMBALLAGES ARTEAU INC. 2150-4055	83 01 17	Laval
LES PAPIERS FINESSE INC. 2150-2075	83 01 11	Roberval
PÂTISSERIE YVES ADAM INC. 2150-2802	83 01 14	Joliette
PLACE VIDÉO INC. 2150-4212	83 01 18	Laval
LES PLACEMENTS BOILY & FILS INC. 2149-9074	83 01 17	Roberval
LES PLACEMENTS C.A.P. INC. 2149-3861	82 12 30	Arthabaska
PLACEMENTS GILLES POTVIN INC. 2149-9082	83 01 17	Roberval
LES PLACEMENTS JEAN-PAUL LAMBERT INC. 2149-7458	82 12 29	Saint-Hyacinthe
LES PLACEMENTS LEGOFAM INC. 2149-5163	82 12 23	Chicoutimi
LES PLACEMENTS MIVER INC. 2149-6575	82 12 29	Drummond
LES PLACEMENTS NORDNEG INC. 2150-0517	82 12 30	Montréal
PLACEMENTS NORMAND CHOUINARD INC. 2149-6542	82 12 29	Saint-François
LES PLACEMENTS P.J.C. INC. 2149-3432	82 12 23	Beauce
LES PLACEMENTS PIERREFONDS MANOIR INC. <i>PIERREFONDS MANOR HOLDINGS INC.</i> 2149-8811	82 12 30	Montréal
LES PLACEMENTS R. & B. BEAULIEU INC. 2150-2828	83 01 14	Québec
PLACEMENTS RICHARD COUILLARD INC. 2150-2422	83 01 12	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
PLACEMENTS ROGER GIROUARD INC. 2149-5189	82 12 23	Saint-Hyacinthe
PLACEMENTS Y. GOSSELIN INC. 2149-8795	82 12 29	Bedford
PLACEMENTS YVON ANCTIL INC. 2149-6534	82 12 29	Saint-François
PLACEMENTS YVON MARCIL INC. 2149-5171	82 12 23	Saint-Hyacinthe
PLOMBERIE ANDRÉ MONAST INC. 2150-2372	83 01 12	Longueuil
PLOMBERIE LAFLEUR INC. 2149-9066	83 01 17	Montréal
SERGE POULIN INC. 2150-0087	83 01 05	Beauce
PROCITÉ INC. 2149-8969	83 01 05	Montréal
PRODUCTIONS CORIUM INC. 2150-2869	83 01 14	Montréal
LES PRODUCTIONS DE L'HORLOGE INC. 2150-2737	83 01 14	Montréal
LES PRODUITS FORESTIERS KENNEBEC INC. <i>KENNEBEC FOREST PRODUCTS INC.</i> 2150-2356	83 01 12	Beauce
PRODUITS SANITAIRES BRILLE-AIRE LTÉE 2150-4220	83 01 18	Joliette
PRO-EPIN INC. 2149-7185	82 12 29	Richelieu
PROMOTIONS CASTORS-SPORTS INC. 2150-0129	83 01 05	Iberville
LES PROMOTIONS DÉCORS SYLVIE GAGNÉ INC. 2149-9298	83 01 11	Québec
PUBLIM INC. 2149-8407	83 01 01	Québec
QUALIPHOTO INC. 1864-7651	82 12 20	Laval
QUINCAILLERIE BEAUCHEMIN INC. 2150-4295	83 01 18	Drummond
RACHEL RADIO SERVICE LTÉE 2150-0533	83 01 05	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
RACQUETBALL 1680 LTÉE 2150-1051	83 01 19	Chicoutimi
LES RADIATEURS G. VAUDRY INC. 2150-4014	83 01 07	Terrebonne
RÉCEPTIONS ET CONGRÈS B.G. INC. 2150-2695	83 01 13	Montréal
RECHAPAGE GIROUX INC. 2149-8423	82 12 30	Frontenac
LES RÉNOVATIONS DANIEL & GUY INC. 2150-0681	83 01 06	Beauharnois
RESTAURANT BOULEVARD LÉVESQUE INC. 2150-0822	83 01 10	Laval
RESTAURANT CHEZ 306 LTÉE 2150-0608	83 01 06	Montréal
RESTAURANT CLAUDE ET THÉRÈSE GUINDON INC. 2150-0616	83 01 06	Bedford
RESTAURANT PESCARA-PINETA INC. 2150-2133	83 01 11	Montréal
F. ROSSY (1983) LTÉE 2149-8803	83 01 05	Montréal
DONALD ROY CONSTRUCTIONS INC. 2150-2406	83 01 12	Joliette
LE SALON ALTESSE I INC. 2150-2711	83 01 14	Beauharnois
SALON D'INFORMATION ELLE ET LUI INC. 2149-9009	83 01 18	Québec
SERVICE D'INFORMATIQUE BOILY INC. 2149-9041	83 01 17	Roberval
SERVICE PROFESSIONNEL DE PLANIFICATION EN AMÉNAGEMENT URBAIN (SPPAU) INC. 2149-8118	82 12 30	Longueuil
LES SERVICES D'ASSURANCES GUAY ET DESJARDINS INC. 2150-2489	83 01 13	Terrebonne
SERVICES SANITAIRES STE-SOPHIE LTÉE 2149-8993	83 01 05	Terrebonne
SOBOTEC INC. 2150-2984	83 01 14	Laval
SOCIÉTÉ DE GESTION OLIVIER INC. 2150-4428	83 01 19	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LA SOCIÉTÉ DE GESTION POTRO INC. 2149-6500	82 12 23	Laval
LA SOCIÉTÉ FRANC-JEU INC. 2150-2166	83 01 11	Québec
SPARTA PIZZERIA INC. 2150-2893	83 01 14	Saint-François
SPORT DANIEL & JOHANNE INC. 2150-1150	83 01 20	Québec
STATION DES PONTS INC. 2150-2430	83 01 13	Trois-Rivières
STATION SERVICE ROBERT GAGNON INC. 2150-2877	83 01 14	Montréal
LES SURPLUS G.R.L. INC. 2150-4410	83 01 19	Saint-Hyacinthe
SYNERGIE J.M. INC. 2150-4345	83 01 18	Montréal
TABAGIE CHEZ GASTON INC. 2150-0905	83 01 10	Hauterive
TABAGIE MIRABEL INC. 2150-4386	83 01 19	Longueuil
TAXI LAROSE INC. 2149-7292	82 12 29	Québec
TECHNI-PLUS INC. 2150-0590	83 01 06	Terrebonne
TÉLÉ-DYNAMIQUE QUÉBEC INC. 2149-8977	83 01 05	Québec
TRANSPO-GRAIN INC. 2149-7417	82 12 29	Québec
TRANSPORT AURÈLE LAVOIE INC. 2150-2620	83 01 13	Saguenay
TRANSPORT BÉGON INC. 2150-2950	83 01 14	Kamouraska
TRANSPORT CAROL PELLETIER INC. 2150-2638	83 01 13	Laval
TRANSPORT GILLES PRUNEAU INC. 2149-7409	82 12 29	Roberval
TRANSPORT GUY LACASSE INC. 2150-2653	83 01 13	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
TRANSPORT J. PAQUET INC. 2149-9017	83 01 17	Arthabaska
TRANSPORT JEAN-YVES LÉVESQUE INC. 2149-7433	82 12 29	Québec
TRANSPORT LAURENT TREMBLAY INC. 2150-2687	83 01 13	Saguenay
TRANSPORT MICHEL LONG INC. 2150-2661	83 01 13	Montréal
TRANSPORT MICHEL PROULX INC. 2149-7425	82 12 29	Terrebonne
TRANSPORT MICHEL ST-PIERRE INC. 2149-7367	82 12 29	Roberval
TRANSPORT NICOL FONTAINE INC. 2149-7383	82 12 29	Beauce
TRANSPORT R.D.R. INC. 2150-4048	83 01 17	Abitibi
TRANSPORT RÉNALD MONTMINY INC. 2150-2646	83 01 13	Longueuil
TRANSPORT ROLAND BOLDUC INC. 2150-2679	83 01 13	Montmagny
TRANSPORT SOMAVRAC INC. 2149-7359	82 12 29	Trois-Rivières
VACHON ET ASSOCIÉS INC. 2149-3515	82 12 29	Québec
VALMONT LANGELIER INC. 2149-8134	82 12 30	Gaspé
VARIÉTÉS DU LAC INC. 2150-2703	83 01 13	Québec
VENTE ET DISTRIBUTION A.G.L. INC. 2149-6799	82 12 29	Québec
LES VERGERS AUCLAIR INC. 2149-3846	82 12 30	Saint-Hyacinthe
VIDÉO SERVICE DE PRESSE ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC INC. 2149-9116	83 01 13	Québec
VITRERIE P.D.B. INC. 2150-1093	83 01 19	Québec

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ACCOMMODATION AMAZONE INC. 1507-8298	77 10 18	82 12 22	
AGENCE DE PNEUS DU NORD LTÉE 1165-0314	65 03 18	82 12 22	
AGENCE DE RÉCLAMATIONS CURTIS INC. 1250-6309	58 10 20	82 12 29	
AIREX LTÉE	76 01 29	82 12 21	
ALARME PRÉVENTIVE DE MONTRÉAL NORD LTÉE 1336-1522	73 02 16	82 12 21	
ALIMENTATION VERREAULT INC. 1466-9204	76 05 07	82 12 22	
ALLARD, LESIÈGE INC.	62 02 01	82 12 21	
AMBULANCES APPALACHES (ETCHEMIN) INC. 1636-3806	79 05 22	83 01 13	
LES AMUSEMENTS POULIN INC. 1232-3861	70 03 26	83 01 05	
J. ANCTIL INC.	78 02 28	82 12 23	
ANDEST LTÉE	61 07 17	82 12 29	
APPRÊTEURS DE PRODUITS GRAPHIQUES INC. 1118-8612	58 02 03	82 12 29	
ARRIMAGE DU ST-LAURENT INC. 1122-2429	1908 09 10	83 01 14	
ART HOUSE GRAPHICS INC. 1110-0989	65 06 18	82 12 29	LA MAISON ART GRAPHIQUE BC INC. ART HOUSE GRAPHICS BD INC.
ASSURANCES PERREAULT LTÉE	74 06 04	82 12 22	
ATELIER ANDRÉ FORTIN LTÉE	68 02 02	82 12 29	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ATELIER DE PNEUS MONTMAGNY LIMITÉE 1168-4586	65 07 08	82 12 22	
ATELIERS DE DÉCATISSAGE ATLAS INC. 1115-4465	38 12 05	82 12 30	
AUTO MÉTIVIER INC. 1508-7208	77 11 17	82 12 23	
AUTOBUS LE PROMENEUR INC. 1637-3763	79 07 01	83 01 13	
AUTOMOBILES CHAMPAGNE INC. 1336-5655	73 07 04	82 12 29	
AUTOMOBILES SAGUENAY INC. 1283-2887	55 04 06	82 12 23	
AUTOMOBILES TRANS-ISLAND LTÉE 1105-6298	50 08 21	83 01 07	
AVENUE PONTIAC BUICK INC. 1105-9672	60 08 25	83 01 07	
J.P. AYOTTE INC. 1346-8350	73 10 29	82 12 29	
B.C.D. TRANSPORT INC. 1177-5483	62 02 23	83 01 18	TRANSPORT B.C.D. INC.
ROBERT BAZINET & FILS LTÉE 1471-2947	76 11 03	82 12 30	
G. BEAUDET LTÉE 1288-4078	60 04 22	82 12 29	
CLAUDE BEAUPRÉ LIMITÉE 1198-7351	70 01 02	83 01 17	GESTION CAPO INC.
BEAUREGARD, LANDRY, NANTEL, JASMIN ET ASSOCIÉS, INC. 1237-2314	70 10 23	82 12 23	NANTEL COMMUNICATION INC.
BEDCO, DIVISION DE GERODON INC. ... 1141-0339	67 11 30	82 12 22	
JEAN ET FRANCINE BÉLANGER INC. 1640-6613	80 01 03	83 01 06	
LIONEL BÉLANGER & FILS INC. 1353-0886	55 07 26	82 12 22	
A.H. BERGERON INC. 1100-3837	65 05 21	82 12 23	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ADJUTOR BERGERON & FILS LIMITÉE .. 1164-6361	50 01 16	82 12 30	
BERTRAND BENOIT INC. 1206-8961	70 11 05	82 12 22	
JEAN BERTRAND INC. 1337-8591	73 08 06	82 12 29	
BÉRUBÉ AUTOMOBILES INC. 1185-5988	55 01 07	82 12 23	
BÉTON VIBRÉ LIMITÉE 1188-3899	60 08 18	83 01 14	
JEAN-PAUL BINETTE INC. 1168-3273	66 04 14	83 01 13	
ROSAIRE BLAIN INC. 1206-7138	70 04 22	83 01 13	
GUY BLANCHET INC. 1239-1900	65 08 25	82 12 22	
BERTRAND BLANCHETTE & FILS INC. .. 1238-4210	71 04 08	82 12 23	
LE BLOC VIBRE, INC. 1161-4864	50 09 08	82 12 29	
STEPHEN BODI & CO. LIMITED 1239-5489	62 07 09	82 12 30	STEPHEN BODI & CIE LTÉE STEPHEN BODI & CO. LIMITED
ARMAND BOIS LIMITÉE 1337-8864	73 08 09	82 12 30	
J.P. BOLDUC INC. 1328-5085	68 12 17	82 12 22	
BOULANGERIE E. ARSENAULT INC. 1356-1782	74 01 14	82 12 30	
BOULANGERIE MARCHAND INC. 1626-7148	78 05 23	82 12 29	
BOULEVARD CHEVROLET INC. 1169-0526	61 10 17	82 12 23	
LE BOURRELIER INTERNATIONAL INC. 1625-9103	78 04 28	82 12 29	
BOUTIQUE MASKOF & RAOUD INC. 1504-4290	76 07 28	83 01 19	
BOUTIQUE REVUE INC. 1471-2780	76 11 03	82 12 30	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
BRAULT ET MARTINEAU INC. 1468-4617	76 09 01	82 12 22	
BREYMOUNT LIMITÉE 1331-3127	73 05 10	82 12 30	
BRIÈRE & FILS LIMITÉE 1157-1569	56 12 20	82 12 22	
BUANDERIE MAGOG INC. 1161-8444	57 04 12	82 12 23	
BUSHELL-DOUGLAS INC. 1338-0290	73 08 23	82 12 30	
LES CABANONS DU QUÉBEC INC. 1639-4082	79 11 23	83 01 11	
CAFÉ LA COUR ST-DENIS INC. 1465-5955	76 03 17	82 12 21	1465-5955 QUÉBEC INC.
CAFÉ LE ST-VINCENT INC. 1348-1692	72 07 12	82 12 29	
CANTINE DE LA CAPITALE INC. 1637-6295	79 07 13	83 01 07	
CANUEL AUTOMOBILE INC. 1132-7574	62 03 16	82 12 29	
FRANÇOIS CAOUPETTE INC. 1177-2878	49 06 16	83 01 17	
CARACTERIA INC. 1158-6302	68 11 22	82 12 29	
CARON & FILS (MEUBLES) INC. 1185-3504	61 04 13	82 12 22	
L.-E. CARON, LIMITÉE 1288-4763	44 05 23	83 01 14	
CARRIÈRES ST-FRANÇOIS LTÉE 1176-8165	61 06 23	82 12 29	
CAST AMÉRIQUE DU NORD (AGENCES) LTÉE 1222-1271	71 11 03	83 01 14	
CEGERCO INC. 1470-6725	76 10 07	82 12 30	
CENTRE D'APPAREILS MÉNAGERS R.H. BEAULIEU (1981) INC. 1638-3994	79 08 23	82 12 30	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
CENTRE DE CAMIONNAGE O. & M. INC. 1330-9216	73 05 03	83 01 13	
CENTRE DE PHYSIATRIE SHERBROOKE INC. 1279-8146	69 07 09	82 12 30	
CENTRE DE PISCINES HORIZON INC. 1354-8532	73 12 19	83 01 05	
CENTRE MUSICAL G.D. INC. 1191-8141	69 05 12	82 12 23	
CHABOT AUTO INC. 1168-4412	56 07 31	82 12 22	
CHALVIGNAC CÉRAMIQUES EXCLUSIVES INC. 1125-1352	61 12 06	82 12 29	
GILLES CHAREST INC. 1466-1227	76 04 06	82 12 29	
JEAN CHARPENTIER INC. 1197-7527	69 07 29	82 12 29	
LA CIE DE VÊTEMENTS PERFECTION BRAND LTÉE 1115-0430	54 01 07	82 12 23	
LA CIE WILFRID ALLEN LTÉE 1185-9790	59 01 22	82 12 22	
CIMENTS TASCHEREAU INC. 1298-0959	66 06 29	82 12 23	
CLAUMA INC. 1364-7425	75 07 21	83 01 05	
J.L. CLICHE AUTOMOBILE LIMITÉE 1125-2467	38 12 20	82 12 30	
CLÔTURES RUSTIQUES L.G. INC. 1180-6239	64 11 23	82 12 22	
CLUB DE GOLF ST-JEAN-DE-MATHA INC. 1371-5578	75 03 03	83 01 12	
CLUB DE GOLF ST-ZOTIQUE SUR LE LAC INC. 1153-2421	54 11 24	83 01 13	
LA COMPAGNIE DE PORTEFEUILLE MI VILLE LTÉE 1275-5948	65 10 22	82 12 30	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LA COMPAGNIE D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL EAST CLIFF LTÉE 1316-2367	60 03 14	82 12 30	
COMPTOIR RICHELIEU INC. 1131-1735	55 07 11	82 12 23	
CONCENTRES SCIENTIFIQUES BÉLISLE INC. 1337-5274	72 12 22	82 12 29	
LA CONCIERGERIE MODERNE INC. 1248-3764	71 04 14	83 01 12	
CONFECTION DOMINION INC. 1354-4820	74 02 11	82 12 23	
CONSTRUCTION CYTREN INC. 1139-0234	68 01 16	82 12 23	
CONSTRUCTION DRUMMOND INCORPORÉE 1176-5054	62 06 20	82 12 29	CONSTRUCTION DRUMMOND INC.
CONSTRUCTION FORILLON INC. 1260-6075	71 09 02	82 12 22	
CONSTRUCTION JACQUES (1977) INC. 1479-9399	77 08 02	82 12 29	
CONSTRUCTION NORMAND TURCOTTE INC. 1362-7245	75 04 02	82 12 29	
CONSTRUCTION S.A.F. (1973) INC. 1842-0794	81 01 01	82 12 22	
LES CONSTRUCTIONS D. TARDIF ET FILS INC. 1481-0170	75 11 24	82 12 29	
CONSULTATION PLANIFISCA INC. 1369-9236	74 10 03	82 12 21	
COPEM LTÉE 1249-1940	71-09 23	82 12 29	
CONRAD CORBEIL INC. 1630-5385	78 10 16	82 12 23	
CORDONNERIE FRÉGEAU INC. 1312-9374	68 08 23	82 12 29	LA BOUTIQUE FRÉGEAU ET FILS INC.
CORPORATION D'INVESTISSEMENT ROTHWOL 1282-9776	69 08 12	82 12 23	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
CORPORATION IMMOBILIÈRE MAURICIENNE INC. 1267-0220	62 04 26	82 12 13	
HENRI CÔTÉ & FILS INC. 1363-7772	75 05 28	82 12 17	
PHILIPPE CÔTÉ & FILS LTÉE 1165-1155	60 05 31	82 12 30	
COUËT INC. 1167-2284	69 05 06	82 12 23	
B. COURCHESNE & FILS INC. 1188-3378	63 01 17	82 12 23	
COUVRE-PLANCHERS MAURICE PELLETIER INC. 1464-3365	76 01 21	82 12 22	
CRÉATION JOAN INC. 1472-9222	77 01 06	82 12 30	LES PLACEMENTS GUÉRIN INC.
CRÉATIONS C.C.I. CANADA INC. 1119-1368	65 12 28	83 01 13	
CRÉATIONS ÉLÉGANT LADY LTÉE 1206-3780	71 03 19	82 12 29	
CRÉDIT CARDINAL INC. 1243-1391	65 03 31	82 12 29	
CRÉDIT DU LAC INC. 1179-3353	62 07 18	82 12 23	
JEAN CROTEAU INC. 1507-2507	77 09 29	82 12 30	
ANDRÉ CYRENNE INC. 1465-2390	76 03 02	82 12 22	
DAILLAC LIMITÉE 1168-5138	32 09 06	82 12 22	
DE L'ORME CONSTRUCTION LTÉE 1375-9634	61 06 01	82 12 22	
D'ERRICO & FILS LTÉE 1471-5437	76 11 15	83 01 13	LES PAVAGES GÉO INC.
LÉOPOLD DESMARAIS & FILS INC. 1252-4138	68 07 29	82 12 23	
DIONNE & FILS (1977) LTÉE 1472-2052	77 01 26	82 12 30	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
DISTRIBUTION CENTRALE LTÉE 1125-2632	64 04 15	82 12 29	
DOMAINVAL INC. 1503-4960	76 05 18	83 01 07	CENTRE DE PLEIN-AIR DOMAINVAL INC.
EDGAR DOUCET LIMITÉE 1254-3948	43 02 10	82 12 29	
J. DOUCET INC. 1166-0693	67 11 22	82 12 30	
DUBÉ & ROY INC. 1360-0069	74 10 30	83 01 13	
DUBREUIL-LEFEBVRE-ROY INC. 1254-8608	64 12 29	82 12 21	
S.-EDGAR DUSSAULT & FILS INC. 1255-6304	55 12 12	82 12 29	
ÉCHELLES WARWICK INC. 1243-4163	69 01 31	82 12 23	ÉCHELLES WARWICK INC. WARWICK LADDERS INC.
ÉDIFICES BRIANBOIS INC. 1366-1764	75 07 11	82 12 30	
LES ÉDIFICES RIVIERA INC. 1255-6791	57 12 12	82 12 30	
LES ÉDITIONS DE THETFORD INC. 1167-8042	67 03 21	82 12 29	
LES ÉDITIONS FLÈCHE INC. 1334-7695	73 07 19	82 12 23	
LES ÉDITIONS MARQUIS, LIMITÉE 1168-6243	37 10 07	82 12 22	
ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ JEAN-CLAUDE CARDIN INC. 1355-1577	74 01 24	82 12 23	
LES ENTREPRISES ALEX RICCIO LTÉE .. 1364-3440	75 06 23	83 01 05	
LES ENTREPRISES CHATEL INC. 1138-4203	68 08 09	83 01 06	
LES ENTREPRISES CLOVIS BERNARD INC. 1510-0282	78 01 06	82 12 23	
LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ QUÉBÉCO (1979) INC. 1636-8656	79 06 07	82 12 23	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES ENTREPRISES DENIS DUMAS INC. 1478-0647	77 05 26	82 12 22	
LES ENTREPRISES D'INGÉNIERIE INC. 1253-1083	66 12 01	83 01 14	CLAUDE LANTHIER, JEAN SAIA & ASSOCIÉS INC.
LES ENTREPRISES DRAINEX INC. 1464-0783	76 01 08	82 12 29	
LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES LANCTÔT INC. 1332-9487	73 06 06	83 01 07	
ENTREPRISES EMELDA COUTU LIMITÉE 1361-3765	75 01 23	82 12 21	
LES ENTREPRISES INFESTCO LTÉE 1354-5900	74 02 25	82 12 30	
LES ENTREPRISES JAPIRO INC. 1465-9809	76 04 01	82 12 22	
LES ENTREPRISES JARBEC INC. 1474-1631	77 02 14	82 12 29	
LES ENTREPRISES KENSTAR LTÉE 1502-2189	76 02 19	83 01 12	
LES ENTREPRISES L. LAPORTE DE BAYONNE INC. 1362-3970	75 03 14	83 01 18	
LES ENTREPRISES MACBAIE INC. 1625-4096	78 04 13	82 12 30	
LES ENTREPRISES MARC ROY INC. 1479-7336	77 07 25	83 01 17	1479-7336 QUÉBEC INC.
ENTREPRISES RAINVILLE & FRÈRES INC. 1626-6009	78 05 17	82 12 23	
ENTREPRISES ROBERT TREMBLAY LTÉE 1354-5132	74 08 01	82 12 23	
LES ENTREPRISES S.P.E.C. INC. 1330-5123	73 05 16	83 01 13	
LES ENTREPRISES SERGE LEBLANC INC. 1467-6134	76 06 04	82 12 23	
LES ENTREPRISES SOMECA LTÉE 1132-8713	62 06 26	82 12 30	
ENTRETIEN DE BÂTISSSES LAKESHORE INC. 1344-4294	73 10 03	83 01 05	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES ÉQUIPEMENTS CONNOR LTÉE 1474-5228	77 02 23	83 01 11	
ÉRECTION MYRAC LTÉE 1505-4380	76 10 25	83 01 06	
EXPO ALUMINIUM INC. 1211-6935	71 03 16	83 01 14	
FABRICANTS DE PLASTIQUES FÉDÉRAL LTÉE 1128-5327	56 02 21	82 12 21	
LA FERME A.B. ET G. BLACKBURN INC. 1626-1117	78 05 08	82 12 23	
FERME CAMIRAND INC. 1188-1588	66 10 20	82 12 20	
LES FERMES DINVERS INC. 1637-6394	79 07 13	83 01 13	
JEAN-CLAUDE FLEURY INC. 1476-1530	77 03 31	83 01 14	
FONDERIE ST-ROMUALD (1979) INC. 1636-0075	79 05 01	83 01 12	FONDERIE ST-ROMUALD INC.
FORCO DE SAINT-JOVITE INC. 1510-5794	78 01 27	83 01 14	
HERCULE FORTIN INC. 1200-6102	70 02 11	82 12 29	
AU FOYER NORMANDIN INC. 1634-3444	79 03 07	83 01 10	
LA FROMAGERIE HAMEL INC. 1358-6425	74 08 19	82 12 22	
FRUITERIE LUCERNE INC. 1511-1842	78 02 17	83 01 19	BOULANGERIE 440 INC.
EDDY FUGÈRE INC. 1359-8750	74 10 23	83 01 18	
G. & R. DE LA FONTAINE INC. 1160-6969	68 11 04	82 12 22	
G.G. TRANSPORT INC. 1262-8400	54 07 26	82 12 29	
ARMAND GAGNON, INC. 1205-0472	69 11 21	82 12 22	
J.C. GAGNON INC. 1295-8005	67 03 31	83 01 17	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
GARAGE B. TROTTIER & FILS LTÉE 1181-2559	64 12 30	83 01 18	
GARAGE JEAN-DENIS BRODEUR INC. ... 1481-1889	75 12 01	82 12 23	
GARAGE McCONNERY INC. 1138-0946	52 09 23	82 12 21	
GARAGE ROCH FORTIN INC. 1352-5399	74 01 18	82 12 29	
A. & O. GENDRON INC. 1510-6974	78 01 31	82 12 30	
PHILIPPE GENDRON & FILS INC. 1350-1077	73 11 08	82 12 21	
GESTION A.A. SAINTE-MARIE INC. 1274-1211	66 06 08	82 12 30	
GESTION J.M. PITRE INC. 1509-6670	77 12 20	82 12 30	
GESTION JUNIOR INC. 1269-4378	60 03 21	82 12 22	
GIASSON INC. 1168-4370	65 12 10	82 12 22	
GIRARD INC. 1150-7555	50 07 04	82 12 22	
J.-LUCIEN GIRARD INC. 1363-0504	75 04 22	82 12 30	
ROGER GODBOUT LTÉE 1263-5116	72 05 19	82 12 29	
MARINA GOSSELIN LTÉE 1366-5542	75 08 13	82 12 29	
YVANHOÉ GOSSELIN & FILS LTÉE 1197-3708	69 11 17	82 12 29	
GOUGEON & FRÈRES LTÉE 1338-0373	55 12 28	82 12 29	
ADÉLARD GOYETTE & FILS LTÉE 1321-5371	54 06 02	82 12 29	
ANDRÉ GUAY INC. 1174-6088	66 06 13	82 12 30	
LUDGER GUAY INC. 1339-7849	73 08 29	82 12 22	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ANTOINE GUERTIN LIMITÉE 1178-7629	46 05 03	82 12 30	
GÉRARD HAMEL ASSURANCES INC. 1262-6339	69 07 09	82 12 30	
ÉDOUARD HÉBERT & FILS INC. 1461-7815	75 09 05	82 12 30	PLOMBERIE NORMAND HÉBERT INC.
J.-CLAUDE HÉNAULT INC. 1247-0902	68 06 28	82 12 30	
PAUL HÉROUX LTÉE 1256-3144	56 10 25	83 01 06	
HINDLEY & ASSOCIÉS INC. 1265-8118	62 12 20	83 01 05	
HOPTAL-VISION INC. 1155-7063	62 10 09	82 12 23	
HÔTEL ST-LOUIS (HULL) LIMITÉE 1133-2624	54 12 03	82 12 22	
JÉRÔME HOULE & FILS INC. 1184-2598	63 08 08	82 12 22	
LES IMMEUBLES B.B.J. INC. 1511-1495	78 02 15	82 12 29	GESTION ROCH LESSARD INC.
LES IMMEUBLES MONTCALM (1979) INC. 1638-7532	79 09 17	82 12 15	
IMPREGILO CANADA LTÉE 1640-1960	79 11 01	82 12 23	
LES INDUSTRIES G. DUMAS INC. 1628-2642	78 07 17	83 01 05	
LES INDUSTRIES TROIE INC. 1212-0549	71 08 25	82 12 22	
INGETEC, EXPERTS-CONSEILS EN BÂTIMENT INC. 1344-4336	73 10 26	83 01 07	
INTERNATIONAL LINEN SUPPLY LTD. .. 1113-3709	58 11 10	83 01 14	
INVESTISSEMENTS ALCRON (QUÉBEC) LIMITÉE 1231-0504	61 11 09	82 12 23	
LES INVESTISSEMENTS CLAUDE LECLERC INC. 1480-8703	75 11 13	82 12 21	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES INVESTISSEMENTS E.M. LIMITÉE ... 1329-1000	71 11 01	82 12 23	
MAURICE JACOB INC. 1174-7474	64 11 24	82 12 22	
J.H. JANNELLE LIMITÉE 1148-6628	58 06 26	82 12 29	
J.M. JEANSON LTÉE 1161-3742	47 05 12	82 12 22	
JOLIDATA INC. 1332-2698	72 09 13	82 12 22	
J.N. KEABLE INC. 1471-5411	76 11 15	83 01 06	
G. & M. KIROUAC INC. 1158-3127	66 08 08	82 12 22	
KOLOSTAT INC. 1269-6704	1927 07 21	82 12 22	
FRED KORMAN INC. 1179-0904	63 03 01	82 12 22	
KUSHNER TEXTILE CORPORATION 1270-2569	44 11 29	83 01 13	
LES LABORATOIRES BLANCHARD INC. 1462-7137	75 10 20	82 12 22	
LES LABORATOIRES PATEC INC. 1339-8193	73 09 28	83 01 13	
P.E. LABROSSE INC. 1296-6933	55 04 15	83 01 14	
LACOPAR INC. 1370-8656	74 12 30	83 01 06	
J.L. LAFRENIÈRE & FILS INC. 1179-4914	64 09 01	82 12 23	
ERNEST LAMOTHE & FILS INC. 1257-5205	61 06 07	82 12 22	
J. E. LANDRY INC. 1110-0757	62 04 27	83 01 11	
LORENZO LAROUCHE INCORPORÉE 1271-3905	66 01 20	82 12 30	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LIONEL LAUZON INC. 1271-5751	69 12 02	82 12 30	
LAVAGE DE VITRES HOME INC. 1287-8872	46 02 27	82 12 30	
LAVAL REALTIES CO. 1289-3582	43 12 06	83 01 05	ENTREPRISES IMMOBILIÈRES LAVAL INC. LAVAL REALTIES INC.
J & M LAZARE INC. 1271-7831	63 07 02	82 12 21	
LEEMER INC. 1330-3532	73 05 15	82 12 21	
ÉMILIE LEBEVRE INC. 1326-2472	67 11 27	82 12 29	
GERMAIN-MARIE LEMAY INC. 1262-7303	70 10 29	82 12 30	
JOSEPH LEMAY & FILS INC. 1100-6319	68 11 19	82 12 22	
GEORGE F. LENGVARI INC. 1259-2457	69 02 10	82 12 21	
LIBRAIRIE BOUCHERVILLE INC. 1352-4988	74 02 13	83 01 10	
LIBRAIRIE NICO INC. 1352-4863	74 01 22	83 01 10	
LIQUEURS BOURQUE INC. 1177-9808	62 09 24	82 12 29	
LIZOTTE INC. 1155-1546	67 01 13	82 12 31	
LOCATION C.C.P. LTÉE 1352-4897	74 01 17	82 12 29	
LOCATION CHAMPION INC. 1201-2647	70 01 14	82 12 22	
LOCATION MIRABEL INC. 1333-9189	73 07 18	83 01 07	
LOISELLE PETROLEUM LIMITED 1194-9062	69 11 26	83 01 06	
MAC-BEC INC. 1154-2743	66 07 14	82 12 29	
MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC. 1184-1699	69 01 22	82 12 29	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT A & N LTÉE 1214-5116	71 10 26	82 12 30	
MACHINERIE SIMARD INC. 1368-2547	74 05 14	82 12 22	
LA MAISON DE BEIGNES ET DE FONDANT SUGAR 'N' SPICE INC. 1129-0764	67 03 22	82 12 23	
JEAN-EUDES MALTAIS & FILS LTÉE 1471-8985	76 12 01	82 12 23	
LES MARCHANDS P.A.S. INC. 1468-4948	76 07 16	82 12 30	
MARCHÉ L & R PELLETIER INC. 1354-4499	74 02 19	82 01 13	
MARCHÉ LABONTÉ INC. 1354-7989	74 01 21	82 12 21	
MARCHÉ SENNETERRE INC. 1177-1896	58 06 12	82 12 22	
MARCHÉ SUPRÊME MARCEAU INC. 1162-8237	66 06 17	82 12 22	
MARCHÉ VICTORIA INC. 1165-8515	53 11 18	82 12 30	
MARIN INC. 1134-4017	63 02 12	82 12 30	
MARINA COMMODORE LTÉE 1141-9942	61 06 01	82 12 29	
LES MAROQUINS INC. 1158-3291	55 10 20	82 12 29	
L. MARTIN ET FILS INC. 1339-3293	73 09 04	83 01 19	
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ALLY INC. 1231-4589	72 03 01	82 12 30	
MATÉRIAUX LAROCQUE LTÉE 1176-1210	67 01 24	82 12 22	
MÉDICO-CENTRE CAVENDISH INC. 1363-9539	75 06 06	83 01 05	
MÉGAR INC. 1468-2850	76 07 06	82 12 15	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
MÉNARD, MARSAN & ASSOCIÉS INC. ... 1358-6243	74 08 20	83 01 12	
MENUISERIE DESHARNAIS INC. 1204-3154	70 12 31	82 12 22	
MERCERIE AU CARREFOUR DE L'HABIT INC. 1506-6061	77 10 03	82 12 15	
MARTIN MERCIER INC. 1168-6169	64 05 20	82 12 22	
MÉTALBEC LTÉE 1216-4034	71 09 30	83 01 05	
MEUNERIE DE KAMOURASKA INC. 1333-6565	72 11 30	82 12 23	
MICROMONDE INC. 1629-0520	78 08 17	82 12 21	
GÉRARD MILETTE INC. 1468-1019	76 06 28	82 12 23	
MINI-MARCHÉ WINDSOR INC. 1638-5676	79 08 31	82 12 22	
MINOLA INC. 1352-4855	74 01 25	83 01 10	
MOBILIER VIC-LINE INC. 1168-2838	69 06 03	82 12 22	
CLÉMENT MOISAN LTÉE 1461-6056	75 08 26	82 12 22	
MONT STE-MARIE LTÉE 1100-1674	63 05 31	82 12 23	
MOTOS SPORTS AUCLAIR INC. 1157-9778	60 12 02	82 12 23	
MULTI SERVICES ADMINISTRATIFS M.S.A. LTÉE 1464-9941	76 08 27	83 01 13	
J.L. NADEAU AUTOMOBILE LIMITÉE 1180-6833	67 12 14	82 12 29	
J.R. NORMAND INC. 1351-0227	73 12 10	82 12 30	
NORROY INC. 1333-6557	73 06 11	82 12 23	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
OLYMPIADE MOTEUR INC. 1208-9884	71 05 17	82 11 18	
OMNIPAR INC. 1219-3116	71 11 16	82 12 30	
OMNITRON INC. 1365-2649	75 05 01	82 12 21	
LES OPÉRATIONS FORESTIÈRES J.P.L. INC. 1636-5074	79 05 25	82 12 20	FERME GARONNE INC.
OPTIQUE CLAUDE RIVARD INCORPORÉE 1470-0579	76 09 13	83 01 13	
ORFÈVREURIE LAURIER INC. 1158-3093	66 01 10	82 12 29	
OXYGÈNE RIVE SUD (1978) LTÉE 1627-6925	78 06 22	82 12 23	
PAGEAU, MOREL & ASSOCIÉS INC. 1276-6606	67 12 29	83 01 12	
PAQUETTE AUTOMOBILE LTÉE 1139-7452	56 02 22	83 01 14	
GÉRARD PARADIS LIMITÉE 1158-3580	61 12 01	82 12 22	
PAUL PEDNEAULT INC. 1361-1512	75 01 09	83 01 14	
LÉO PETITCLERC INC. 1158-5973	66 04 12	82 12 23	
PHARMALYSE INC. 1176-2713	68 02 06	82 12 21	
PIÈCES D'AUTO BOIS-FRANCS INC. 1360-1141	74 11 05	82 12 22	
PIÈCES D'AUTO ROND POINT DE LÉVIS INC. 1347-0877	73 11 01	82 12 22	
PIÈCES ET ACCESSOIRES DE ST-PAMPHILE INC. 1186-4105	64 11 11	82 12 22	
PINARD & LAVERGNE INC. 1271-6999	70 03 31	82 12 30	
PINEL & FRÈRES INC. 1169-3967	69 01 08	82 12 21	LES SPORTS 4 SAISONS PINEL INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LA PINIÈRE BOURQUE INC. 1160-9435	68 12 30	82 12 30	
PLACEMENTS CARETTE LTÉE 1158-2061	58 05 13	83 01 07	
PLACEMENTS GIROUARD & MARCIL INC. 1461-2634	75 09 02	82 12 23	
PLACEMENTS LALONGE INC. 1256-0371	64 05 11	83 01 05	
LES PLACEMENTS LANDRY LIMITÉE 1354-9985	74 03 19	82 12 17	
LES PLACEMENTS MALAMOR INC. 1637-3573	79 06 29	83 01 12	
PLACEMENTS MARTINEAU-MOUSSETTE INC. 1632-5623	78 12 21	82 12 22	
PLACEMENTS PIERLUC LTÉE 1279-8625	64 09 02	83 01 10	
PLACEMENTS R.M.J.J. INC. 1632-5615	78 12 21	82 12 22	
PLACEMENTS RÉAL BRAULT INC. 1632-3792	78 12 14	82 12 22	
PLACEMENTS ROMONT LTÉE 1282-8158	64 09 02	83 01 07	
POLYBOIS INC. 1208-3739	71 05 03	82 12 23	
POLYCOL LTÉE 1136-7547	65 02 26	82 12 21	
ROGER POMINVILLE LTÉE 1280-4712	70 07 08	82 12 30	
PRATTE ET FILS INC. 1176-0626	63 07 25	82 12 23	
PRESSE RAPIDE LIMITÉE 1118-8166	45 07 11	82 12 23	
LES PRODUITS CHIMIQUES A.B.C. INC. 1188-3337	66 03 07	82 12 29	
PRODUITS G.R.B. INC. 1352-5266	74 02 06	83 01 05	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
PROJETS COMMODORE LTÉE 1142-0205	52 03 22	82 12 29	
PROOPTIC INC. 1191-2391	69 03 18	82 12 23	
PUBLICITÉ PERIGORD INC. 1637-1130	79 06 21	83 01 11	
QUEVEX INC. 1204-3444	68 02 05	82 12 30	
QUINCAILLERIE A. POULIOT LTÉE 1130-2346	66 05 17	82 12 23	
QUINCAILLERIE CAPLAN INC. 1105-4145	54 03 23	82 12 23	
QUINCAILLERIE J.P. BÉLANGER INC. 1471-0180	76 10 22	82 12 30	
QUINCAILLERIE MAURICE CHAMPAGNE & FILS INC. 1333-1806	72 12 28	82 12 29	
RESTAURANT BERTINET (1974) INC. 1359-8057	74 10 21	82 12 22	
RESTAURANT LA DEVINIÈRE INC. 1840-7353	80 11 10	83 01 14	
LES RESTAURANTS D. LAFLEUR INC. ... 1467-8999	76 06 18	82 12 30	
G. RIENDEAU ET FILS INC. 1462-6634	75 10 15	83 01 17	
YVON RIVEST INC. 1343-9336	73 10 24	83 01 11	
ROBERT & ROBERT LIMITÉE 1179-9103	59 10 26	82 12 29	
ROCH ÉLECTRIQUE MEUBLES LTÉE 1164-3996	68 08 30	82 12 30	
J. RODIN INC. 1282-6848	69 07 31	82 12 29	
F. ROSSY LTÉE 1104-9160	64 10 19	82 12 30	GESTION K.N.F. LTÉE K.N.F. HOLDINGS LTD.
DAVID ROULEAU LTÉE 1159-3530	63 12 23	82 12 30	
J. R. F. ROUSSEAU LIMITÉE 1106-6438	66 03 18	83 01 18	
ROY LANGEVIN LTÉE 1173-3235	68 04 30	82 12 30	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
S.F.G. CONSTRUCTION LTÉE 1259-2648	63 09 10	83 01 14	
S.P.G. INTERNATIONAL LTÉE 1176-6789	64 04 16	82 12 29	
SAINT-ONGE ÉLECTRONIQUE INC. 1156-2212	68 02 08	82 12 23	
J.A. ST-PIERRE LIMITÉE 1116-2864	50 01 13	82 12 29	
SALON DE BEAUTÉ JOANN (D.D.O.) INC. 1502-1280	76 02 13	82 12 16	SALON DE BEAUTÉ DEBRA INC.
SAVOIS PIZZA RESTAURANT LTD. 1209-4447	71 01 21	82 12 30	PIZZERIA SAVOIE LTÉE
SEJAC INC. 1212-3238	66 07 07	82 12 23	
SERVICE DE LOCATION HALIBURTON & WHITE LTÉE 1372-1154	75 04 16	82 12 22	GESTION HALIBURTON & WHITE INC.
LES SERVICES D'ENTREPOSAGE S.L. INC. 1640-3990	79 12 14	83 01 14	
LES SERVICES PRÊT ET REVENU LTÉE 1346-8475	73 11 23	82 12 30	
LES SERVICES SANITAIRES DE L'OUTAOUAIS INC. 1310-0144	71 10 15	82 12 29	
PAUL SICOTTE & FILS LTÉE 1132-6147	59 08 18	83 01 05	
J. SIROIS ÉLECTRIQUE INC. 1212-7924	61 03 07	82 12 29	
SOCIÉTÉ CASUAL MISS INC. 1115-1040	56 06 01	82 12 29	
SOCIÉTÉ CASUAL TOGS INC. 1114-5612	45 04 24	82 12 29	
LA SOCIÉTÉ DE GESTION R.P.L. LTÉE 1469-7361	76 09 01	82 12 30	
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT KESMAT INC. 1269-8312	58 07 31	82 12 23	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
SOCIÉTÉ MINIÈRE FONTANA INC. 1375-9980	45 06 19	83 01 13	
LE SOMMET VERT INC. 1469-1620	60 05 02	82 12 30	
SOUDURE & RÉPARATIONS KAYSER INC. 1336-4245	73 07 16	83 01 14	
SOUS-SOL DE VÊTEMENTS LAINESSE INC. 1472-2185	76 12 13	82 12 23	
STATION-SERVICE LINTON INC. 1320-6107	60 05 27	83 01 05	
SURPLUS DE MANUFACTURE PHILIPPE BOUCHARD & FILS INC. 1461-5801	75 09 26	82 12 23	
TAPIS GUY LABERGE INC. 1472-8075	76 12 29	82 12 30	
TAVERNE HYMUS INC. 1135-1913	66 12 13	82 12 22	
TÉLÉONDE INC. 1624-2356	78 03 10	83 01 05	
LE TÉLÉPHONE BON CONSEIL INC. 1184-1780	62 03 15	82 12 23	
TÉLÉVISION R.P. INC. 1364-3663	75 09 15	82 12 29	
THIBAUT, CHEVROLET & OLDSMOBILE LTÉE 1469-4624	76 08 20	83 01 05	
RÉNÉ THOMAS & FILS INC. 1153-6687	61 01 26	82 12 21	
LA TOUR DES FROMAGES INC. 1638-8902	79 09 17	83 01 06	LES INVESTISSEMENTS RASCHELLA INC.
LA TOURBIÈRE BERGER INC. 1189-2874	63 02 01	82 12 29	
TRANSPORT BOURRET INC. 1289-1149	60 11 07	82 12 23	
TRANSPORT O. JASMIN & FILS INC. 1468-7735	76 07 29	83 01 14	
TRANSPORT RIGAUD INC. 1152-8056	59 10 05	82 12 23	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
TRANSPORTS R.P.R. INC. 1281-0982	63 05 21	82 12 22	
TRANS-VIL INC. 1286-5671	69 11 03	83 01 13	
TREMBLAY & FRÈRES (EVAIN) LTÉE 1177-1433	55 05 13	82 12 29	
TRICOT MONDIAL INC. 1503-4002	76 05 11	82 12 22	
LES TRICOTS D'ANJOU INC. 1191-2284	70 01 18	82 12 22	
UNIFORME L. & M. INC. 1501-8393	76 01 21	83 01 18	
LES USINES B.S.T. LTÉE 1356-0529	74 04 25	82 12 21	LES INDUSTRIES BACHMANN DU CANADA INC. BACHMANN INDUSTRIES CANADA INC.
UTILITÉS AGRICOLES FRASERVILLE INC. 1168-8611	61 01 04	83 01 06	
VALMÉTAL INC. 1636-6957	79 05 31	82 12 22	
VENANT CARON MATANE LTÉE 1359-2613	74 09 23	82 12 21	
MICHEL VERRIER & ASSOCIÉS INC. 1338-5992	72 05 16	82 12 29	
LES VIANDES LÉPINE INC. 1629-4852	78 08 31	83 01 13	LES PLACEMENTS GABRIEL ET ROGER LÉPINE LTÉE
ROGER VIAU & FILS INC. 1282-7226	60 05 09	82 12 22	
H.C. VIDAL LTÉE 1116-6550	63 04 01	82 12 29	
VINAVI INC. 1502-1934	76 02 18	82 12 30	
WARREN HALE LTÉE 1134-9776	61 11 30	83 01 06	WARREN HALE LTÉE WARREN HALE LTD.
WILLIAMS-ATTO INC. 1195-7677	70 04 17	82 12 29	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
WINBEC INC. 1368-8866	74 07 04	83 01 14	
YAMASKA AUTOMOBILE (1968) INC. 1133-7540	68 06 10	82 12 29	
26926-o			

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
MARINEX INC. 2150-5334	1852-2367 QUÉBEC INC. MARINEX INC.	83 01 31	Trois-Rivières
ZABÉ-CHICAGO LTÉE 2150-6522	LES BOUTIQUES CHICAGO LTÉE ZABÉ LTÉE	83 01 27	Québec

26926-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
1847-9576 QUÉBEC INC. 1847-9576	81 06 22	82 12 22	De la dénomination sociale: SERVICHEM INC.
1852-0635 QUÉBEC INC. 1852-0635	81 11 06	82 12 22	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
1852-8224 QUÉBEC INC. 1852-8224	81 12 18	83 01 05	De la dénomination sociale: GESTION DARONTAL INC.
1859-9266 QUÉBEC INC. 1859-9266	82 07 22	83 01 06	1) De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS R.S. SEYER INC.; 2) du capital-actions.
1860-0890 QUÉBEC INC. 1860-0890	82 07 29	83 01 05	De la dénomination sociale: LES DISTRIBUTIONS G.B. INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
1860-2458 QUÉBEC INC. 1860-2458	82 08 04	83 01 14	De la dénomination sociale: GESTION ANDRÉ DUCLOS INC.; 2) du district: Saint-Hyacinthe.
1860-7309 QUÉBEC INC. 1860-7309	82 08 31	82 12 29	De la dénomination sociale: QUÉDU-CUIR INC.
1861-0592 QUÉBEC INC. 1861-0592	82 09 03	82 12 30	De la dénomination sociale: LA SÈVE D'ÉRABLE INC.
1861-6748 QUÉBEC INC. 1861-6748	82 09 24	82 12 29	De la dénomination sociale: AUTOMAT SHERBROOKE (1982) INC.
1863-5052 QUÉBEC INC. 1863-5052	82 11 26	82 12 30	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
1863-6779 QUÉBEC INC. 1863-6779	82 11 29	83 01 12	De la dénomination sociale: TAXI COWANSVILLE INC.
1863-6795 QUÉBEC INC. 1863-6795	82 11 29	82 12 29	De la dénomination sociale: MARCHÉ NOLIN INC.
1863-8825 QUÉBEC INC. 1863-8825	82 12 03	82 12 22	1) De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES SOULANGES INC.; 2) du district: Beauharnois.
1864-0680 QUÉBEC INC. 1864-0680	82 12 08	83 01 06	De la dénomination sociale: TRANSPORT ANDRÉ JACQUART INC.
1864-2272 QUÉBEC INC. 1864-2272	82 12 10	83 01 20	1) De la dénomination sociale: GARAGE YVON BOUFFARD INC.; 2) du district: Saint-Hyacinthe.
1864-4948 QUÉBEC INC. 1864-4948	82 12 16	83 01 14	De la dénomination sociale: TRANS-PORC INC.
1864-5200 QUÉBEC INC. 1864-5200	82 12 17	83 01 17	De la dénomination sociale: GESTIONS LAPOINTE (GRANBY) INC.
2149-5965 QUÉBEC INC. 2149-5965	82 12 29	83 01 19	De la dénomination sociale: CONFECTION LAURIER INC.
2149-7698 QUÉBEC INC. 2149-7698	83 01 01	83 01 19	De la dénomination sociale: LES IMMEUBLES ELGECO
2149-8514 QUÉBEC INC. 2149-8514	82 12 30	83 01 13	1) De la dénomination sociale: JOLIBOIS PORTES & FENÊTRES INC.; 2) du district: Longueuil.
LES AGENCES MULTI-CUIRS B.B. INC. 1641-5473	80 02 12	82 12 29	Du capital-actions
LES AMEUBLEMENTS GRATIEN CHASSÉ INC. 1471-7078	76 11 24	83 01 14	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
LES ARTISANS DENIS & CLAUDE INC. 1847-4866	81 06 15	83 01 14	De la dénomination sociale: LES ARTISANS MONT-ROLLAND INC.
LES ASSURANCES LAMBERT INC. 1863-0228	82 11 08	83 01 19	Du capital-actions
ASSURANCES LEMIEUX, GIROUX, LAMPRON, LEBEL, ROULEAU & ASSOCIÉS INC. 1862-2001	82 10 08	83 01 18	De la dénomination sociale: ASSURANCES LAMPRON, LEBEL, LEMIEUX & ASSOCIÉS INC.
LES AUTOS R.J.L. INC. 1856-8378	82 04 13	83 01 14	1) De la dénomination sociale: LE THÉÂTRE LAS VEGAS INC. LAS VEGAS THEATRE INC.; 2) du district: Montréal.
BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON & CIE. LTÉE 1476-2967	77 04 05	82 12 29	De la dénomination sociale: CARON, BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON & CIE. LTÉE
BENCO LTÉE 1216-7763	71 09 24	82 12 23	Du capital-actions
BERPIC INC. 1642-2115	80 03 10	82 12 23	Du capital-actions
BOUTIQUE MARIA-ANGELA INC. 1647-4520	80 09 08	82 12 29	De la dénomination sociale: CENTRE D'HÉBERGEMENT STE-ANNE INC.
BRASSERIE GALERIES DE LA CAPITALE INC. 1840-1661	80 10 29	82 12 30	Du district: Québec
CENTRE D'APPROVISIONNEMENT CÔTE-NORD INC. 1859-6296	82 07 21	83 01 06	De la dénomination sociale: INDUSTRIES SOCAB INC.
CHAMBLY OXYGÈNE INC. 1643-0597	80 03 25	83 01 13	1) Des dispositions; 2) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 2.
THIERRY CIMON INC. 1863-1465	82 11 24	83 01 13	De la dénomination sociale: THIERRY SIMON INC.
CLÉMENCEAU DE QUÉBEC INC. 1840-5415	80 11 11	82 12 30	Du district: Québec
COIFFURES FRANDRÉ INC. 1843-2161	81 02 12	82 12 16	De la dénomination sociale: LE CALAIS COIFFURE POUR HOMMES (1982) INC.
LES COMMERÇANTS ET NÉGOCIANTS MANDARIN INC. 1347-9639	72 01 28	82 12 30	1) Du capital-actions; 2) des dispositions; 3) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 10.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
COMPAGNIE D'AUVENTS CANADIENS INC. 1361-5182	75 01 30	83 01 18	Du capital-actions
LES CONCASSÉS DE LA RIVE SUD LIMITÉE 1182-2525	64 05 26	83 01 01	De la dénomination sociale: 1182-2525 QUÉBEC INC.
CONSTRUCTION CHAMPOUX INC. 1158-8118	63 03 15	82 12 22	Du capital-actions
LES CONTENANTS B.D.F. INC. 1851-2129	81 10 08	83 01 12	Du district: Laval
LES COURTIERS P. BELLEMARE & ASSOCIÉS INC. 2150-2000	83 01 11	83 01 17	De la dénomination sociale: RE/MAX — P. BELLEMARE ET ASSOCIÉS INC.
CRÉDIT INDUSTRIEL DESJARDINS INC. 1366-9718	75 09 17	83 01 13	Du capital-actions
CROIGEX INC. 1847-4809	81 06 12	83 01 11	1) Du capital-actions
CROIJEAN INC. 1847-4791	81 06 12	83 01 11	Du capital-actions
DISRAELI SPORTS INC. 1862-5301	82 10 28	83 01 14	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LES ÉDITIONS LE CANADA FRANÇAIS LTÉE 1134-6319	64 02 28	83 01 06	Du capital-actions
LES ENTREPRISES CARROUS INC. 1853-1269	81 12 08	82 12 30	Du district: Saint-Hyacinthe
LES ENTREPRISES DRAINEX INC. 1464-0783	76 01 08	82 12 29	De la dénomination sociale: J. GÉRARD VILLENEUVE ET ASSOCIÉS INC.
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES DE L'ANSE ST-JEAN INC. 1851-2392	81 10 09	83 01 10	De la dénomination sociale: VITRERIE CHICOUTIMI LTÉE
LES ENTREPRISES J.M. ARSENAULT INC. 1852-8307	81 12 01	82 12 23	De la dénomination sociale: GESTION CHALEURS INC.
LES ENTREPRISES ROSEX INC. 1365-0775	75 04 21	82 12 06	Du capital-actions
FERME ALYRE MATHIEU INC. 1645-0314	80 06 02	83 01 05	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
FERME AVICOLE BAIE JOLIE INC. 1474-0864	77 02 10	82 12 23	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
FERME JULES MARCOUX & FILS INC. 1642-1919	80 02 22	83 01 17	Du capital-actions
LA FONDERIE SAINT-ANSELME, LIMITÉE 1186-8403	1910 01 24	82 12 23	Du capital-actions
GESTION J. LANDRY INC. 1851-3903	81 10 06	83 01 05	De la dénomination sociale: GESTION L. M. INC.
GESTION RAYMOND POITRAS INC. 1844-4448	81 03 18	82 12 23	Du capital-actions
GESTION RÉAL BEAUCHAMP INC. 1855-1861	82 02 22	82 12 29	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
GESTION W.M. INC. 1860-5006	82 08 24	83 01 18	Du capital-actions
LES GESTIONS AGRICOLES LABRECQUE LTÉE 1475-4956	77 03 22	82 12 23	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
GROUPE C.M.R. INC. 1840-5407	80 11 11	82 12 30	Du district: Québec
LE GROUPEMENT FORESTIER LANAUDIÈRE INC. 1858-2072	82 05 18	82 12 22	Des restrictions à l'activité
LÉONCE HARVEY LTÉE 1200-6797	67 04 03	82 12 30	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LES HÉLICOPTÈRES LAVERENDRYE INC. 1338-6735	72 06 27	83 01 14	Du capital-actions
IMMEUBLES LE MANOIR INC. 1852-2276	81 11 10	83 01 06	Du capital-actions
LES INDUSTRIES BEDFORD LTÉE 1476-3262	77 04 01	83 01 05	1) De la dénomination sociale: LES INDUSTRIES BUCKFORD LTÉE; 2) du district: Joliette.
LES INVESTISSEMENTS CLAUDE BLANCHETTE INC. 1861-6672	82 09 24	82 12 23	Du capital-actions
K.M. 2000 INC. 1864-0573	82 12 08	82 12 29	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
L. LACHANCE & ASSOCIÉS INC. 1270-4037	64 12 17	82 12 29	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
RÉJEAN LEMIEUX INC. 1465-2614	76 03 02	82 12 22	Du capital-actions
ANTONIO LEONE & ASSOCIÉS INC. 1504-7160	76 08 23	82 12 29	1) De la dénomination sociale: LEONE & ASSOCIÉS INC.; 2) du capital-actions; 3) des dispositions.
« LES FILLES DU ROY » INC. 1119-8520	66 01 12	82 12 29	1) Des dispositions; 2) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 5.
G. LESSARD & COUTURE INC. 1854-5202	82 01 29	82 11 24	Du capital-actions
LOLAC INC. 1643-1710	80 03 28	83 01 05	De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS LACLO INC.
MARCHÉ FANOR INC. 1856-3072	82 03 24	83 01 05	Du capital-actions
MARCHÉ SUPRÊME MARCEAU INC. 1162-8237	66 06 17	82 12 22	De la dénomination sociale: MARCHÉ MARCEAU INC.
MARTINEAU, WALKER, STAPELLS INC. 1284-1268	62 12 28	83 01 13	Du capital-actions
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ALLY INC. 1231-4589	72 03 01	82 12 30	De la dénomination sociale: GESTION MAURICE ALLY INC.
D. MORISSET INC. 1253-8278	68 05 28	83 01 05	Du capital-actions
OPTIQUE CLAUDE RIVARD INCORPORÉE 1470-0579	76 09 13	83 01 13	Du capital-actions
PLACEMENTS GUY COULOMBE LTÉE . 1332-4488	73 01 24	83 01 17	Du capital-actions
PLACEMENTS GUY COUTURIER INC. .. 1852-2516	81 11 12	82 12 23	Du capital-actions
LES PLACEMENTS J.B.D.N. INC. 1104-8600	56 02 29	82 12 22	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
PLACEMENTS YVON COUTURIER INC. 1852-2508	81 11 12	82 12 23	Du capital-actions
PNEUDIS INC. 1852-1864	81 11 12	83 01 05	Du capital-actions
POULIES MASKA INC. 1509-8957	78 01 04	82 12 23	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
PRODUCTIONS QUINZE INC. 1857-8401	82 05 06	82 12 29	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LES PRODUITS AGROB INC. 1367-3116	74 03 20	83 01 19	1) De la dénomination sociale: LES PRODUITS AGRO B INC.; 2) du capital-actions.
PROMOTIONS CAMÉLÉON INC. 1505-1691	76 09 29	83 01 14	Du district: Montréal
PUBLICITÉ SYNERGIE INC. 1851-7698	81 10 26	83 01 12	De la dénomination sociale: SYNERGIE INFORMATIQUE INC.
RAY-LEG INC. 1164-5256	69 06 10	82 12 30	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
JEAN RAYNAULT INC. 1268-2852	69 09 24	83 01 18	Du capital-actions
RÉSIDENCES ROSELANE INC. 1282-9073	53 09 11	82 12 30	1) Du capital-actions; 2) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 6.
RESTAURANT AU PARMESAN INC. 1355-8036	74 04 11	82 12 29	1) Du capital-actions; 2) du nombre des administrateurs: minimum 2, maximum 4.
RESTAURANT KIM SONG INC. 1863-6365	82 11 26	83 01 06	De la dénomination sociale: RESTAURANT LY KIM SONG INC.
REYNOLD LABRECQUE INC. 1471-4851	76 11 12	82 12 23	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
DONATIEN ROY ET FILS LTÉE 1147-3287	66 04 19	83 01 05	Du capital-actions
SAVARD & FILS INC. 1188-6686	65 09 17	82 12 30	Du capital-actions
LES SERVICES SANITAIRES ST-JÉRÔME INC. 1643-4821	80 04 09	83 01 05	Du capital-actions
SOCIÉTÉ COMMERCIALE TELIO INC. .. 1110-9063	56 10 15	83 01 05	Du capital-actions
SOCIÉTÉ DE MACHINISME AGRICOLE AGRIMACH INC. 1502-4854	76 03 10	82 12 30	Du capital-actions
SPAIN LTÉE 1175-6434	43 08 17	82 12 30	1) Du capital-actions; 2) des dispositions; 3) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 10.
SUPER MARCHÉ LAPLANTE INC. 1639-1518	79 10 02	83 01 12	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
TRANS-ACTION, G.B. ASSOCIÉS INC. ... 1472-0320	76 12 06	82 12 30	Du capital-actions
TRANSPORT ARTHABASKA INC. 1642-0069	81 01 23	83 01 06	1) De la dénomination sociale: GESTION MARCELLE INC.; 2) du district: Longueuil.
LES TRANSPORTS CLAUDE MONGEAU INC. 1356-4513	74 02 25	83 01 05	De la dénomination sociale: DÉMÈNAGEMENT DES CANTONS INC.
TREMBLAY & FRÈRES (ÉVAÏN) LTÉE 1177-1433	55 05 13	82 12 29	Du capital-actions
VOYAGES ALAMO INC. 1852-5774	81 11 24	83 01 14	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
26926-o			<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
LES ENTREPRISES CELEBEC INC. 1272-0611	Modification	82 11 02	83 01 21
26926-o			<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Compagnies (Partie 3) — Loi sur les

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ACADÉMIE NATIONALE DE L'OPÉRETTE « L'ANAO » .. 1862-9212	82 11 12	975, Baker, Greenfield-Park

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ACADÉMIE QUÉBÉCOISE D'ÉTUDES PHILATÉLIQUES .. 1863-1804	82 12 22	684, Le Laboureur, Boucherville
AGENCE DE SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN 1864-1555	82 12 13	Montréal
LES AMIS DE LA NATURE DE ROUYN-NORANDA 2149-9827	83 01 05	235, Pinder est, Rouyn
LES AMIS DE LAMATER	82 12 30	Saint-Louis-de-Terrebonne
LES AMIS DU BILLARD PORT-CARTIER INC. 1862-5848	82 11 01	31, rue Garnier, Port-Cartier
LES AMIS DU LAC NOIR	82 11 18	5 ^e Rang Garnier, L'Ascension-de-Notre-Seigneur
ASSOCIATION CULTURELLE DE LA DANSE SOCIALE DU QUÉBEC INC. 2149-7045	82 12 30	Communauté urbaine de Montréal
ASSOCIATION DE BASEBALL CRÉMAZIE	82 12 15	Montréal
ASSOCIATION DE CROSSE ANJOU INC. 1864-5614	82 12 29	Anjou
ASSOCIATION DE GARDIENNAGE D'AHUNTSIC	82 12 29	Ahuntsic
ASSOCIATION DE SOCCER DE VAUDREUIL	82 10 18	21, rue St-Joseph, Vaudreuil
L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES LINCOLN MERCURY DE MONTREAL LTÉE 2149-7102	82 12 30	6300, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal-Nord
ASSOCIATION DES HAÏTIENS ORIGINAIRES DE LIANCOURT ET DE LA VALLÉE DE L'ARTIBONITE « AHOLVA » INC. 1863-3248	82 12 02	9125, avenue du Parc, app. 1, Montréal
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE TERRAINS POUR MAISONS MOBILES (TOMASIN TRAILER PARK) INC. 1863-1788	82 11 16	26, rue Bachand, Saint-Hubert
ASSOCIATION DES MARCHANDS DU MARCHÉ DU NORD INC. 1861-5286	82 12 01	222, place du Marché-du-Nord, Montréal
ASSOCIATION DES PROFESSEURS POUR DES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES INTERNATIONAUX DE SHERBROOKE (APPU) INC. 2149-9512	82 12 30	Sherbrooke

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DU SECTEUR-NORD INC. 2149-9553	82 12 30	Rue Saint-Ludger, Centre sportif Mistook, Delisle
ASSOCIATION PROVINCIALE DES RÉSIDENCES DE STAGES POUR ALCOOLIQUES INC. 1860-9966	82 09 15	8, rue de Gaspé, Rivière-du-Loup
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'UTILISATION SCOLAIRE DES ORDINATEURS (SECTEUR ANGLOPHONE) A.Q.U.S.O. 1858-3476	82 09 14	5585, Monkland, Montréal
ATELIER PETIT PAGE 1862-5517	82 10 27	Gentilly
AUTREMENT; GROUPE DE COMMUNICATION DE LAVAL INC. 2150-1416	83 01 07	Laval
AXE NÉO 7 1863-7793	82 12 06	Hull
LES BALLETS MODERNES DE MONTRÉAL INC. 1864-3346	82 12 16	1224, rue Champlain, Montréal
LA BANDE VIDÉO LÉVIS INC. 1864-1837	82 12 15	394, rang Harlaka, Pintendre
BRIGADE DES POMPIERS SAINT-CLÉMENT, RIVIÈRE-DU-LOUP 1862-7810	82 11 04	Saint-Clément
CARNAVAL DE LAMBTON INC. 2149-9801	83 01 05	213, rue de l'Aréna, Lambton
CENTRE DE L'AMITIÉ NAZARETH INC. 1864-3528	82 12 20	538, Pie-XII, Hauterive
LE CENTRE DE PARRAINAGE DE LA JEUNESSE DE BEAUCE 2150-1333	83 01 07	Beauceville
CENTRE DE RÉCUPÉRATION ET DE BÉNÉVOLAT DE MATAGAMI INC. 1864-3692	82 12 21	30, rue des Trembles, Matagami
CENTRE D'HABITATION DE GRACEFIELD, INC. 1864-5572	82 12 29	Gracefield
CERCLE DES FEMMES DU QUÉBEC D'ORIGINE INDIENNE 1864-3296	82 12 20	84, avenue Easton, Montréal-Ouest
CIM LOISIR INC. 1863-9872	82 12 10	1500, Base-de-Roc, Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LES CITOYENS DE CANNES-DE-ROCHES (C.C.D.R.) 1864-3759	82 12 21	Percé
CLINIQUE PSYCHO SOCIALE DES HAÏTIENS DE MONTRÉAL 1861-3000	83 01 05	7459, Louis-Hémon, Montréal
CLUB ÂGE D'OR OCTAVE-CRÉMAZIE 2150-1341	83 01 07	Montréal
LE CLUB DE BALLE MOLLE PAPILLON DE TERREBONNE INC. 1863-4550	82 11 25	859, Léveillé, Lachenaie
LE CLUB DE BASKETBALL DU GRAND SHAWINIGAN 1862-7729	82 11 03	2592, rue Papineau, Shawinigan
CLUB DE COURSE À PIED LES VADROUILLEURS DE VAUDREUIL-SOULANGES 1861-1533	82 09 15	21, rue St-Joseph, Vaudreuil
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE VARENNES 1863-1572	83 01 04	300, de Martigny, Varennes
CLUB DE PHOTOGRAPHIE DE LACHINE 1864-3973	82 12 23	39, 6 ^e Avenue, Lachine
CLUB DE SKI DE FOND ÉVASION INC. 1864-3601	83 01 12	Route rurale numéro 3, Cookshire
CLUB DE SKI DE FOND KELLY 2150-1309	83 01 07	2016, rue Dionne, Plessisville
CLUB DE TENNIS DE LA PLAGE SOUTHIÈRE INC. 1863-7454	82 12 02	Magog
CLUB DE TENNIS DE MURDOCHVILLE 1864-3544	82 12 20	Murdochville
CLUB DE VÉHICULES MOTORISÉS DE CONTRECOEUR 1862-5798	82 10 29	4325, rang du Ruisseau, Contrecoeur
LE CLUB DES AMIS DU JUNIOR DE VERDUN INC. 2149-9793	83 01 05	688, rue Rielle, Verdun
CLUB DES PATINEURS VOLANTS DE LAC ETCHEMIN INC. 1863-7603	82 12 03	305, rue Ferland, Lac-Etchemin
CLUB HOCKEY FLEUR DE LYS DE QUÉBEC INC. 1862-3421	82 10 22	Rue d'Alembert, aréna Les Saules, Québec
CLUB LIONS DE JOUTEL INC. 1862-1946	82 10 19	533, boulevard Joutel, Joutel

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CLUB OPTIMISTE COTEAU-LANDING 1863-7538	82 12 02	121, rue Principale, Coteau-Landing
CLUB OPTIMISTE D'ASTON, QUÉBEC, INC. 1863-9641	82 12 08	Aston-Jonction
CLUB OPTIMISTE DE ST-FÉLIX-DE KINGSEY, INC. 1864-3429	82 12 17	Route rurale numéro 2, Saint-Félix-de-Kingsey
CLUB OPTIMISTE MONT-TREMBLANT INC. 1863-5797	82 11 25	Mont-Tremblant
LE CLUB OPTIMISTE ST-PAUL D'ABBOTSFORD INC. 2149-9736	83 01 05	Saint-Paul-d'Abbotsford
CLUB SOCIAL DU PERSONNEL DE L'UQAM 1863-3768	83 12 08	Université du Québec à Montréal, Montréal
CLUB SOCIAL « L'ENTREAGENT » 1864-3395	82 12 17	1300, boulevard Ste-Anne, Beauport
CLUB SOCIAL « 485 » 1861-7431	82 10 04	Montréal
CLUB SPORTIF LES RIVERAINS INC. 1862-9972	82 11 12	Saint-Alphonse-de-Rodriguez
CLUB SPORTIF PARAGON INC. PARAGON SPORTS CLUB INC. 1863-5805	82 12 22	Montréal
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE PETIT-SAGUENAY 1863-5557	82 11 23	25, du Quai, Petit-Saguenay
COMITÉ DES ACTIVITÉS SOCIALES DES ÉTUDIANTS EN GÉNIE FORESTIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL 1863-1929	82 11 16	Faculté de Foresterie, local 0176, Université Laval, Sainte-Foy
COMITÉ DES JEUNES CITOYENS DU SECTEUR ADÉLARD DUGRÉ 1861-7811	82 10 06	3825, de Labadie, bureau 14, Trois-Rivières
COMITÉ DES LOISIRS DE FONTAINEBLEAU 2150-1424	83 01 07	Fontainebleau
COMITÉ HOCKEY, SECTEUR IBERVILLE DE ST-HUBERT 1862-9428	82 11 08	5900, boulevard Cousineau, Saint-Hubert
COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DE VALLÉE DE L'OR 2150-1382	83 01 07	Val-d'Or

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
COMMUNAUTÉ ZAIROISE DE QUÉBEC 2150-1713	83 01 11	Sainte-Foy
CONCOURS « MISS RIVIÈRE-DES-PRAIRIES » 1864-3080	82 12 08	11354, Armand-Bombardier, Montréal
CONFRÉRIE DU DERNIER DEVOIR HEVRA KADISHA HESSED VEEMET 1862-9154	82 11 10	Montréal
CONSEIL DE L'ÂGE D'OR RÉGION MONTRÉAL- LAC ST-LOUIS 1863-5540	82 11 23	78, 6 ^e Avenue, LaSalle
LA CORPORATION DE L'AÉROPORT DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL INC. 1864-3932	82 12 22	2570, Bernard-Pilon, Saint-Mathieu-de-Beloecil
LA COUPE DE MONTRÉAL, TOURNOI INTERNATIONAL DE HANDBALL OLYMPIQUE INC. 1863-7306	82 12 15	Montréal
LES CRÉATIONS PÉDAGOGIQUES DU QUÉBEC INC. 1862-3983	82 10 27	Montréal
L'ÉCOLE: « LE ROCHER VIVANT » 1862-5723	82 10 29	Sherbrooke
LES ÉDITIONS COMMUNAUTÉS MILITANTES INC. 1864-3361	82 12 17	Saint-Hyacinthe
L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES DE LA HAUTE-GATINEAU . 1861-7910	82 10 07	224, rue Notre-Dame, Maniwaki
EXPOSITION ANTIQUE DE BEAURIVAGE INC. 1862-7992	82 11 05	Saint-Agapit
FESTIVAL D'HIVER DE STE-MARGUERITE-MARIE 1863-7108	82 11 29	Sainte-Marguerite-Marie
FESTIVAL FORESTIER JEANNOIS INC. 1862-9725	82 11 10	53, 4 ^e Avenue est, L'Ascension-de-Notre-Seigneur
LES FÊTES DE L'ARMAGHNE INC. 1864-3981	82 12 23	Armagh
FONDATION CANADIENNE POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE EN OSTÉOPATHIE DE MONTRÉAL INC. 1864-1811	82 12 15	Montréal
LA FONDATION DONAT PRÉVOST INC. 1863-7264	82 11 30	7045, rue Marseille, Montréal
FONDATION PIERRE-RÉMI NARBONNE INC. 1860-7564	82 10 28	110, rue du Collège, Saint-Rémi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LA FRATERNITÉ DES POLICIERS-POMPIERS D'ARTHABASKA INC. 1861-3497	82 09 23	841, boulevard Bois-Francs sud, Arthabaska
LA GARDE-AMIS 1861-5757	82 09 30	1913, rue St-Jacques, Montréal
GARDERIE GANEYNOU — NOTRE JARDIN 1862-5863	82 11 01	4605, rue Mackenzie, Montréal
GARDERIE LA MARÉE MONTANTE 1864-1845	82 12 15	Sainte-Anne-des-Monts
GROUPE ENTRE FEMMES DE L'OUTAOUAIS 1864-5523	82 12 23	Hull
« LA BOÎTE À SURPRISES » CAFÉ CULTUREL 2149-9645	82 12 30	111 C, rue Normétal, Normétal
LA LIGUE DE HOCKEY RÉTRO-ACTION D.S.N.C.O. INC. 2149-9686	83 01 05	Service des loisirs et des parcs, hôtel de ville, Québec
LA LIGUE DE PITOUNE DU VIEUX POËLE D'ÉVAIN INC. 1863-9591	82 12 08	98, boulevard Évain ouest, Évain
LOISIR D'ÉTÉ AMICAL DEUX-MONTAGNES INC. 1863-3495	82 11 17	744, 5 ^e Avenue, Verdun
LOISIRS JEUNESSE DU CAP-DE-LA-MADELEINE INC. ... 1864-3940	82 12 23	35, rue Toupin, Cap-de-la-Madeleine
M.S.P. ST-PIERRE INC. 1864-3999	82 12 23	320, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup
LA MAISON CHEZ TOI INC. 1861-9924	82 10 13	Montréal
MAISON QUÉBÉCOISE DU THÉÂTRE POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE 1864-3817	82 12 22	Montréal
ORGANISATION C.S.L. INC. 1863-9955	82 12 13	145, rue Sainte-Anne, L'Assomption
PARC-ÉCOLE NOTRE-DAME DE FATIMA 1864-1761	82 12 15	6381, rue Notre-Dame, Lac-Mégantic
LE PÉLERIN, CLUB DE MONTAGNE 2149-7078	82 12 29	Huberdeau
LES PETITS PAS JACADIENS INC. 1863-7926	82 12 06	Saint-Jacques
PORTUGALIA-TRADITION ET CULTURE 1861-0295	82 12 07	1325, place Port-Royal, Brossard

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LES PRODUCTIONS CABLOVISUELLES ALMA INC. 1862-1540	82 10 15	590, rue Collard ouest, Alma
REGROUPEMENT DES FEMMES DE DEUX-MONTAGNES (R.F.D.-M.) 1864-1589	82 12 13	273, 4 ^e Avenue, Deux-Montagnes
REGROUPEMENT DES SOURDS DE CHARLESBOURG ... 1863-9922	82 12 13	1550, rue Saint-Viateur, Charlesbourg-Est
SERVICE BÉNÉVOLE DU CENTRE HOSPITALIER DE MÉTABETCHOUAN 1864-3874	82 12 22	40, rue de l'Hôpital, Métabetchouan
LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DES LAURENTIDES 1862-5939	82 11 01	Sainte-Agathe-des-Monts
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE MONTARVILLE 1863-1812	82 11 16	Saint-Bruno-de-Montarville
SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE DU QUÉBEC 1864-3122	82 12 14	874, avenue Hartland, Outremont
L'UNION DES SAINT-MARCOIS À L'ÉTRANGER (SECTION DE QUÉBEC) 1863-3487	82 11 17	8295, Octave-Pelletier, Montréal

26926-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé à la corporation suivante:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
SOCIÉTÉ DE LOCATION DE VOITURES U.S.F.L., INC. 1220-4228	83 01 14	Système corporatif CT (Canada) Ltée 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy

26926-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les**Avis de reprise d'existence**

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence aux compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
LES AMIS DES SCOUTS D'ALMA INC. 1231-4647	82 12 06	Aucune
BRIQUES ORLÉANS INC. 1318-8263	82 12 14	Aucune
Z. CHARBONNEAU LTEE 1105-4988	82 12 09	Aucune
CLUB SOCIAL DES PROFS DE LA RÉGION DE L'AMIANTE INC. 1467-7686	83 01 25	Aucune
PLACEMENTS J.-M. JODOIN INC. 1503-2808	82 12 09	Aucune
JULES ROY & FILS LTEE 1363-0835	83 01 12	Aucune

26926-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

**Aménagement et l'urbanisme —
Loi sur l'****Municipalité régionale de comté de L'Assomption**

Prevez avis qu'en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), j'accorde un délai jusqu'au 31 décembre 1983, à compter de ce jour, à la municipalité régionale de comté de L'Assomption, afin de lui permettre d'entreprendre l'élaboration d'un schéma d'aménagement.

Québec, le 25 janvier 1983.

27040-o

Le sous-ministre,
PATRICK KENNIFF.

**Municipalité régionale de comté de
Maria-Chapdelaine**

Prenez avis qu'en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), j'accorde un délai jusqu'au 31 décembre 1983, à compter de ce jour, à la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine, afin de lui permettre d'entreprendre l'élaboration d'un schéma d'aménagement.

Québec, le 25 janvier 1983.

27040-o

Le sous-ministre,
PATRICK KENNIFF.

Associations coopératives — Loi sur les

COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DU BON-PASTEUR (QUÉBEC)

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DU BON-PASTEUR (QUÉBEC) », dont le siège social est situé à Québec, QC, dans la circonscription électorale de Jean-Talon.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

JEAN-MARIE BOUCHARD.

27030-o

LA COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE LAPINS D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LA COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE LAPINS D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE », dont le siège social est situé à La Sarre, QC, dans la circonscription électorale de d'Abitibi-Ouest.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

JEAN-MARIE BOUCHARD.

27031-o

COOPÉRATIVE D'HABITATION « HARMONIE » DE MONTRÉAL

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « HARMONIE » DE MONTRÉAL », dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Dorion.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

JEAN-MARIE BOUCHARD.

27032-o

COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE PRODUCTION « UNIFORMES TRASSO »

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE PRODUCTION « UNIFORMES TRASSO » », dont le siège social est situé à Longueuil, QC, dans la circonscription électorale de Marie-Victorin.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

JEAN-MARIE BOUCHARD.

27033-o

Avis divers

La Commission des Écoles Catholiques de Montréal

Avis est, par les présentes, donné qu'en vertu de l'article 535 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chap. 1 à 14 et ses amendements), le Conseil des commissaires à sa réunion du 31 janvier 1983 a résolu que le nombre des commissaires à la Commission des Écoles Catholiques de Montréal sera de dix-neuf.

Montréal, le 1^{er} février 1983.

Le secrétaire d'élections,
ELPHÈGE LACASSE.

27058-o

Commission des écoles protestantes du Grand Montréal

The Protestant School Board of Greater Montréal

Avis est, par les présentes, donné qu'en vertu de l'article 535 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chap. 1-14), le Conseil des commissaires à sa réunion du 15 décembre 1982 a résolu que le nombre de commissaires de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal ne soit pas modifié et sera de 15 membres pour la prochaine élection scolaire.

Le président d'élections,
JOHN M. BLACK.

27059-o

Conseil scolaire de l'île de Montréal*Rachat d'obligations*

Obligations à fonds d'amortissement émises par Protestant School Board of Greater Montreal, Commission des écoles protestantes du Grand Montréal.

Émission de 2 425 000 \$ d'obligations 6 7/8 % à fonds d'amortissement remboursables en monnaie américaine échéant le 1^{er} avril 1982, dont le numéro commence par la lettre Y.

Avis public est, par les présentes, donné aux détenteurs des obligations ci-haut mentionnées que le Conseil scolaire de l'île de Montréal (la dette obligataire du Protestant School Board of Greater Montreal, Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, étant devenue, depuis le 1^{er} juillet 1973, la dette obligataire dudit Conseil scolaire en vertu du chapitre 60 des lois du Québec de 1972) se propose de racheter et rachètera, le 1^{er} avril 1983, pour les fins du fonds d'amortissement, les obligations suivantes à 100 % de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date du rachat, à savoir:

Coupures de 1 000 \$

YM 163	YM 166	YM 169	YM 172
YM 164	YM 167	YM 170	YM 173
YM 165	YM 168	YM 171	

Coupures de 5 000 \$

YVM 127	YVM 131	YVM 135	YVM 138
YVM 128	YVM 132	YVM 136	YVM 139
YVM 129	YVM 133	YVM 137	YVM 140
YVM 130	YVM 134		

Coupure de 25 000 \$

YXXV 09

Les obligations devant être ainsi rachetées deviendront dues et payables, le 1^{er} avril 1983, et seront payées en monnaie des États-Unis d'Amérique au bureau de la Royal Bank and Trust Company ou la Bank of Montreal Trust Company, cité et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus.

Les obligations immatriculées doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations

présentement appelées pour paiement cessera de courir le et après le 1^{er} avril 1983.

Montréal, le 3 février 1983.

Conseil scolaire de l'île de Montréal,
Le directeur des services financiers,
27034-0 L.G. SERGE GADBOIS.

Ville de Rimouski

Avis public est, par les présentes, donné par Hubert Dubé, greffier, que la ville de Rimouski entend se prévaloir des dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes, tel que ci-après reproduit, pour les lots ci-après mentionnés:

Rue des Ardennes: lot 28-5-4 du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 5 juin 1970.

Rue Arpin: lot 53-36-1 du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 27 août 1968.

Rue de l'Auvergne: lots 206-64-153, 207-104-156 et 207-104-161 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, descriptions techniques préparées par Victor Banville, a.-g., le 3 février 1967.

Rue du Bocage: lot 67-9-1-1 du cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Victor Banville, a.-g., le 25 août 1970.

Boulevard Arthur-Buies: lots 206-64-66-1 et 207-104-9-1 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, descriptions techniques préparées par Victor Banville, a.-g., le 27 septembre 1966.

Rue Chapais: lots 189-49-2-2 et 189-49-4 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, description techniques préparées par monsieur Victor Banville, a.-g. le 20 octobre 1971.

Rue des Chevaliers: lots 189-47-7 et 191-73-3 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, description techniques préparées par Victor Banville, a.-g., le 1^{er} mars 1968.

Rue du Domaine: lot 32-12-2-25 du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, description technique préparée par Victor Banville, a.-g., le 22 septembre 1967.

Rue Duberger: lots 216-9-14 et 217-22-41 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski,

descriptions techniques préparées par Louis-L. Doyon, a.-g., le 11 octobre 1967.

Rue Sasseville est: lots 189-49-3 et 189-50-2 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, descriptions techniques préparées par Victor Banville, a.-g., le 20 octobre 1971.

Rue de la Gare: lot 63-9 du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 14 janvier 1964.

Rue de Gascogne: lots 206-64-182 et 207-104-171 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, descriptions techniques préparées par Louis-L. Doyon, a.-g., le 16 mai 1969. Lot 207-104-153 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, descriptions techniques préparées par Louis-L. Doyon, a.-g., le 3 février 1967.

Rue des Gouverneurs: lot 548-56-90-1 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Guy Leblanc, a.-g., le 15 juin 1971.

Rue Léonidas: lot 188-68-2-1 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Jean-Yves Asselin, a.-g., le 31 août 1970.

Rue Michel-Brûlé: lot 217-22-11 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 3 mars 1966.

Rue Mgr-Carbonneau: lot 211-146-4 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 10 août 1961.

Rue Mgr-Plessis: lot 212-255-14 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Yvan Garneau, a.-g., le 1^{er} octobre 1968.

Rue Notre-Dame: lot 521-82-1 du cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 28 décembre 1967. Lots 458-3-1 et 457-1 du cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski, descriptions techniques préparées par Louis-L. Doyon, a.-g., le 15 février 1965.

Place du Parc: lot 211-266-2-1 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 20 février 1973.

Rue du Repos: lot 32-12-2-21 du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, description technique préparée par Victor Banville, a.-g., le 22 septembre 1967.

Rue Rouleau: lot 368-1-1 du cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 30 avril 1952.

Rue Saint-Joseph: lot 521-112-1 du cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 28 décembre 1967.

Rue Saint-Laurent: lot 521-12-1-1 du cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 28 décembre 1967.

Rue Saint-Robert: lot 212-217-3-1 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 28 décembre 1967.

Rue de la Seigneuresse: lot 211-247-10-1 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 31 mars 1967.

Rue Sirois: lot 212-255-15 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Yvan Garneau, a.-g., le 1^{er} octobre 1968. Lots 212-44-1, 212-47-1, 212-57-1 et 212-41-1 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, descriptions techniques préparées par Louis-L. Doyon, a.-g., le 28 décembre 1967.

Rue Thomas-Taschereau: lots 245-13-1, 245-13-2 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, descriptions techniques préparées par Louis-L. Doyon, a.-g., le 19 avril 1968.

Rue d'Youville: lot 60-28-7 du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, description technique préparée par Yvon Boulanger, a.-g., le 6 novembre 1970.

2^e Rue: lot 205-3-3 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 18 juin 1970.

5^e Rue: lot 207-57-2 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 31 janvier 1956.

17^e Rue: lots 206-64-122-1, 206-64-127-1 et 207-104-113-1 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, descriptions techniques préparées par Louis-L. Doyon, a.-g., le 6 septembre 1967. Lot 207-104-110-1 du cadastre officiel de la paroisse de

Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Victor Banville, a.-g., le 27 septembre 1967.

Rue Ross: lot 215-14-8 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 23 septembre 1966.

Rue Sainte-Marie: lot 519-39-1 du cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski, description technique préparée par Louis-L. Doyon, a.-g., le 30 avril 1952.

Les rues et ruelles ouvertes au public depuis au moins dix (10) ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article.

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chap. C-1).

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouve les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois à la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues au paragraphes 1^o et 2^o ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix (10) années précédentes. (S.R. 1964, chap. 193, art. 430; 1968, chap. 23, art. 8).

Les plans et descriptions techniques des rues ou ruelles, pour lesquelles la ville de Rimouski se prévaut du

présent article, sont déposés au bureau du greffier ainsi qu'au bureau d'enregistrement de Rimouski.

Il est également certifié par les présentes que la ville de Rimouski a accompli les formalités prévues à l'article 422 de la Loi sur les cités et villes.

Rimouski, le 21 janvier 1983.

26985-6-2-o

Le greffier-relationshipiste,
HUBERT DUBÉ, O.M.A.

Village de Sainte-Clothilde-de-Horton

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chap. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 4 janvier 1983, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 42 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication.

Sainte-Clothilde-de-Horton, le 11 janvier 1983.

26927-o

La secrétaire-trésorière,
LOUISE BESSETTE LANGLOIS.

Succession Germaine Dulac Lacasse

Avis est, par les présentes, donné que Serge Lacasse, agent distributeur, domicilié au 7452, boulevard Lévesque, Duvernay, Laval, seul et unique légataire de sa mère, feuë dame Germaine Dulac Lacasse, en son vivant domiciliée au 10145, rue Olympia, Montréal, où elle est décédée le quatorze (14) mars mil neuf cent quatre-vingt-un (1981), en laissant un dernier testament non révoqué ni modifié, passé devant Robert Brunet, notaire, le vingt-deux (22) décembre mil neuf cent soixante-quinze (1975) sous sa minute numéro 605, a accepté la succession de ladite Germaine Dulac Lacasse, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte passé devant Pierre Benoit, notaire, le premier (1^{er}) mai mil neuf cent quatre-vingt-un (1981), et dont copie a été enregistrée à Montréal sous le numéro 3169068.

De plus, suite à un jugement le confirmant exécuteur testamentaire et lui donnant un nouveau délai d'inventaire et de décision, rendu en Cour supérieure de la province de Québec, district judiciaire de Montréal, par l'honorable juge Ruston B. Lamb, dossier numéro 14-004731-816, en date du quinze (15) février mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982), ledit Serge Lacasse a confirmé son acceptation, sous bénéfice d'inventaire,

tout en renonçant à la communauté de biens ayant existée entre ladite Germaine Dulac et Vilbon Lacasse, aux termes d'un acte reçu devant Normand Bélanger, notaire, ayant son bureau principal au 8328, rue Saint-Denis, Montréal, province de Québec, daté du douze (12) novembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982), sous sa minute numéro 358 et enregistré à Montréal sous le numéro 3305621.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait par le notaire Normand Bélanger, dans l'acte ci-dessus mentionné et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Montréal, le 11 janvier 1983.

26986-o *Le procureur,*
NORMAND BÉLANGER, notaire.

Succession Jean Boudreault

Avis est, par les présentes, donné que dame Colette Sabourin, ménagère, veuve en premières noces et non remariée de feu Jean Boudreault, domiciliée au 4063, rue de Lapéinière, Montréal, H1M 2J3, seule et unique légataire universelle de son époux feu Jean Boudreault, en son vivant cuisinier, domicilié à Montréal, au 4063, rue de Lapéinière où il est décédé, le quinze décembre mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982), en laissant un testament reçu devant Jacques Morand, notaire, le vingt-deux septembre mil neuf cent soixante et onze (1971) et portant le numéro mille trois cent six (1306) des minutes dudit notaire, a accepté la succession dudit Jean Boudreault, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Jacques Morand, notaire, 4001, boulevard Crémazie est, bureau 001, Montréal, H1Z 2L2, daté le 24 janvier 1983, sous le numéro huit mille deux cent soixante-sept (8267) de ses minutes.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Jacques Morand et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus. Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la Loi.

Montréal, le 24 janvier 1983.

27008-o *Le procureur,*
JACQUES MORAND, notaire.

Succession Lucie Godard

Avis est, par les présentes, donné que Georgeline Godard, domiciliée au 201 Ostiguy, Lavaltrie, et Rita Drouin, domiciliée au 1094, rue Brière, Bellefeuille, agissant respectivement en leur qualité de tutrice aux mineurs René Martel et Joel Martel, ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, suivant acte reçu devant Louise Ménard, notaire, le dix-sept décembre mil neuf cent quatre-vingt-deux, enregistré à Terrebonne sous le no 649644, la succession de Lucie Godard (mère des mineurs), décédée le onze septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux, de son vivant, femme au foyer, domiciliée au 675, Bastien, Saint-Jérôme. Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant le notaire soussigné et peut être consulté à son bureau, 38, rue Legault, Saint-Jérôme, QC. J7Z 2B8. Après 2 mois du présent avis, les tutrices ès qualités, paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la Loi.

Saint-Jérôme, le 21 janvier 1983.

26928-o *Le procureur,*
LOUISE MÉNARD, notaire.

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse d'économie du Centre du Québec

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé la requête de la « Caisse d'économie St-Laurent » et de la « Caisse d'économie du Centre du Québec », datée du 15 juin 1982, demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses. Le nom de la caisse résultant de cette fusion est « Caisse d'économie du Centre du Québec ». Le siège social de cette caisse est à Trois-Rivières dans la circonscription électorale de Trois-Rivières.

Le groupe dans lequel la Caisse pourra recruter ses membres sera les employés, retraités et leur conjoint, des corporations, sociétés et institutions suivantes: Centre Hospitalier Ste-Marie, Wabasso Inc., Centre Hospitalier St-Joseph de Trois-Rivières, Westinghouse Canada Inc., Fergusson Atlantic, Structure C.Q.S., Inc., La Cie Canadienne de Service de Linge Inc., Foyer Joseph-Denys Inc., Trois-Rivières Chevrolet (1982) Inc., Carrefour des Vieilles Forges Inc., Trois-Rivières Plymouth Ltée, Télévision Saint-Maurice Inc., Béton Laurentide Inc., Béton A.B. Inc., Béton Vibré Limitée, Kruger Inc., Sangamo Canada Ltée, Les Transformateurs Ferranti-Packard.

Cette caisse sera affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec.

Québec, le 27 janvier 1983

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

27035-o

Caisse d'économie Émerillon

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé la requête de la « Caisse d'économie Capitale » et de la « Caisse d'économie Émerillon » datée du 26 août 1982, demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses. Le nom de la caisse résultant de cette fusion est « Caisse d'économie Émerillon ». Le siège social de cette caisse est à Québec dans la circonscription électorale de Limoilou.

Le groupe dans lequel la Caisse pourra recruter ses membres sera les employés, les retraités, leur conjoint, des corporations, institutions et sociétés suivantes: Papeterie Reed Ltée, Service des Incendies de la ville de Québec, Domtar Inc. — Division des cartonnages ondulés, le Conseil des Ports Nationaux (Québec), Centre des données maritimes Inc., Glassine Canada Inc., Les boissons gazeuses Guy H. Mainville Inc, Bunge du Canada Ltée, Lignosol Chemicals Limited, Canadien Pacifique (région de Québec), La Brasserie Labatt Limitée (succursale Québec), Chemins de fer Nationaux du Canada (régions: Québec, Saguenay et Abitibi)

Cette caisse sera affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec.

Québec, le 27 janvier 1983.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

27036-o

Caisse d'économie Marquette

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 30 mars 1982 « Ace Employees Credit Union » changeant son nom en celui de « Caisse d'économie Marquette ».

Québec, le 31 janvier 1983.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

27037-o

Caisse d'économie Strathcona et sa version Strathcona Credit Union

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé la requête de la « Caisse d'économie Strathcona » et de la « Caisse d'économie des services hospitaliers communs (Montréal) » datée du 18 août 1982, demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses. Le nom de la caisse résultant de cette fusion est « Caisse d'économie Strathcona et sa version Strathcona Credit Union ». Le siège social de cette caisse est à Montréal dans la circonscription électorale de Notre-Dame-de-Grâce.

Le groupe dans lequel la caisse pourra recruter ses membres sera les employés, les retraités, leur conjoint des corporations, institutions et sociétés suivantes: YMCA de Montréal, YWCA de Montréal, Les services communautaires catholiques (F.C.C.S.) Inc., Université Concordia, Université McGill, Collège Dawson, Collège d'enseignement général et professionnel John Abbott, Loyola High School, Caisse d'économie Strathcona, Marianopolis College, Hôpital Royal Victoria, L'Hôpital neurologique de Montréal, L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis, Centre hospitalier Côte-des-Neiges, Centre hospitalier de St-Mary, Hôpital Reine Elizabeth de Montréal, L'Hôpital de Montréal pour enfants, Hôpital Catherine Booth de l'armée du salut, Hôpital Reddy memorial, Hôpital général de Montréal, Le Centre de soins prolongés de Montréal, Hôpital Grace Dart, Hôpital Général du Lakeshore, Centre hospitalier Juif de l'espérance, Hôpital Ste-Anne-de-Bellevue.

Cette caisse sera affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec.

Québec, le 27 janvier 1983.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

27038-o

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Marie Régina Victoire Vicky Blouin

Par le certificat numéro 83-01 du 24 janvier 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom

de Marie Régina Victoire Blouin, née le 6 août 1943, en celui de Marie Régina Victoire Vicky Blouin.

Sainte-Foy, le 28 janvier 1983.

26984-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Joseph Arcade Octave Cormier

Par le certificat numéro 83-02 du 24 janvier 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Arcade Cormier, né le 12 janvier 1923, en celui de Joseph Arcade Octave Cormier.

Sainte-Foy, le 28 janvier 1983.

26984-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Marie Marguerite Mariale Madeleine Marielle Côté

Par le certificat numéro 83-03 du 24 janvier 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Marguerite Mariale Madeleine Côté, née le 6 mai 1941, en celui de Marie Marguerite Mariale Madeleine Marielle Côté.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1983.

26984-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Maureen Fecteau

Par le certificat numéro 83-05 du 24 janvier 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Joseph Jean Marc Maurice Fecteau, né le 8 avril 1931, en celui de Maureen Fecteau.

Sainte-Foy, le 28 janvier 1983.

26984-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Yvon Gauthier

Par le certificat numéro 83-06 du 24 janvier 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Marie Thérèse Cécile

Gauthier, née le 6 mars 1951, en celui de Yvon Gauthier.

Sainte-Foy, le 28 janvier 1983.

26984-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Joseph Ulric Girard

Par le certificat numéro 83-08 du 24 janvier 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Ulric Landry, né le 20 mai 1942, en celui de Joseph Ulric Girard.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1983.

26984-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

John Peter Guy

Par le certificat numéro 83-04 du 24 janvier 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de John Patrick Guy, né le 14 novembre 1963, en celui de John Peter Guy.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1983.

26984-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Marie Cécile Carole Murielle Perreault

Par le certificat numéro 83-10 du 24 janvier 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Cécile Carole Murielle Vinette, née le 11 juin 1950, en celui de Marie Cécile Carole Murielle Perreault.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1983.

26984-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Marie Nicole Regina Lise Perreault

Par le certificat numéro 83-09 du 24 janvier 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom

de Marie Nicole Regina Lisé Vinette, née le 2 juillet 1948, en celui de Marie Nicole Regina Lisé Perreault.

Sainte-Foy, le 27 janvier 1983.

26984-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Michelle Ward

Par le certificat numéro 83-07 du 24 janvier 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Michael Thomas Ward, né le 15 février 1950, en celui de Michelle Ward.

Sainte-Foy, le 28 janvier 1983.

26984-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Elsa Eva Gertrude Woloz

Par le certificat numéro 83-11 du 24 janvier 1983, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Eva-Gertrude Voloz, née le 27 octobre 1935, en celui de Elsa Eva Gertrude Woloz.

Sainte-Foy, le 31 janvier 1983.

26984-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Demandes

Marie Émilienne Albert

Prenez avis que Marie Émilienne Albert, domiciliée au 391, rue de Navarre, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Mimi Albert.

Québec, le 21 janvier 1983.

26862-5-2-o *Les procureurs de la requérante,*
SIROIS, BLANCHARD, BEAUDET,
WATTERS & LAMONTAGNE.

Yetvart Partana Artar

Avis est donné que Yetvart Partana Artar, restaurateur, demeurant au no 1471, rue Viel, Montréal, QC,

s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Édouard Artar.

Montréal, le 12 janvier 1983.

27006-6-2-o *Le procureur du requérant,*
ME H. SUMBULIAN.

François Boudreau

Prenez avis que François Boudreau, résidant et domicilié au 7513A, rue Berri, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de François Darrick.

Montréal, le 30 novembre 1982.

26809-5-2-o *Les procureurs du requérant,*
TOULET, BUSHEY, LAPORTE
& TURGEON.

Jeanne Marthe Chrétien alias Jeanne Lebel

Avis est, par les présentes, donné que Jeanne Marthe Chrétien alias Jeanne Lebel, domiciliée et résidant à R.R. 2, Dubuisson, district d'Abitibi, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jeanne Lebel.

Val-d'Or, le 6 janvier 1983.

26810-5-2-o *Les procureurs de la requérante,*
ST-JULIEN TESSIER & ASSOCIÉS.

Marie Francine Pauline De Grandmont

Avis est donné que Marie Francine Pauline De Grandmont, maîtresse de maison, domiciliée au 139, Jolicoeur, Hull, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Francine Paulette De Grandmont. Aucune autre personne ne verra son nom affecté suite à la présente requête.

Hull, le 21 décembre 1982.

26811-5-2-o *Le procureur du requérant,*
RODRIQUE GUINDON, notaire.

Françoise Gauthier

Avis est donné que Françoise Gauthier, secrétaire, domiciliée au 2292, rue Liri, Jonquière, district de Chicoutimi, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de France Gauthier.

Ce changement de nom n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Jonquière, le 24 janvier 1983.

Le procureur de la requérante,
LOUISE LAMBERT, notaire.

27020-6-2-0

Sam Samuel Greuner

Avis est donné, par les présentes, que Sam Samuel Greuner, administrateur, résidant et domicilié au 77, chemin Downshire, Hampstead, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Simon Samuel Greene, ledit nom servant à toutes fins que de droit.

Montréal, le 6 janvier 1983.

Le procureur du requérant,
JOYCE BLOND FRANK.

26842-5-2-0

Joseph Jean-Pierre Yvon

Avis est par les présentes donné que Joseph Jean-Pierre Yvon, présentement sans travail, résidant et domicilié au 7045, rue Jarry est, appartement 9, ville d'Anjou, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de reconnaître son nom d'Yvon Cayer.

Québec, le 17 novembre 1982.

Les procureurs du requérant,
26929-6-2-0 TOULET, BUSHEY, LAPORTE & TURGEON.

Lazar Kaller

Avis est donné que Lazar Kaller, domicilié au 5183, rue Durocher, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lazar Weiss.

Ce changement de nom affectera ses quatre enfants mineurs demeurant avec lui, ses fils Shloma, Boruch-Yehuda et Yechial, et sa fille Goldy-Sarah.

Montréal, le 14 janvier 1983.

Le procureur du requérant,
26930-6-2-0 JACOB AARON.

Bertrand Lebrasseur

Avis est donné que Bertrand Lebrasseur, résidant et domicilié au 196, rue Franquelin, Sept-Îles, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ernest Jr. Lebrasseur.

Sept-Îles, le 22 décembre 1982.

Le procureur du requérant,
26829-5-2-0 MARCEL HARVIE, avocat.

Maurice Nadeau

Prenez avis que Maurice Nadeau, apprenti-boulangier, domicilié au 1750, rue Vianney, appartement 1, Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jean-Louis Maurice Nadeau.

Longueuil, le 13 janvier 1983.

Les procureurs du requérant,
26931-6-2-0 BRISSETTE, ST-JACQUES,
TRÉPANIÉ, LAMARRE.

Joseph Honoré Roy

Prenez avis que Joseph Honoré Roy, rentier, résidant et domicilié au 140, rue Eastview, Cookshire, district judiciaire de Saint-François, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Jérémie Roy.

Montréal, le 25 novembre 1982.

Les procureurs du requérant,
26843-5-2-0 BÉLANGER, BEAULÉ, GARCEAU, avocats.

Giovanni Sicurello

Avis est donné que Giovanni Sicurello, vendeur, domicilié au 7595, rue Cartier, Montréal, H2E 2J4, district

de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de John Sicurello.

Montréal, le 11 janvier 1983.

26987-6-2-o

Le procureur du requérant,
YOLLAND LAROSÉE, notaire.

Rezzak Tufenkci

Avis est donné que Rezzak Tufenkci, domicilié au 8081, boulevard Newman, LaSalle, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Tony Rezzak Tufenkci.

Montréal, le 14 janvier 1983.

26830-5-2-o

Les procureurs du requérant,
KANDESTIN, KUGLER &
ASSOCIÉS, avocats.

Michel Vannereux

Avis est, par les présentes, donné que Michel Vannereux, étudiant domicilié et résidant au 1150, rue Barré, Saint-Laurent, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michel Regan.

Saint-Laurent, le 20 janvier 1983.

26888-5-2-o

Les procureurs du requérant,
DESCOTEAUX, JARRY, HÉBERT.

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-055982-792

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JACQUES DEMERS, autrefois domicilié au 8440, rue Lévrard, Montréal, district de Montréal, et maintenant de domicile inconnu, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Jacques Demers, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente

(30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 26 janvier 1983.

26984-o

Le protonotaire adjoint,
DOMINIQUE DI BERNARDO.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-001508-832

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, demanderesse, contre MONSIEUR ALAIN DUHAMEL, défendeur.

Ordonnance

Il est ordonné au défendeur, monsieur Alain Duhamel, de comparaître d'ici trente (30) jours, copie du bref et de la déclaration lui ayant été laissée au greffe à son attention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par le défendeur de comparaître dans ce délai, la demanderesse procèdera à obtenir par défaut un jugement contre lui.

Montréal, le 24 janvier 1983.

27009-o

Les procureurs,
MES LAMARCHE, BÉDARD, DUBÉ,
PROULX-PASINI & JOLICOEUR.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

1852-8166 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, « 1852-8166 QUÉBEC INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 janvier 1983.

26988-o

Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG.

BIGI SHOPS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « BIGI SHOPS INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 janvier 1983.

27021-0 *Les procureurs de la compagnie,*
GREENBLATT, FINKELSTEIN & LANDRY.

**BLUERIDGE REALTY INC.
LES IMMEUBLES BLUERIDGE INC.**

Avis est donné que la compagnie « BLUERIDGE REALTY INC. — LES IMMEUBLES BLUERIDGE INC. », constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 janvier 1983.

26989-0 *Les procureurs de la compagnie,*
KAUFMAN, RESPITZ.

**CAISSES ENREGISTREUSES MONTRÉAL
(RIMOUSKI) LTÉE**

Prenez avis que la compagnie « CAISSES ENREGISTREUSES MONTRÉAL (RIMOUSKI) LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 décembre 1982.

27015-0 *Le secrétaire de la compagnie,*
RICHARD LE PAILLEUR.

CENTRE D'AFFAIRES RIVE-SUD INC.

Prenez avis que la compagnie « CENTRE D'AFFAIRES RIVE-SUD INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Longueuil, le 25 janvier 1983.

26990-0 *La présidente,*
MARGARET NORMAND.

**CENTRE DE DÉPANNAGE VESTIMENTAIRE
DE CHICOUTIMI INC.**

Prenez avis que la corporation « CENTRE DE DÉPANNAGE VESTIMENTAIRE DE CHICOUTIMI INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 12 janvier 1983.

26932-0 *Le procureur de la compagnie,*
GABRIEL M. CÔTÉ.

CERCLE COLOMBIEN DAVELUYVILLE INC.

Avis est, par les présentes donné que « CERCLE COLOMBIEN DAVELUYVILLE INC. », corporation incorporée en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Daveluyville, comté d'Arthabaska, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Daveluyville, le 10 janvier 1983.

27016-0 *Le procureur de la compagnie,*
ROBERT DESAULNIERS, notaire.

**CHARCUTERIE JOHN RAFFI
DELICATESSSEN LTÉE**

Prenez avis que la compagnie « CHARCUTERIE JOHN RAFFI DELICATESSSEN LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 janvier 1983.

26933-0 *Le procureur de la compagnie,*
H. SUMBULIAN, avocat.

CHEMINÉES SÉCURITÉ INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « CHEMINÉES SÉCURITÉ INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution. Le siège social de cette compagnie est situé à Montréal, QC.

Montréal, le 20 janvier 1983.

26991-0 *Les procureurs de la compagnie,*
GUY, MERCIER, BERTRAND,
BOURGEOIS & LAURENT.

CLUB SOCIAL LAFOREST

Prenez avis que la compagnie « CLUB SOCIAL LAFOREST » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1983.

27018-o

Le président,
PHIL. BLOUIN.

CONSTRUCTIONS MONT ROUGE INC.

Prenez avis que la compagnie « CONSTRUCTIONS MONT ROUGE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Tracy, le 10 janvier 1983.

26934-o

Les procureurs de la compagnie,
PÉPIN, LEBLANC & PÉPIN, notaires.

F. CORBEIL CIE. LTÉE

Prenez avis que la compagnie « F. CORBEIL CIE. LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Lachine, le 6 janvier 1983.

26935-o

Le procureur de la compagnie,
PIERRE GASTON, avocat.

DÉPANNEUR ET VARIÉTÉS CAILLOUX INC.

Prenez avis que la compagnie « DÉPANNEUR ET VARIÉTÉS CAILLOUX INC. », 414, 2^e Avenue, Verdun, QC, H4G 2W5, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 janvier 1983.

26992-o

Pour la compagnie,
LOUISE B. GALARNEAU & ASSOCIÉS.

DISTRIBUTIONS F.F.J. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « DISTRIBUTIONS F.F.J. INC. », constituée en vertu

de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 janvier 1983.

27022-o

Les procureurs de la compagnie,
PICHÉ ET SAINT-PIERRE.

DOMAINE VAL DES LACS INC.

Prenez avis que la compagnie « DOMAINE VAL DES LACS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Bois-des-Filion, le 24 décembre 1982.

26936-o

Le procureur de la compagnie,
CLAUDE GRATTON, notaire.

EQUITY SIX DEVELOPMENT CORP.

Prenez avis que la compagnie « EQUITY SIX DEVELOPMENT CORP. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 janvier 1983.

27019-o

Les procureurs de la compagnie,
BLANSHAY, BLANSHAY & FIDINGER.

**LES FILMS PANDORE (QUÉBEC) INC.
PANDORA FILMS (QUÉBEC) INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « LES FILMS PANDORE (QUÉBEC) INC. — PANDORA FILMS (QUÉBEC) INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 juillet 1982.

26937-o

La secrétaire,
ANDRÉE CHAMPAGNE.

FOURRURES ROMÉO LACHANCE INC.

Prenez avis que « FOURRURES ROMÉO LACHANCE INC. » demandera au ministre des Institutions fi-

nancières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 14 janvier 1983.

26938-o

Le procureur de la compagnie,
ME MARC DELISLE.

LA GALERIE D'ART L'IMAGINAIRE INC.

Prenez avis que la corporation « LA GALERIE D'ART L'IMAGINAIRE INC. », demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sillery, le 15 décembre 1982.

27046-o

La présidente,
DIANE PELCHAT.

GENERAL TRACKS CONSTRUCTION COMPANY LIMITED

Prenez avis que la compagnie « GENERAL TRACKS CONSTRUCTION COMPANY LIMITED » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Acton-Vale, le 18 janvier 1983.

26993-o

Le procureur de la compagnie,
FRANÇOIS DESLANDES, *notaire.*

GRAND PRIX DU CANADA INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « GRAND PRIX DU CANADA INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Il ne faut pas confondre cette compagnie avec la division Grand Prix du Canada de La Brasserie Labatt Limitée qui organise annuellement le Grand Prix du Canada et qui poursuit ses opérations normalement.

Montréal, le 25 janvier 1983.

26994-o

Les procureurs de la compagnie,
LAVERY, O'BRIEN.

LES HABITATIONS MÉRIDIEEN INC.

Prenez avis que la compagnie « LES HABITATIONS MÉRIDIEEN INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Longueuil, le 7 janvier 1983.

26995-o

Le président et secrétaire,
YVON BÉLANGER.

INDUSTRIES MONT BLEU INC.

Prenez avis que la compagnie « INDUSTRIES MONT BLEU INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Tracy, le 10 janvier 1983.

26939-o

Les procureurs de la compagnie,
PÉPIN, LEBLANC & PÉPIN, *notaires.*

INSTANT CONCRETE MIX INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « INSTANT CONCRETE MIX INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Laval, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 27 janvier 1983.

27023-o

La secrétaire,
MME FRED BALDASSARE.

MARCEL LABRE INC.

Prenez avis que la compagnie « MARCEL LABRE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 janvier 1983.

26996-o

Le procureur de la compagnie,
ME RICHARD CRÉPEAU.

WILFRID LECLERC INC.

Prenez avis que la compagnie « WILFRID LECLERC INC. » demandera au ministre des Institutions financi-

res et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Tracy, le 10 janvier 1983.

26940-o *Les procureurs de la compagnie,*
PÉPIN, LEBLANC & PÉPIN, *notaires.*

LES LOISIRS DE DAVELUYVILLE INC.

Avis est, par les présentes, donné que « LES LOISIRS DE DAVELUYVILLE INC. », corporation incorporée en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Daveluyville, comté d'Arthabaska, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Daveluyville, le 10 janvier 1983.

27017-o *Le procureur du requérant,*
ROBERT DESAULNIERS, *notaire.*

MORISSETTE PLOMBERIE & CHAUFFAGE LTÉE MORISSETTE PLUMBING & HEATING LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « MORISSETTE PLOMBERIE & CHAUFFAGE LTÉE — MORISSETTE PLUMBING & HEATING LTD. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 janvier 1983.

26997-o *La secrétaire,*
GERTRUDE MORISSETTE.

LE MOUVEMENT POUR LES SERVICES AUX ADOLESCENTS DU QUÉBEC

Prenez avis que la corporation « LE MOUVEMENT POUR LES SERVICES AUX ADOLESCENTS DU QUÉBEC » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 janvier 1983.

26998-o *La vice-présidente provisoire,*
NICOLE CHEVRIER.

PLACEMENTS ATLAS INC.

Prenez avis que la compagnie « PLACEMENTS ATLAS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 30 décembre 1982

26941-o *Le président,*
JACQUES SAINT-PIERRE.

LES PLACEMENTS LARO INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS LARO INC. », corporation légalement constituée par lettres patentes en date du 28 avril 1964, ayant son siège social au 30, place du Ruisseau, Notre-Dame-des-Laurentides, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 24 janvier 1983.

26999-o *Les procureurs de la compagnie,*
FOURNIER, TROTTIER, LEPAGE
& ASS., *notaires.*

PLACEMENTS PAX LTÉE.

Prenez avis que la compagnie « PLACEMENTS PAX LTÉE. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Eustache, le 31 décembre 1982.

27039-o *Le procureur de la compagnie,*
ÉLYSE BINETTE, *notaire.*

PLAYLINE LTD.

Avis est, par les présentes donné que la compagnie « PLAYLINE LTD. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 décembre 1982.

27010-o *Le secrétaire-trésorier,*
HAROLD ULRICH.

ROMA GENERAL REAL ESTATE INC.

Prenez avis que la compagnie « ROMA GENERAL REAL ESTATE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 novembre 1982.

27000-o

Le secrétaire,
PAUL DROUIN.

ST-HUBERT GENERAL STORE LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « ST-HUBERT GENERAL STORE LTD. » constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 décembre 1982.

27001-o

Les procureurs de la compagnie,
KLIGER & KLIGER, *avocats.*

**B. SCHWARTZ & FILS INC.
B. SCHWARTZ & SONS INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « B. SCHWARTZ & FILS INC. — B. SCHWARTZ & SONS INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 janvier 1983.

26942-o

Le secrétaire,
ALEX SCHWARTZ.

**LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
DE VALLEYFIELD INC.**

Avis est, par la présente, donné que « LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE VALLEYFIELD INC. », corporation formée en vertu des dispositions de la partie I de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Salaberry-de-Valleyfield, district de Beauharnois, demande-

ra au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 10 janvier 1983.

26943-o

Le procureur de la Compagnie,
RICHARD LAFONTAINE.

**LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
GRAND-MOULIN INC.**

Prenez avis que la compagnie « LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE GRAND-MOULIN INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Joseph-du-Lac, le 10 janvier 1983.

27002-o

Le procureur de la compagnie,
YVON CATAPHARD, *notaire.*

SYMETREX INC.

Prenez avis que la compagnie « SYMETREX INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 14 décembre 1982.

27003-o

Le vice-président,
ROBERT PELLETIER.

LES TEXTILES ST-ÉDOUARD INC.

Prenez avis que la compagnie « LES TEXTILES ST-ÉDOUARD INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

27004-o

La secrétaire,
A. MARIE BÉLANGER.

TRANSPORT MASKA INC.

Prenez avis que la compagnie « TRANSPORT MASKA INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

27005-o

Le procureur de la compagnie,
JEAN BERNARD, *notaire.*

Divers**SOCIÉTÉ DE GESTION LAC ST-JEAN INC.**

Avis est donné que les biens détenus par la compagnie « SOCIÉTÉ DE GESTION LAC ST-JEAN INC. » seront partagés entre les actionnaires de la compagnie, au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent dans la compagnie, en respectant les droits et privilèges dans ces biens que confèrent ces actions à chacun de leurs détenteurs, quinze jours après la publication de ce règlement à la *Gazette officielle du Québec*.

Alma, le 6 janvier 1983.

Le secrétaire de la compagnie,
26944-o ROGER BANFORD.

Curatelle publique — Loi sur la**Succession Pierre Allard**

Succession de Allard, Pierre, en son vivant du 198, rue Notre-Dame sud, Thetford-Mines, décédé le 16 mai 1977.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chap. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

26945-o

Succession Laurier Clairoux

Succession de Clairoux, Laurier, en son vivant du 1600, avenue Rolland, appartement 1, Verdun, décédé le 1^{er} août 1982.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chap. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers

la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

26946-o

Liquidation des compagnies — Loi sur la**The Chevra Thilum Linas Hatzedeck
Free Loan Association**

(Loi sur les syndicats coopératifs)

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des membres du syndicat coopératif « The Chevra Thilum Linas Hatzedeck Free Loan Association », tenue à Côte-Saint-Luc, le 15 septembre 1981, il a été résolu à l'unanimité que les affaires dudit syndicat soient liquidées et que celui-ci soit dissous en vertu de la Loi sur les syndicats coopératifs et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que M. Philip Margles, c.a., soit nommé liquidateur.

Québec, le 14 janvier 1983.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*
JEAN-MARIE BOUCHARD.

27007-o

Ministères — Avis concernant les**Affaires municipales****Divers****Ville de Montréal**

Le ministre des Affaires municipales, l'honorable Jacques Léonard, conformément à l'article 42 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chap. C-19), a approuvé, en date du 13 décembre 1982, le Règlement numéro 5888 du Conseil de la ville de Montréal, décrétant l'annexion à ladite ville d'une partie du territoire de la ville de Saint-Léonard, dont la description apparaît ci-après; ce règlement entrera en vigueur à compter de la date de la publication du présent avis.

Ce territoire est le suivant:

Un territoire faisant actuellement partie de la ville de Saint-Léonard et comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Sault-au-Récollet les lots 371-404 et 371-405, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du sommet de l'angle nord du lot 371-404; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: la ligne nord-est des lots 371-404 et 371-405, cette ligne mesurant vingt-cinq mètres et dix-sept centièmes (25,17 m); la ligne sud des lots 371-405 et 371-404, cette ligne mesurant vingt-neuf mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes (29,94 m); enfin, la ligne nord-ouest du lot 371-404 jusqu'au point de départ.

Le ministre des Affaires municipales,
JACQUES LÉONARD.

27040-o

Ville de Saint-Léonard

Le ministre des Affaires municipales, l'honorable Jacques Léonard, conformément à l'article 42 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chap. C-19), a approuvé, en date du 13 décembre 1982, le Règlement numéro 1662 du Conseil municipal de la ville de Saint-Léonard, décrétant l'annexion à ladite ville d'une partie du territoire de la ville de Montréal, dont la description apparaît ci-après; ce règlement entrera en vigueur à compter de la date de la publication du présent avis.

Ce territoire est le suivant:

Un territoire faisant actuellement partie de la ville de Montréal et comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Sault-au-Récollet les lots 370-549 et 370-550 et une partie du lot 370, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du sommet de l'angle est du lot 370-550; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: la ligne sud-est dudit lot et son prolongement à travers le boulevard Provencher jusqu'au côté sud-ouest de l'emprise dudit boulevard, cette ligne et son prolongement mesurant vingt-neuf mètres et trente et un centièmes (29,31 m); le côté sud-ouest de l'emprise du boulevard Provencher dans une direction nord-ouest jusqu'à la ligne sud du lot 371-54, ce côté sud-ouest mesurant soixante et un mètres et quarante-trois centièmes (61,43 m); ladite ligne sud, cette ligne mesurant quarante-sept mètres et quarante-cinq centimètres (47,45 m); enfin, la ligne nord des lots 370-549 et 370-550 jusqu'au point de départ.

Le ministre des Affaires municipales,
JACQUES LÉONARD.

27040-o

Institutions financières et Coopératives

Assurances — Loi sur les

La Société Mutuelle d'Assurance contre l'Incendie de Portneuf et Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de Charlesbourg

Prenez avis que La Société Mutuelle d'Assurance contre l'Incendie de Portneuf et la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de Charlesbourg, ayant leur siège social dans les municipalités respectives de Saint-Basile et Charlesbourg, ont respectivement adopté et fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention de fusion sous la raison sociale de « Société Mutuelle d'Assurance contre l'Incendie de Portneuf », le tout conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chap. A-32).

Les deux corporations ont l'intention de demander, par requête commune, au ministre des Institutions financières et Coopératives, de confirmer ladite convention.

Québec, le 5 janvier 1983.

Le secrétaire des compagnies,
JULIEN DUBUC.

26947-6-4-o

Office de la langue française

Avis de normalisation

Conformément à l'article 118 de la Charte de la langue française, l'emploi des termes et expressions normalisés par l'Office de la langue française devient obligatoire dans les textes et documents émanant de l'Administration, dans les contrats auxquels elle est partie, dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés en français au Québec et approuvés par le ministère de l'Éducation ainsi que dans l'affichage public.

Avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 21 janvier 1983, a normalisé les termes français et les définitions qui suivent:

Commission de terminologie de l'éducation

rapport élèves-maitre, n. m. Rapport servant à exprimer le nombre d'élèves par enseignant (ou membre du personnel assimilé) dans un établissement ou dans un organisme d'enseignement. Domaine: éducation — statistiques scolaires.

Note.—Il ne faut pas employer *ratio maître-élèves* pour **rapport élèves-maitre**.

concours, n. m. Épreuve ou ensemble d'épreuves mettant en concurrence des candidats à l'admission à un programme d'études ou à un cours, ou à l'obtention d'une place dans un établissement d'enseignement, d'un prix, d'un titre, d'une bourse, etc., attribués ou décernés à un nombre limité d'entre eux, en fonction de leur classement. Domaine: éducation.

Note.—Le concours vise la sélection d'un nombre déterminé de candidats. L'examen ordinaire fonde son jugement sur le critère d'une note minimale tandis que l'objectif de l'examen purement descriptif est une connaissance plus précise du sujet, de ses qualités, de ses faiblesses.

épreuve, n. f. Exercice écrit, oral, ou pratique, que subit une personne au moment d'un examen ou d'un concours afin d'être évaluée selon ses capacités ou ses connaissances. Domaine: éducation — évaluation des apprentissages — sanction des études.

Notes.—1. Les épreuves d'un examen, d'un concours, sont les diverses parties qui le composent.

2. Par extension, **épreuve** désigne aussi les copies des candidats: corriger les épreuves d'un examen.

examen, n. m. Épreuve ou série d'épreuves, portant sur un ensemble d'enseignements, que l'on fait subir à un candidat dans le but d'évaluer ou de contrôler ses capacités et ses connaissances en vue de la sanction des études. Domaine: éducation — sanction des études — évaluation des apprentissages.

Notes.—1. **Examen** désigne aussi l'action de contrôler ou d'évaluer les connaissances ou les capacités d'une personne.

2. En français contemporain, **passer un examen** signifie « subir les épreuves d'un examen », et non pas « être reçu », sens vieilli de cette expression. L'anglais **to pass an examination** signifie « être reçu ».
3. Le concours vise la sélection d'un nombre déterminé de candidats. L'examen ordinaire fonde son verdict sur le critère d'une

note minimale tandis que l'objectif de l'examen purement descriptif est une connaissance plus précise du sujet, de ses qualités, de ses faiblesses.

épreuve unique, n. f. Épreuve, préparée et corrigée par le ministère de l'Éducation, portant sur une matière donnée et que l'on fait passer le même jour, à la même heure, à tous les élèves d'une même classe de tous les établissements d'enseignement secondaire. Domaine: éducation — sanction des études — enseignement secondaire.

Notes.—1. Exemple: *épreuve de mathématiques de cinquième secondaire*.

2. Il ne faut pas employer *examen uniforme* ni *épreuve uniforme* pour **épreuve unique**.

examen officiel, n. m. Ensemble des épreuves uniques d'une classe donnée. Domaine: éducation — sanction des études — enseignement secondaire.

Notes.—1. Par exemple, l'examen officiel de cinquième secondaire comprend, entre autres, les épreuves de français, de mathématiques et de géographie.

2. Il ne faut pas employer *examen du ministère* pour **examen officiel**.

reconnaissance d'aptitude à l'enseignement, n. f. Processus administratif au terme duquel le ministre de l'Éducation déclare une personne apte à exercer, de façon temporaire ou permanente, la fonction d'enseignant ou d'enseignante. Domaine: éducation — reconnaissance d'aptitude professionnelle.

Note.—Il ne faut pas employer *certification des enseignants* ni *certification des maîtres* pour désigner la **reconnaissance d'aptitude à l'enseignement**.

Commission de terminologie géographique

Conformément à l'article 125c de la Charte de la langue française, la Commission de toponymie doit établir et normaliser la terminologie géographique, en collaboration avec l'Office de la langue française.

archipel, n. m. Groupe d'îles.

rigole, n. f. Sillon naturel ou artificiel collectant les eaux de ruissellement.

rivière, n. f. Cours d'eau d'importance variable recevant des tributaires et se déversant dans une nappe d'eau ou un cours d'eau plus important.

ruisseau, n. m. Très petit cours d'eau.

source, n. f. Point d'émergence d'une nappe d'eau souterraine.

brisant, n. m. Écueil proche d'une côte sur lequel les vagues se brisent et déferlent.

écueil, n. m. Rocher ou amoncellement de roches à fleur d'eau, constituant un danger pour la navigation.

estran, n. m. Partie du rivage qui découvre à marée basse.

fosse à saumon, n. f. Partie d'un cours d'eau généralement plus profonde et moins rapide que les eaux adjacentes, servant d'aire de repos au saumon dans sa montaison vers les frayères.

récif, n. m. Rocher ou amoncellement de roches à fleur d'eau, dans la mer, constituant un danger pour la navigation.

roche, n. f. Bloc important de matière minérale.

Notes.—1. Le terme **roche** désigne très souvent la matière elle-même. Toutefois, cette acception ne concerne pas la toponymie. C'est dans son sens de « fragment de roche », qui est une extension, que ce terme est ici défini.

2. Contrairement au **rocher**, la **roche** ne fait pas partie de la roche en place.

rocher, n. m. Affleurement de la roche en place formant une éminence souvent abrupte.

escarpement, n. m. Pente raide qui délimite deux reliefs importants.

corniche, n. f. Saillie naturelle surplombant une pente raide.

îlot, n. m. Très petite île.

presqu'île, n. f. Terre presque entièrement entourée d'eau, reliée au rivage avoisinant.

péninsule, n. f. Avancée de la masse continentale dans la mer.

crique, n. f. Petite anfractuosité dans une côte rocheuse offrant un abri naturel aux embarcations.

batture, n. f. Portion étendue et plate d'un rivage affectée par la fluctuation du niveau des eaux.

baie, n. f. Échancrure profonde d'un littoral ou d'une rive.

abrupt, n. m. Rupture de pente prononcée dans un versant.

Produits de la pêche

Noms des espèces marines importées à potentiel commercial

Poissons

Noms français normalisés ¹	Noms latins	Noms anglais usuels	Principales appellations à proscrire
1. alose ² , n. f.	<i>Alosa alosa</i>	shad; allis shad	—
2. bar blanc, n. m.	<i>Morone chrysops</i>	white bass; wight bass	—
3. bar commun, n. m.	<i>Dicentrarchus labrax</i>	sea bass; sea perch; white sea perch	couvine; loubine
4. bar d'amérique, n. m.	<i>Morone saxatilis</i>	striped bass	loup de mer; bar rayé
5. bar noir, n. m.	<i>Centropristis striata</i>	black sea bass	achigan noir de mer; perche noire
6. bonite à dos rayé, n. f.	<i>Sarda sarda</i>	bonito; Atlantic bonito	bonito; bonita

Noms français normalisés ¹	Noms latins	Noms anglais usuels	Principales appellations à proscrire
7. castagnole de Madère, n. f.	<i>Taractes longipinnis</i>	bigscale pomfret	—
8. chinchard, n. m.	<i>Trachurus trachurus</i>	horse mackerel; stickelback	carapeau
9. congre ³ , n. m.	<i>Conger</i> sp.	conger	—
10. espadon, n. m.	<i>Xiphias gladius</i>	swordfish	—
11. exocet, n. m. poisson volant ⁴ , n. m.	<i>Exocoetidae</i>	flying fish	—
12. germon ⁵ , n. m.	<i>Thunnus alalunga</i>	albacore	tuna; albacore
13. grande castagnole, n. f.	<i>Brama raji</i>	pomfret	—
14. merlan, n. m.	<i>Merlangus merlangus</i>	whiting	merlu; merluchon
15. murène, n. f.	<i>Muraenidae</i>	moray; moray eel	—
16. pompano, n. m.	<i>Trachinotus falcatus</i>	permit; pompano	—
17. sardine ⁶ , n. f.	<i>Sardina pilchardus</i>	sardine	—
18. sériole, n. f.	<i>Seriola zonata</i>	yellowtail; amberjack	—
19. stromatée, n. m.	<i>Peprilus triacanthus</i>	American butterfish; butterfish	—
20. tacaud, n. m.	<i>Gadus luscus</i>	pout	faneca
21. tassergal, n. m.	<i>Pomatomus saltatrix</i>	bluefish	—
22. thazard, n. m.	<i>Scomberomorus cavalla</i>	kingfish; king mackerel	—
23. tile, n. m.	<i>Lopholatilus chamaeleonticeps</i>	tilefish; tyle fish	achigan de mer; doré de mer; tile de mer; bar

Notes.—1. Lorsqu'un autre nom français normalisé est utilisé dans le vocabulaire officiel de la Communauté économique européenne, il est inscrit entre parenthèses.

2. Voir aussi la norme BNQ 8070-015, page 3, no 1.

3. Deux espèces se retrouvent présentement sur le marché québécois: *Conger conger* et *Conger oceanicus*.

4. Il existe plusieurs espèces de diverses provenances: Amérique du Nord, Japon, Antilles, etc: *Exocoetus volitans* est probablement l'espèce qui se vend le plus fréquemment au Québec.

5. Le *Thunnus alalunga* à l'état frais ou surgelé s'appelle **germon** en français. Cependant, par suite d'un usage commercial établi de longue date dans les pays francophones, les conserves préparées avec ce poisson peuvent être étiquetées aussi **thon blanc**.

6. Les seules véritables sardines sont importées d'Europe et d'Afrique entières et non vidées, généralement surgelées. Voir aussi la norme BNQ 8070-010, page 3, no 10.

Produits de la pêche

Noms des espèces marines importées à potentiel commercial

Mollusques

Noms français normalisés ¹	Noms latins	Noms anglais usuels	Principales appellations à proscrire
1. conque, n. f.	<i>busycon</i> sp.	conch	—
2. ormeau, n. m.	<i>Haliotidae</i>	abalone	abalone
3. poulpe, n. m.; pieuvre, n. f.	<i>octopus</i> sp.	octopus	—
4. seiche, n. f.	<i>sepia</i> sp.	cuttlefish	—

Note.—1. Lorsqu'un autre nom français normalisé est utilisé dans le vocabulaire officiel de la Communauté économique européenne, il est inscrit entre parenthèses.

Produits de la pêche

Noms des espèces marines importées à potentiel commercial

Crustacés

Noms français normalisés ¹	Noms latins	Noms anglais usuels	Principales appellations à proscrire
1. crabe bleu, n. m.	<i>Callinectes sapidus</i>	blue crab	—
2. crabe dormeur, n. m.	<i>Cancer magister</i>	Dungeness crab	—
3. crabe royal, n. m.	<i>Paralithodes camtschatica</i>	Alaska king crab; king crab	crabe d'Alaska
4. crevette, n. f.	(voir note 2)	shrimp; prawn (G.B.)	—

Noms français normalisés ¹	Noms latins	Noms anglais usuels	Principales appellations à proscrire
5. langouste, n. f.	<i>panulirus</i> sp. <i>palinurus</i> sp. <i>jasus</i> sp.	spiny lobster; rock lobster	homard ³
6. langoustine, n. f.	<i>Nephrops norvegicus</i>	scampi; Norway lobster	scampi

Notes.—1. Lorsqu'un autre nom français normalisé est utilisé dans le vocabulaire officiel de la Communauté économique européenne, il est inscrit entre parenthèses.

2. Les crevettes importées sur le marché québécois forment un mélange d'espèces dont la majorité provient du golfe du Mexique et des Antilles. Les principales espèces sont la **crevette brune** (*Penaeus aztecus*) et la **crevette rose** (*Penaeus duorarum*). Sur le marché actuel, elles se vendent crues ou cuites, décortiquées ou non. Leur taille est déterminée par le nombre d'unités au kilogramme. Elles sont difficilement identifiables en raison du fait qu'il leur manque généralement des parties essentielles à leur identification.

3. Il va sans dire que le terme homard n'est à proscrire que s'il désigne la langouste.

Le secrétaire,
PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

Avis de recommandation

Conformément à l'article 116 de la Charte de la langue française, avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 21 janvier 1983, a recommandé les définitions et les termes français suivants:

Commission de terminologie de l'éducation

taux d'encadrement, n. m. Proportion des élèves et des enseignants (ou des membres du personnel assimilé) dans un établissement ou dans un organisme d'enseignement. Domaine: éducation — statistiques scolaires.

Note.—Il ne faut pas employer *ratio maître-élèves* pour **taux d'encadrement**.

formation générale, n. f. Formation ayant pour but le développement des facultés intellectuelles ainsi que l'acquisition de connaissances de caractère général. Domaine: éducation — enseignement secondaire et enseignement collégial.

Note.—La formation générale s'oppose à la formation professionnelle en ce qu'elle ne prévoit aucune spécialisation dans un domaine donné ou en

vue de l'exercice d'un métier ou d'une profession.

formation générale, n. f. Formation commune à tous les élèves d'un même programme de formation professionnelle. Domaine: éducation — formation professionnelle — enseignement secondaire et enseignement collégial.

stage, n. m. Période de formation pratique qui se situe soit en cours d'études, soit entre la fin des études et le début de l'activité professionnelle, ou encore, qui constitue un complément de formation ou un recyclage. Domaine: éducation — formation professionnelle.

Notes.—1. Le syntagme *stage pratique* est pléonastique puisque, par définition, un stage est une période de formation pratique.

2. Le syntagme **stage en entreprise** désigne tout stage fait dans une société commerciale ou industrielle. Les expressions *stage industriel* et *stage d'entreprise* sont à rejeter.

3. On appelle **stagiaire** ou **élève stagiaire** celui ou celle qui fait un stage en cours d'études.

4. Il ne faut pas employer *stage en alternance* pour **stage en cours d'études**.

école innovatrice, n. f. École dont l'organisation est définie en fonction, surtout, de pédagogies nouvelles et de rapports plus étroits entre la direction, les enseignants, les parents et les élèves. Domaine: éducation — pédagogie — organisation de l'enseignement.

Note.—Il ne faut employer ni *école alternative*, ni *école optionnelle* pour **école innovatrice**.

analphabète, n. Personne ne sachant ni lire ni écrire suffisamment sa langue maternelle ou la langue de son pays d'adoption pour faire face aux exigences de la vie adulte. Anglais: **functional illiterate**. Domaine: éducation — formation continue — alphabétisation.

Notes.—1. Au sens strict, **analphabète** signifie « qui ne sait ni lire, ni écrire ». Le sens s'est élargi pour s'adapter au contexte d'une société postindustrielle.

2. Il ne faut pas employer *analphabète fonctionnel* pour **analphabète**.

analphabète, adj. Qui ne sait ni lire ni écrire suffisamment sa langue maternelle ou la langue de son pays d'adoption pour faire face aux exigences de la vie adulte. Domaine: éducation — formation continue — alphabétisation.

éducation, n. f. 1^o Initiation d'une personne à une activité ou à une discipline particulière. 2^o Résultat de cette initiation. Domaine: éducation — enseignement primaire et enseignement secondaire.

Note.—Il est préférable de faire suivre le terme **éducation** d'un adjectif plutôt que d'un complément introduit par la préposition à. Exemple: *éducation musicale, éducation religieuse*.

pédagogie, n. f. Art d'enseigner ou méthodes d'enseignement propres à une discipline, à une matière, à un ordre d'enseignement, à un établissement d'enseignement ou à une philosophie de l'éducation. Anglais: **pedagogy**. Domaine: éducation — pédagogie.

Note.—Le sens étymologique du terme **pédagogie** (science qui a pour objet l'éducation des enfants) semble avoir été quelque peu oublié. L'usage a retenu son sens de « méthode éducative », ce qui a donné lieu à des expressions du type **pédagogie universitaire**.

pédagogique, adj. Relatif à l'art d'enseigner ou aux méthodes d'enseignement d'une discipline ou d'une matière donnée. Domaine: éducation.

Notes.—1. **Pédagogique** n'est synonyme ni de **scolaire**, ni de **universitaire** et ne peut s'appliquer qu'à ce qui rapporte à la pédagogie, c'est-à-dire à l'art d'enseigner, aux méthodes d'enseignement.

2. Un conseiller pédagogique conseille d'autres enseignants sur la meilleure façon de communiquer leur savoir à des élèves. Il ne conseille pas les élèves.

test, n. m. Épreuve ou série d'épreuves psychotechniques normalisées impliquant une tâche à remplir, identique pour tous les sujets examinés, avec technique précise pour l'évaluation du succès ou de l'échec, ou pour la notation numérique de la réussite. Domaine: éducation — psychologie — psychotechnique.

Note.—**test** ne s'emploie pas dans le domaine de la sanction des études.

breveté, n. m., **brevétée**, n. f. Enseignant ou enseignante titulaire d'un brevet d'enseignement. Domaine: éducation — reconnaissance d'aptitude à l'enseignement.

Notes.—1. Il ne faut pas employer *agrée ou agréée* pour **breveté** ou **brevétée**.

2. Il ne faut pas employer *certifié ou certifiée* pour **breveté** ou **brevétée**.

breveté, e, adj. Se dit d'un enseignant qui est titulaire d'un brevet d'enseignement. Domaine: éducation — reconnaissance d'aptitude à l'enseignement.

Notes.—1. Il ne faut pas employer *agrée, e* pour **breveté, e**.

2. Il ne faut pas employer *certifié, e* pour **breveté, e**.

délivrance des brevets, n. f. Acte administratif par lequel les brevets d'enseignement sont remis. Domaine: éducation — reconnaissance d'aptitude à l'enseignement.

Notes.—1. Il ne faut pas employer *émission des brevets* pour **délivrance des brevets**.

2. On délivre un brevet à quelqu'un; on ne le lui décerne pas.

chargé de classe, n. m., **chargée de classe**, n. f. Enseignant ou enseignante ayant la responsabilité d'assurer la communication entre les élèves et les autres enseignants d'une classe donnée, la direction de l'école et la famille, et de soutenir et guider les élèves dans la recherche d'une solution aux problèmes qu'ils rencontrent. Domaine: éducation — appellation d'emploi — enseignement secondaire.

Note.—Il ne faut pas employer *enseignant titulaire, professeur titulaire* ni *titulaire* pour **chargé de classe** ou **chargée de classe**.

conseiller d'élèves, n. m. **conseillère d'élèves**, n. f. Enseignant ou enseignante, choisi parmi le personnel

enseignant (ou le personnel assimilé) d'un établissement d'enseignement secondaire, dont le rôle consiste à se tenir à la disposition d'un groupe d'élèves pour les conseiller, les renseigner sur toutes matières d'ordre personnel, psychologique, scolaire ou familial. Domaine: éducation — appellation d'emploi. — enseignement secondaire.

Note.—Il ne faut pas employer *tuteur* ou *tutrice* pour **conseiller d'élèves** ou **conseillère d'élèves**. *Tuteur* n'a pas ce sens en français et est calqué sur l'anglais **tutor**.

formation, n. f. Ensemble des connaissances théoriques ou pratiques qui ont été acquises dans un domaine déterminé. Domaine: éducation.

Commission de terminologie géographique

cap, n. m. Saillie de terre élevée et massive, qui s'avance dans une étendue d'eau.

pointe, n. f. Saillie de terre allongée, généralement peu élevée, qui s'avance dans une étendue d'eau.

promontoire, n. m. Cap de grande dimension.

langue de terre, n. f. Bande de terre étroite et allongée qui sépare deux masses d'eau.

falaise, n. f. Escarpement ou abrupt façonné par la mer.

Assurances

expert d'assurances, n. m., **experte d'assurances**, n. f. (Syn.: **expert en assurances**, n. m., **experte en assurances**, n. f., **expert en sinistres**, n. m., **experte en sinistres**, n. f.). Personne chargée d'enquêter sur un sinistre, de constater les dommages en résultant, en vue de négocier le règlement du sinistre pour le compte de l'assuré ou de l'assureur. Anglais: **claim adjuster**. Domaine: assurances — appellation d'emploi.

Note.—Les termes **expert** et **experte** sont correctement utilisés en contexte.

Droit constitutionnel

prorogation, n. f. Acte du pouvoir exécutif qui marque la clôture d'une session parlementaire. Anglais: **prorogation**.

intersession, n. f. Période qui sépare deux sessions parlementaires distinctes. Anglais: **recess**.

ajournement, n. m. Renvoi d'une discussion, d'une délibération à un autre jour. Anglais: **adjournment**.

ajournement, n. m. Suspension des travaux à l'intérieur d'une même session parlementaire. Anglais: **adjournment**.

interruption de session, n. f. Période qui s'étend de l'ajournement à la reprise des travaux à l'intérieur d'une même session parlementaire. Anglais: **adjournment**.

Note.—L'expression **vacances parlementaires** appartient à la langue générale.

Commerce

L'Office de la langue française recommande l'utilisation de l'expression **ouvert jour et nuit** de préférence à l'expression *ouvert 24 heures*.

Le secrétaire,

PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

27014-0

Proclamation(s)

[L.S.]

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Gouvernement
du Québec

Proclamation

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Mont-Saint-Hilaire au territoire du village de McMasterville.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire du village de McMasterville sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Mont-Saint-Hilaire, comme si les deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 19 janvier 1983, par le Décret du Gouvernement du Québec numéro 56-83.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les Cours municipales (L.R.Q., chap. C-72), le Conseil municipal du village de McMasterville a adopté le Règlement numéro 255 et l'a modifié par son Règlement numéro

257, à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Mont-Saint-Hilaire, par son Règlement numéro 631-A, a concouru dans la teneur dudit règlement adopté par le Conseil municipal du village de McMasterville.

Conformément à l'article 7 de cette loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 19 janvier 1983.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 197

26984-0

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Ville de Jonquière

Attendu que le gouvernement a, par les arrêtés en conseil 4298 du 18 novembre 1970, 1585-72 du 6 juin 1972, 1282-74 du 3 avril 1974 et 1482-75 du 11 août 1975, ratifié le programme de rénovation urbaine de la ville de Jonquière pour la partie de son territoire appelée « Zone Centre-Ville » et décrété zone de rénovation le terrain qui fait l'objet de ce programme;

Attendu que la mise en oeuvre de ce programme est terminée;

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Jonquière, que le Gouvernement du Québec, sur la proposition de la Société d'habitation du Québec en date du 1^{er} avril 1981, par un Décret portant le numéro 1443-81 daté du 27 mai 1981, a ordonné et décrété que le territoire soumis n'est plus une zone de rénovation.

Jonquière, le 26 janvier 1983.

Le greffier,
RENÉ PERRON.

26948-0

Soumissions — Demandes de

Ville de Beloeil (Verchères)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Beloeil » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 021 000 \$ d'obligations de la ville de Beloeil datées du 21 mars 1983 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 21 septembre et 21 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 28 février 1983.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3

(téléx: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 21 mars 1983.

Tableau d'amortissement — 1 021 000 \$

Année	Capital
21 mars 1984.....	15 000 \$
21 mars 1985.....	17 000
21 mars 1986.....	19 000
21 mars 1987.....	21 000
21 mars 1988.....	23 000
21 mars 1988.....	926 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Beloeil s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 21 mars 1983,

sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 937-80 — 14 500 \$; 975-81 — 880 500 \$ aqueduc, égouts etc.; 991-82 — 118 000 \$; 962-81 — 8 000 \$ aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 28 février 1983.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 28 février 1983 à 20 h, à l'hôtel de ville, 777, rue Laurier, ville de Beloeil, comté de Verchères, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Beloeil, comté de Verchères, le 3 février 1983.

Le greffier,
PAUL R. CHOQUETTE.

Hôtel de ville
777, rue Laurier
ville de Beloeil
comté de Verchères, QC, J3G 4S9
téléphone: 467-2835, code 514

27060-0

Ville de Boucherville (Bertrand)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Boucherville » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 2 588 000 \$ d'obligations de la ville de Boucherville datées du 21 mars 1983 remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10 % ni supérieur à 13 % payable semi-annuellement les 21 septembre et 21 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mercredi 2 mars 1983.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3

(téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 21 mars 1983.

Tableau d'amortissement — 2 588 000 \$

Année	Capital
21 mars 1984.....	73 000 \$
21 mars 1985.....	77 000
21 mars 1986.....	85 000
21 mars 1987.....	91 000
21 mars 1988.....	101 000
21 mars 1988.....	2 161 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Boucherville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 21 mars 1983, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 1 030 000 \$; 841 — 54 000 \$ aqueduc, égouts, pavage; 864 — 1 200 \$ pavage, éclairage; 932 — 79 800 \$ pavage, bordures; 949(949-2) — 96 700 \$ pavage, éclairage; 1007(1007-2) — 49 500 \$ pavage, bordures; 1035(1035-1) — 52 700 \$ pavage, aqueduc, égouts etc; 1055(1055-1) — 100 500 \$ pavage, aqueduc, égouts etc; 1059 — 9 500 \$ réfection au pavage; 1084-1 — 4 600 \$ intérêt, frais de financ.; 1098 — 11 000 \$; 1109 — 142 400 \$ aqueduc, égouts, pavage, trottoirs etc.; 1122 — 15 000 \$ pavage, trottoirs etc.; 1129 — 137 500 \$ pavage, trottoirs, aqueduc, égouts; 1146 — 17 100 \$ trottoirs, éclairage; 1149 — 113 300 \$ pavage, aqueduc, égouts etc.; 1150(1150-1) — 68 000 \$ égouts; 1151(1151-1) — 215 000 \$ égouts; 1152 — 112 400 \$ intérêt, frais de financ.; 1164 — 18 000 \$ const. d'un passage piétonnier; 1169 — 32 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; 1180 — 227 800 \$ aqueduc, égouts, voirie, pavage.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mercredi 2 mars 1983.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 2 mars 1983 à 20 h à l'hôtel de ville, 500, Rivière-aux-Pins, ville de Boucherville, comté de Bertrand, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Boucherville, comté de Bertrand, le 3 février 1983.

Le greffier,
CLAUDE CARON.

Hôtel de ville
500, Rivière-aux-Pins
ville de Boucherville
comté de Bertrand, QC, J4R 2Z7
téléphone: 655-3131, code 514

27061-0

Vente des effets non réclamés — Loi sur la

Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada *Réclamations messageries*

Avis est, par les présentes, donné que tous les effets non réclamés pour une période de 3 mois à compter du 16 décembre 1982, et gardés aux bureaux de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (division des messageries), à divers endroits du réseau, seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Dan Craddock, directeur de la vente (licence no 80-1, comté de Dufferin), Orangeville, un mille à l'ouest d'Orangeville, Ontario, sur la route no 9, partie du lot 5, concession 2, partie 2, Township of East Garafraxa, Ontario à 10 h 30, le 3 mars 1982, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Montréal, le 5 janvier 1983.

Le directeur des réclamations,
E. PONZI.

26606-3-6-0

Vente(s) par licitation

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000183-823
S. 400-18-000091-821

DA^ME AU^RO^RE LACHARITÉ, résidant et domiciliée au 740, rang du Fleuve, Saint-Barthélémy, district de Joliette, demanderesse, contre M. ALCIDE ROSS, résidant et domicilié au 251, Rivière-Sud-Ouest, Maskinongé, district de Trois-Rivières, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Maskinongé, 51, rue Saint-Marc, Louiseville, district de Trois-Rivières, mis en cause.

1) Une portion de terre située en la paroisse de Saint-Joseph de Maskinongé, concession de l'île aux Grues, connue et désignée comme étant les lots numéros deux cent quatre-vingt-neuf, deux cent quatre-vingt-dix, deux cent quatre-vingt-onze, deux cent quatre-vingt-douze, deux cent quatre-vingt-treize, deux cent quatre-vingt-quatorze, deux cent quatre-vingt-quinze, deux cent quatre-vingt-seize, deux cent quatre-vingt-dix-sept, deux cent quatre-vingt-dix-huit et deux cent quatre-vingt-dix-neuf (289-290-291-292-293-294-295-296-297-298 et 299); mesurant deux (2) arpents, une (1) perche et trois (3 pi) pieds de largeur et ayant une superficie de quarante et un (41) arpents et soixante-douze (72) perches.

Sauf et à distraire desdits lots les emplacements suivants faisant partie d'une vente par Alcide Ross à Louis P. Brown, faite devant J.H.M. Coutu, notaire, le 23 juillet 1943, enregistrée à Louiseville sous le numéro 56041.

Un lopin de terre situé en la paroisse de Saint-Joseph de Maskinongé dans l'île aux Grues, dans le Troisième Rang et le Quatrième Rang, contenant environ trois cent quatre-vingt-un pieds français (381 pi) ou quatre cent quatre pieds et trois quarts de pied anglais (404 ¼ pi), autrement dit deux arpents et un dixième de largeur, sur une profondeur moyenne de cinq arpents et un quart (5¼) ou neuf cent dix pieds et trois quarts (910 ¾ pi), formant une superficie totale de trois cent soixante-huit mille six cent quarante pieds carrés anglais (368 640 pi²) ou autrement dit dix arpents, mesures anglaises. Ledit lopin de terre est à prendre dans les lots suivants: deux cent quatre-vingt-neuf partie (partie 289), deux cent quatre-vingt-dix partie (290 partie), deux cent quatre-vingt-onze partie (291 partie), deux cent quatre-vingt-douze partie (292 partie), deux cent quatre-vingt-treize partie (293 partie), deux cent quatre-vingt-quatorze partie (294 partie), deux cent quatre-vingt-

quinze partie (295 ptie), deux cent quatre-vingt-seize partie (296 ptie), deux cent quatre-vingt-dix-sept partie (297 ptie), deux cent quatre-vingt-dix-huit partie (298 ptie) et deux cent quatre-vingt-dix-neuf partie (299 ptie) du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph de Maskinongé.

Lesdites parties de lots sont décrites comme suit :

a) Partie 289 : un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-neuf (P. 289) dudit cadastre; borné comme suit: en front, vers le sud, par le chenal du nord (fleuve Saint-Laurent); en profondeur, vers le nord, par un résidu du lot 289; d'un côté, vers l'est, par le lot 288; de l'autre côté, vers l'ouest, par le lot 290; sans bâtisse, circonstances et dépendances.

b) Partie 290 : un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-dix (P. 290) dudit cadastre; borné comme suit: en front, vers le sud, par le chenal du nord (fleuve Saint-Laurent); en profondeur, vers le nord, par un résidu du lot 290; d'un côté, vers l'est, par le lot 289; et de l'autre côté, vers l'ouest, par le lot 291.

c) Partie 291 : un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-onze (P. 291) dudit cadastre; borné comme suit: en front, vers le sud, le chenal du nord (fleuve Saint-Laurent); en profondeur, vers le nord, par un résidu du lot 291; d'un côté, vers l'est, par le lot 290; et de l'autre côté, vers l'ouest, par le lot 292.

d) Partie 292 : un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-douze (P. 292) dudit cadastre; borné comme suit: en front, vers le sud, par le chenal du nord (fleuve Saint-Laurent); en profondeur, vers le nord, par un résidu du lot 292; d'un côté, vers l'est, par le lot 291; et de l'autre côté, vers l'ouest, par le lot 293.

e) Partie 293 : un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-treize (P. 293) dudit cadastre; borné comme suit: en front, vers le sud, par le chenal du nord (fleuve Saint-Laurent); en profondeur, vers le nord, par un résidu du lot 293; d'un côté, vers l'est, par le lot 292; et de l'autre côté, vers l'ouest, par le lot 294.

f) Partie 294 : un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-quatorze (P. 294) dudit cadastre; borné comme suit: en front, vers le sud, par le chenal du nord (fleuve Saint-Laurent); en profondeur, vers le nord, par un résidu du lot 294; d'un côté, vers l'est, par le lot 293; et de l'autre côté, vers l'ouest, par le lot 295.

g) Partie 295 : un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-quinze (P. 295) dudit cadastre; borné comme suit: en front, vers le sud, par le chenal du nord (fleuve Saint-Laurent); en profondeur, vers le nord, par un résidu du lot 295; d'un côté, vers l'est, par le lot 294; et de l'autre côté, vers l'ouest, par le lot 296.

h) Partie 296 : un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-seize (P. 296) dudit cadastre; borné comme suit: en front, vers le sud, par le chenal du nord (fleuve Saint-Laurent); en profondeur, vers le nord, par un résidu du lot 296; d'un côté, vers l'est, par le lot 295; et de l'autre côté, vers l'ouest, par le lot 297.

i) Partie 297 : un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-dix-sept (P. 297) dudit cadastre; borné comme suit: en front, vers le sud, par le chenal du nord (fleuve Saint-Laurent); en profondeur, vers le nord, par un résidu du lot 297; d'un côté, vers l'est, par le lot 296; et de l'autre côté, vers l'ouest, par le lot 298.

j) Partie 298 : un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-dix-huit (P. 298) dudit cadastre; borné comme suit: en front, vers le sud, le chenal du nord (fleuve Saint-Laurent); en profondeur, vers le nord, par un résidu du lot 298; d'un côté, vers l'est, par le lot 297; et de l'autre côté, vers l'ouest, par le lot 299.

k) Partie 299 : un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-dix-neuf (P. 299) dudit cadastre; borné comme suit: en front, vers le sud, par le chenal du nord (fleuve Saint-Laurent); en profondeur, vers le nord, par un résidu du lot 299; d'un côté, vers l'est, par le lot 298; et de l'autre côté, vers l'ouest, par le lot 300.

2) Un lopin de terre situé dans la paroisse de Saint-Joseph de Maskinongé, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-six (86) du cadastre officiel pour cettedite paroisse; mesurant un (1) arpent de front sur une profondeur moyenne de quatre (4) arpents et sept (7) perches, formant quatre (4) arpents et soixante-dix (70) perches en superficie.

3) Un autre lopin de terre situé en la même paroisse, concession du Domaine, connu et désigné comme étant le lot numéro cent treize (113) du même cadastre officiel; mesurant un (1) arpent, deux (2) perches et huit (8 pi) pieds de front sur une profondeur de neuf (9) arpents, trois (3) perches et neuf (9 pi) pieds, formant onze (11) arpents, soixante-trois (63) perches et cent quatre-vingts (180 pi) pieds en superficie.

Sauf et à distraire les emplacements suivants :

1. Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot cent treize (P. 113) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph de Maskinongé; mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de largeur sur une profondeur de cent quarante pieds (140 pi) et borné comme suit: en front, vers l'ouest, par le chemin public; en profondeur, vers l'est, et d'un côté, vers le sud, par des parties du lot 113 appartenant à Alcide Ross; de l'autre côté, vers le nord, par le lot 112; sans bâtisse.

2. Toute la partie dudit lot cent treize (P. 113) dudit cadastre située sur le côté opposé du chemin public, mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de largeur par la profondeur qu'il y a à partir du chemin public à aller à la rivière Maskinongé; borné en front par le chemin public; en profondeur par la rivière Maskinongé; d'un côté par le lot 112; de l'autre côté par un résidu du lot 113; sans bâtisse, circonstances et dépendances.

4) Un autre lopin de terre situé en la même paroisse, concession du Domaine, connu et désigné comme étant le lot numéro cent quarante (140) du même cadastre officiel; mesurant trois (3) perches et six (6 pi) pieds de front sur une profondeur moyenne de douze (12) arpents et neuf (9) perches, formant quatre (4) arpents et trente (30) perches en superficie.

5) Une autre portion de terre située en la même paroisse, dans la troisième partie de la concession de l'île aux Grues, connue et désignée comme étant les lots numéros trois cent cinq, trois cent six, trois cent sept, trois cent huit, trois cent neuf et trois cent dix (305-306-307-308-309 et 310) du même cadastre officiel; mesurant un (1) arpent et seize (16 pi) pieds de largeur, et ayant une superficie de vingt-deux (22) arpents.

6) Une autre portion de terre située dans la même paroisse, dans la troisième (3^e) partie de la concession de l'île aux Grues, connue et désignée comme étant les lot numéros trois cent treize, trois cent quatorze, trois cent quinze et trois cent seize (313, 314, 315 et 316) du même cadastre officiel; mesurant huit (8) perches et huit (8 pi) pieds de largeur et ayant une superficie de dix-sept (17) arpents et soixante (60) perches.

7) Une autre portion de terre située dans la même paroisse, dans la troisième (3^e) partie de la concession de l'île aux Grues, connue et désignée comme étant les lots numéros trois cent vingt-six, trois cent vingt-sept, trois cent vingt-huit et trois cent vingt-neuf (326, 327, 328 et 329) du même cadastre officiel; mesurant un (1) arpent et une (1) perche et neuf (9 pi) pieds de largeur, et ayant une superficie de vingt-quatre (24) arpents et cinquante-six (56) perches.

Sauf et à distraire des lots 326 et 327 l'emplacement vendu par Alcide Ross à Gaétan Ross, suivant acte fait devant Me Yvon Milot, le 17 juin 1977, et enregistré à

Louiseville sous le no 105620 et désigné comme suit: un emplacement faisant partie des lots trois cent vingt-six et trois cent vingt-sept (P. 326 et P. 327) dudit cadastre, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur par une profondeur de cent cinquante pieds (150 pi).

Lesdites parties de lots sont décrites comme suit:

a) Un emplacement faisant partie du lot trois cent vingt-six (P. 326) dudit cadastre; borné comme suit: en front, vers le sud-est, par le chenal du nord; en profondeur, vers le nord-ouest, par un résidu du lot 326; d'un côté, vers le nord-est, par le lot 325; de l'autre côté, vers le sud-ouest, par le lot 327; circonstances et dépendances.

b) Un emplacement faisant partie du lot trois cent vingt-sept (P. 327) dudit cadastre; borné comme suit: en front, vers le sud-est, par le chenal du nord; en profondeur, vers le nord-ouest, par un résidu du lot 327; d'un côté, vers le nord-est, par le lot 326; de l'autre côté, vers le sud-ouest, par le lot 327; circonstance et dépendances.

Sujets tous les lots ci-haut désignés aux servitudes enregistrées à Louiseville sous les numéros 56041 et 69725.

Sujets les lots 289 à 299 inclusivement à une servitude pour établir une ligne de transmission d'électricité, enregistrée à Louiseville sous le no 61836.

La mise à prix est fixée à 7 630,72 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Maskinongé, 51, rue Saint-Marc, Louiseville, district de Trois-Rivières, le JEUDI DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN PAUL COSSETTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Trois-Rivières, le 31 janvier 1983.

27041-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District d'Abitibi
No 605-02-000210-81
S. 160

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et un bureau au 1200, avenue McGill College, ville et district de Montréal, demanderesse, contre JEAN BÉGIN, résidant et domicilié au rang 7, route 109 nord, Saint-Félix-de-Dalquier, district d'Abitibi, défendeur.

« Un emplacement mesurant soixante-quinze pieds (75 pi) de largeur par cent soixante-quinze pieds (175 pi) de profondeur, faisant partie du lot numéro vingt-deux (ptie 22) du rang Sept (rg 7), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Dalquier. Ledit emplacement est plus amplement décrit comme suit: sa ligne nord est une partie de la limite sud du chemin public; sa ligne est est une ligne parallèle à la dernière; sa ligne sud est une ligne parallèle au chemin public et passant à cent soixante-quinze pieds (175 pi) de ce dernier; sa ligne ouest est une ligne parallèle à la limite est dudit lot 22 et passant à cent soixante-quinze pieds (175 pi) de cette dernière. Ledit emplacement est borné au nord par le chemin public et de tous les autres côtés par le résidu dudit lot 22 appartenant à M. Michel Fauteux, le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 3 545,25 \$, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétentio[n] par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 C.P.C.).

Pour être vendu, au bureau d'enregistrement d'Abitibi, palais de justice, 891, 3^e Rue ouest, Amos, le MER-

CREDI VINGT-TROISIÈME jour de MARS 1983 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
JEAN GRENIER.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Amos, le 26 janvier 1983.

27011-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
Nos 615-05-000092-82
615-18-000001-83

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE VAL D'OR, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 888, 3^e Avenue, Val - d'Or, district d'Abitibi, demanderesse, contre MARTIN & BÉRUBÉ LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1834, 3^e Avenue, Val-d'Or, district d'Abitibi, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Abitibi, 891, 3^e Rue ouest, Amos, mis en cause.

« Un emplacement situé à Val-d'Or, QC, connu et désigné comme étant le lot numéro six de la subdivision du lot originaire numéro cinquante-A (50-A-6) aux plan et livre de renvoi officiels du rang Huit (rg VIII) du canton de Dubuisson, avec toutes les bâtisses et améliorations dessus érigées et comprenant entre autres une maison mobile de marque Laurentien Paramount, modèle 66X124CKPT6624C1, mesurant 60,0 pieds × 12 pieds, en voie de construction ou à être érigées sur ledit immeuble et comprenant la machinerie, l'outillage, les agencements, engins, fournaies, bouilloires, moteurs et accessoires qui sont ou deviendront la propriété de l'emprunteur, et installés ou à être installés dans lesdites bâtisses ou sur ledit immeuble et qui sont ou deviendront immeubles par nature ou par destination. Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 60 102,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau du shérif, palais de justice de Val-d'Or, salle numéro trois, 900, 7^e Rue, le JEUDI VINGT-QUATRIÈME jour de MARS 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
DENISE COULOMBE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Val-d'Or, le 1^{er} février 1983.

27042-o

Frontenac

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 480-05-000033-82
Shérif Frontenac: 235-18-000033-82-3-99
S. 45-82

CAISSE POPULAIRE DE ST-ROMAIN, corporation légalement constituée, ayant un bureau à Saint-Romain, district de Saint-François, partie demanderesse, contre **ALEXANDRE RODRIGUE**, domicilié et résidant à Lambton, district de Beauce, et **LES COUTURES DE JEANS RALCO INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau à Saint-Romain, district de Saint-François, parties défenderesses, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Frontenac, mis en cause.

« Un morceau de terrain, situé à Lambton, connu et désigné comme étant partie du lot quatre-B (ptie 4-B) au cadastre officiel pour le rang B (rg B) du canton de Lambton. Mesurant trois cent vingt pieds (320 pi) de largeur en front et en arrière par trois cent quatre-vingt-cinq pieds (385 pi) de profondeur; le tout mesures anglaises. Borné en front, à l'ouest, par la route 108; d'un côté, au nord-est, par le lot cinq-A; en arrière, à l'est, et de l'autre côté, au sud-ouest, par partie dudit lot quatre-B, propriété de Ferme Rodrigue Inc. sauf et à distraire les parties du lot propriété de M. Arthur Gendron et de M. Michel Labrecque.

Le tout sujet à une servitude réelle et perpétuelle d'environnement en faveur de la partie dudit lot quatre-B propriété de Ferme Rodrigue Inc. suivant acte enregistré à Frontenac sous le numéro 130033.

Le tout avec maison domiciliaire dessus construite, circonstances et dépendances.

Ledit immeuble pouvant également être décrit comme étant borné à l'ouest par la route 108, d'un côté, au nord-est, par partie dudit lot propriété de M. Arthur Gendron, puis à l'ouest par parties dudit lot propriété

de M. Arthur Gendron et M. Michel Labrecque, puis au nord-est par le lot 5-A, puis à l'est par partie dudit lot propriété de Ferme Rodrigue Inc., puis au sud-ouest par partie dudit lot propriété de Ferme Rodrigue Inc..

La mise à prix est fixée à dix mille six cent soixante-treize dollars et dix-huit cents (10 673,18 \$), soit vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Frontenac, 5527, rue Frontenac, bureau 219, Lac-Mégantic, le SEIZIÈME jour de MARS 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 24 janvier 1983. 26949-o

Gaspé

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 100-05-000598-828

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, partie demanderesse, contre **LUCIEN LEBLANC (AUX 2 « M » MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ENR.)**, Cap-Chat, district de Gaspé, partie défenderesse.

« Un terrain sis et situé à Cap-Chat, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, occupées comme atelier de menuiserie, connu et désigné comme étant une partie du lot cinquante-quatre, subdivision B et resubdivision quatre (ptie 54-B-4) pour le Premier Rang du cadastre officiel et révisé du canton de Cap-Chat; tel terrain mesurant cent vingt-cinq pieds (125 pi) au nord-ouest et au sud-est, et cent cinquante pieds (150 pi) vers le nord-est et au sud-ouest. Ce terrain est borné vers le nord-ouest, vers le nord-est et vers le sud-est par le résidu du lot 54-B-4 de M. Aldéo Landry ou représentants, et vers le sud-ouest par une partie du lot 54-B-4 (rue). Le tout avec toutes bâtisses et améliorations érigées, en voie de construction ou à être érigées sur ledit immeuble et comprenant les ma-

chinerie, outillage, équipement, ameublement, engins, fourmaies, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou par destination ».

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Gaspé, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à 7 038,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sainte-Anne-des-Monts, palais de justice de Sainte-Anne-des-Monts, le LUNDI VINGT-HUITIÈME jour de MARS 1983 à NEUF heures.

Le shérif adjoint,
PIERRETTE B. CLOUTIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Percé, le 24 janvier 1983.

26950-0

Hauterive

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive
No T-5198-82
S. 655-18-000032-824

IMPÔT SUR LE REVENU (CANADA), demanderesse, contre **GOLFE AIR QUÉBEC LTÉE**, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

Un hangar situé sur les terrains de l'aéroport de Pointe-Lebel, actuellement occupé par la Compagnie Air Satellite Ltée, hangar ayant appartenu à la Compagnie Airgava Ltée pour l'avoir acquis de Golfe Air Québec Ltée, circonstances et dépendances.

Cet hangar est situé sur un terrain désigné comme suit: la subdivision un du lot originaire numéro quinze (15-1), rang Manicouagan, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Manicouagan.

La mise à prix est fixée à 33 813,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipi-

pales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Hauterive, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Saguenay, palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le JEUDI VINGT-QUATRIÈME jour de MARS 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MARTINE BABIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 17 janvier 1983. 26951-0

Hull

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000958-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, étant aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada par la fusion de ces deux dernières, telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil, en date du 1^{er} novembre 1979, suivant arrêté 1979-2921, le tout en conformité de la Loi sur les banques, partie demanderesse, contre **BECHERA CORIATI**, domicilié et résidant au 25, rue des Voyageurs, à Gatineau, province de Québec, partie défenderesse.

« Un immeuble situé en la ville de Hull, comté de Hull, division d'enregistrement de Hull, province de Québec, connu et désigné comme étant cette parcelle de terrain de forme régulière formée d'une partie du lot quatre cent quarante-quatre (ptie 444) du quartier Quatre (Q. 4), au cadastre de la cité de Hull, mesurant quatre-vingt-dix-neuf pieds (99 pi) vers le nord-est, trente-trois pieds (33 pi) vers le sud-est, quatre-vingt-dix-neuf pieds (99 pi) vers le sud-ouest et trente-trois pieds (33 pi) vers le nord-ouest et par ailleurs bornée comme suit: vers le nord-est par le lot 445, vers le sud-est par la rue Principale (sans désignation cadastrale); vers le sud-ouest par une partie du lot 444 et vers le nord-ouest par les lots 446 et 447B, tous dudit quartier Quatre au cadastre de la cité de Hull et ayant, ladite parcelle, une superficie totale de trois mille deux cent soixante-sept pieds carrés (3 267 pi²), le tout en mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances.

Sujet ledit immeuble à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et non apparentes pouvant l'affecter.

Avec et en faveur dudit immeuble ci-dessus désigné un droit de passage établi par les titres antérieurs, à être exercé sur la partie sud du lot 447B, dudit quartier 4 audit cadastre de la cité de Hull, ledit droit de passage ayant une largeur de huit pieds (8 pi) sur toute la profondeur dudit lot 447B à sa limite sud-est, depuis la rue Aubry (autrefois rue Charles) jusqu'à la demie nord-est du lot 444 dudit quartier, tel que le tout se trouve actuellement. »

Lesdits biens immobiliers étant la propriété de la partie défenderesse, Bechera Coriati.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de cinquante-neuf mille vingt dollars (59 020,00 \$). Ce montant minimal fixé par le shérif est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chap. 72). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice, 17, rue Laurier, local 0.217, Hull, QC, le CINQUIÈME jour d'AVRIL 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 26 janvier 1983.

26952-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000663-79

LES DÉVELOPPEMENTS ESPRIT LIMITÉE, partie demanderesse, contre **DAME LISE GARNEAU BLANCHARD**, partie défenderesse.

« Toute cette parcelle de terrain propriété de Lise Garneau Blanchard de forme irrégulière, étant partie du lot vingt-huit C (ptie 28C), aux plan et livre de renvoi officiels du rang Trois (rg III) du canton de Templeton, division d'enregistrement de Hull, province de Québec, tel qu'il apparaît à un plan préparé par André Germain, a.-g., en date du 31 mars 1977, et sur un plan accompagnant la description technique, préparé par André

Germain, a.-g., en date du 23 juin 1977, no 21865-1299G et plus particulièrement décrit comme suit: commençant à un point sur la limite est du chemin Lamarche, lequel point étant situé à une distance de mille quarante-huit pieds et trois dixièmes (1 048,3 pi) mesuré dans une direction sud depuis l'intersection de la limite est du chemin Lamarche avec la limite sud du chemin de la 4^e Concession; de là, suivant une direction est, une distance de deux cent quarante pieds (240 pi) jusqu'à la limite ouest de la rue 28C ptie; de là, suivant une direction sud, le long de la limite ouest de la rue 28C ptie, une distance de cent quatre-vingt-quatre pieds et un dixième (184,1 pi) jusqu'à un point; de là vers le sud-ouest, le long de la limite nord-ouest de la rue 28C ptie, une distance de quinze pieds et huit dixièmes (15,8 pi) mesurée le long d'un arc de dix pieds et deux dixièmes de rayon (10,2 pi) jusqu'à la limite nord de la rue 28C ptie; de là, suivant une direction sud 88°40' ouest, le long de la limite nord de la rue 28C ptie, une distance de deux cent vingt pieds et un dixième (220,1 pi) jusqu'à un point; de là, vers le nord-ouest, le long de la limite nord-est de la rue 28C ptie, une distance de quinze pieds et six dixièmes (15,6 pi) mesurée le long d'un arc de neuf pieds et huit dixièmes de rayon (9,8 pi) jusqu'à la limite est du chemin Lamarche; de là, suivant une direction nord, le long de la limite est du chemin Lamarche, une distance de cent quatre-vingt-neuf pieds et sept dixièmes (189,7 pi), plus ou moins jusqu'au point de commencement. Ladite parcelle de terrain est bornée au nord par 28C ptie, à l'est, au sud-est par la rue 28C ptie, au sud, au sud-ouest par la rue 28C ptie, à l'ouest par le chemin Lamarche et contient en superficie quarante-sept mille deux cent quatorze pieds carrés (47,214 pi²), plus ou moins. Ladite parcelle de terrain est aussi connu comme étant les subdivisions non officielles dix-huit, dix-neuf, vingt, quarante-cinq, quarante-six, et quarante-sept (28C-18, 19, 20, 45, 46, 47 n.o.). »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de mille six cent quatre-vingt-sept dollars et cinquante centins (1 687,50 \$). Ce montant minimal fixé par le shérif est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chap. 72). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC, le CINQUIÈME jour d'AVRIL 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 25 janvier 1983. 26953-0

Loup, le MARDI QUINZIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RACHEL BELZILE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 25 janvier 1983. 26954-0

Kamouraska

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Kamouraska
No 250-05-000251-827

CAISSE POPULAIRE DE RIVIÈRE DU LOUP, corps politique légalement constitué, ayant son bureau au 298, boulevard Thériault à Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, partie demanderesse, contre **LES CONSTRUCTIONS RÉAL OUELLET LTÉE**, corps politique légalement constitué, ayant son bureau au 50 de la rue Plourde à Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, et **NORMAND LAVOIE**, ingénieur, domicilié et résidant au 168 des Cèdrières, chemin le Boisé à Rivière-du-Loup, et **FRANCE DUMAS**, infirmière, domiciliée et résidant au 168, des Cèdrières, chemin le Boisé à Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Témiscouata, mis en cause.

« Le lot numéro neuf cent soixante-quatre-douze (964-12) du cadastre de Saint-Patrice, division d'enregistrement de Témiscouata, avec bâtisses dessus construites. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait à l'ordre du shérif du district de Kamouraska, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 13 312,75 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chap. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata, 65A, rue Iberville, Rivière-du-

Labelle

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No C.S.T. 700-05-000703-821
S. 252

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal à Montréal, étant aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada par la fusion de ces deux dernières telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil en date du 1^{er} novembre 1979 suivant arrêté C.P. 1979-2921, le tout en conformité de la Loi sur les banques, demanderesse, contre **HÔTEL MOTEL DES RAPIDES INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 222, boulevard Curé-Labelle, Labelle, district de Labelle, et **RÉMI GODARD**, domicilié et demeurant au 222, boulevard Curé-Labelle, Labelle, district de Labelle, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Labelle situé au 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, district de Labelle, mis en cause.

La description de l'immeuble qui sera vendu est la suivante:

« Un immeuble situé dans le canton de Marchand, comté de Labelle, connu et désigné comme étant les lots numéros soixante-trois et soixante-quatre du rang A (63 et 64, rg A) au cadastre officiel du canton de Marchand. Tel que le tout se trouve actuellement; et avec toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 2 304,80 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Labelle, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures.

Le shérif,
RAYMOND FORTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 21 janvier 1983.

26955-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No C.S.L. 560-05-000253-82
S. 253

FIDUCIE, PRÊT ET REVENU, corporation ayant son siège social à Québec, au 850, place d'Youville, province de Québec, demanderesse, contre L'ANNONCIATION FURNITURE LIMITED, corporation légalement constituée, ayant son siège social à L'Annonciation, comté de Labelle, province de Québec, débitrice faillie, et THORNE RIDDELL INC., syndic à la faillite de L'ANNONCIATION FURNITURE LIMITED, ayant son bureau au 630, boulevard Dorchester ouest, bureau 2400, Montréal, province de Québec, défendeur ès qualités, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Labelle, ayant son bureau au 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, province de Québec, mis en cause, ès qualités.

La description de l'immeuble qui sera vendu est la suivante:

« Un certain emplacement situé dans la municipalité du village de L'Annonciation et étant composé de:

1. Le lot numéro deux cent vingt (no 220) aux plan et livre de renvoi officiels du village de L'Annonciation, division d'enregistrement de Labelle. Borné vers le sud-ouest par une partie de la rue Boileau (sans désignation cadastrale); vers le nord-ouest par le lot no 221 ci-après décrit; vers le nord-est par le lot no 201 et vers le sud-est par la partie du lot no 219 ci-après décrite; mesurant soixante-six pieds (66 pi) de largeur par une profondeur de cent pieds (100 pi), contenant une superficie de six mille six cents pieds carrés (6 600 pi²), mesures anglaises.

2. Le lot numéro deux cent vingt et un (no 221) aux plan et livre de renvoi officiels du village de L'Annonciation, division d'enregistrement de Labelle. Borné vers le sud-ouest par la rue Boileau; vers le nord-ouest par le lot no 222 ci-après décrit; vers le nord-est par le lot no 200 et vers le sud-est par le lot no 220 ci-avant

décrit; mesurant soixante-six pieds (66 pi) de largeur par une profondeur de cent pieds (100 pi), contenant une superficie de six mille six cents pieds carrés (6 600 pi²), mesures anglaises.

3. Le lot numéro deux cent vingt-deux (no 222) aux plan et livre de renvoi officiels du village de L'Annonciation, division d'enregistrement de Labelle. Borné vers le sud-ouest par la rue Boileau; vers le nord-ouest par la partie du lot no 236 ci-après décrite; vers le nord-est par les lots nos 199 et 200 et vers le sud-est par le lot no 221 ci-avant décrit; mesurant trente-deux pieds (32 pi) dans sa ligne sud-ouest; trente-trois pieds (33 pi) dans sa ligne nord-est; par une profondeur de cent pieds (100 pi), contenant une superficie de trois mille deux cent cinquante pieds carrés (3 250 pi²), mesures anglaises.

4. Une partie du lot numéro deux cent dix-neuf (ptie 219) aux plan et livre de renvoi officiels du village de L'Annonciation, division d'enregistrement de Labelle. Bornée vers le sud-ouest par la rue Boileau (sans désignation cadastrale); vers le nord-ouest par le lot no 220 ci-avant décrit; vers le nord-est par les lots nos 201 et 202 et vers le sud-est par une partie du lot no 219; mesurant neuf pieds (9 pi) de largeur par une profondeur de cent pieds (100 pi), contenant une superficie de neuf cents pieds carrés (900 pi²), mesures anglaises.

5. Une partie du lot numéro deux cent trente-six (ptie 236) aux plan et livre de renvoi officiels du village de L'Annonciation, division d'enregistrement de Labelle. Bornée vers le sud-est partie par le lot no 222 ci-avant décrit et par la rue Boileau (sans désignation cadastrale), partie par une rue, étant une partie du lot no 236 et partie par une partie du lot no 236, propriété de E. Landry ou représentants; vers le sud-ouest, partie par une rue, étant une partie du lot no 236, partie par une partie du lot no 236, propriété de E. Landry ou représentants, et partie par une partie du lot no 52A, rang Sud-Ouest de la rivière Rouge ci-après décrite; vers le nord-ouest partie par une partie du lot no 248 et partie par une partie du lot no 236, propriété d'Yvon Gareau ou représentant, et vers le nord-est partie par une partie du lot no 236, propriété d'Yvon Gareau ou représentants, et partie par les lots nos 246, 245, 239, 238 et 237; mesurant cent dix-neuf pieds (119 pi) dans une première ligne sud-est le long du lot no 222 et de la rue Boileau (sans désignation cadastrale); cent sept pieds et quarante-deux centièmes de pied (107,42 pi) dans une ligne sud-ouest le long de la rue (ptie 236); six pieds et quatre-vingt-quinze centièmes de pied (6,95 pi) dans une seconde ligne sud-est; neuf pieds et trois dixièmes de pied (9,3 pi) dans une ligne sud-ouest; trente-neuf pieds et soixante-huit centièmes de pied (39,68 pi) dans une ligne sud-est; quarante-neuf pieds et vingt-trois centièmes de pied (49,23 pi) dans une ligne sud-ouest;

cent pieds (100 pi) dans une ligne sud-est le long de la partie du lot no 236, propriété de E. Landry ou représentants; deux cent cinquante-huit pieds et huit dixièmes de pied (258,8 pi) dans une ligne sud-ouest le long de la partie du lot no 52A, ci-après décrite; deux cent trente-huit pieds (238 pi) dans une ligne nord-ouest le long d'une partie du lot no 248; quatre-vingt-deux pieds (82 pi) et vingt-huit pieds (28 pi) respectivement dans des lignes nord-est et nord-ouest le long d'une partie du lot no 236, propriété d'Yvon Gareau ou représentants, et trois cent vingt-deux pieds et quatre-vingt-un centièmes de pied (322,81 pi) dans sa ligne nord-est, contenant une superficie de quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-dix-neuf pieds carrés (90 879 pi²), mesures anglaises.

6. Une partie du lot numéro cinquante-deux A (ptie 52A) du rang Sud-Ouest de la rivière Rouge, canton de Marchand, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Marchand, division d'enregistrement de Labelle. Bornée vers le nord-est par la partie du lot no 236, ci-avant décrite, et par des parties du lot no 236, propriété de E. Landry et N. Labelle ou représentants; vers le sud-est par une partie du lot no 52A; vers le sud-ouest par la rue Labelle (ptie 52A) et vers le nord-ouest par une partie du lot no 52A; mesurant trois cent quatre-vingt-quatorze pieds (394 pi) de largeur par une profondeur de cent pieds (100 pi), contenant une superficie de trente-neuf mille trois cent quatre-vingt-seize pieds carrés (39 396 pi²), mesures anglaises. Une partie du lot no 222 et une partie du lot no 236 sont affectées d'une servitude d'égout en faveur de la ville de L'Annonciation.

7. Un certain lopin de terre situé dans la municipalité du village de L'Annonciation, connu et désigné sous le numéro deux cent cinquante et un (lot 251) aux plan et livre de renvoi officiels du village de L'Annonciation; contenant une superficie de mille cent cinquante-six pieds carrés (1 156 pi²). »

Avec tous les biens-meubles se trouvant à l'intérieur et étant immeubles par destination, et qui servent à l'exploitation du commerce.

La mise à prix est fixée à 115 340,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Labelle, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-

Laurier, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1983 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif,
RAYMOND FORTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Mont-Laurier, le 20 janvier 1983.

26956-o

Montmagny

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Québec

Nos 200-05-001811-822

300-18-000203-832

CHARLES E. PELLETIER, comptable, ès qualités d'exécuteur testamentaire et de fiduciaire à la succession de feu Paul-Omer Blais, et NOELLA BLAIS, tant personnellement qu'ès qualités d'exécutrice testamentaire et fiduciaire à la succession de feu Paul-Omer Blais, demandeurs, contre YVAN BRUNEAU, hôtelier, domicilié et résidant à Saint-Paul, comté de Montmagny, défendeur.

« Un emplacement sis et situé en le village de Saint-Paul, comté de Montmagny, mesurant environ quarante-neuf pieds (49 pi) en largeur du nord-est au sud-ouest, soit la largeur qu'il y a entre le lot 13-B-2 au nord-est et la rue publique conduisant au Centre de loisirs au sud-ouest, par une profondeur de cent quatre-vingts pieds (180 pi) mesurée du sud-est au nord-ouest, plus ou moins, mesures anglaises, pris à même le lot connu et désigné sous le numéro treize-B (ptie 13-B) du Troisième Rang sud-ouest (rg III S.O.) du cadastre officiel du canton de Montminy, avec l'hôtel-résidence dessus construit, circonstances et dépendances, et borné comme suit: au sud-est au chemin public ou chemin Taché, au sud-ouest à la rue conduisant au Centre de loisirs, au nord-ouest à une partie non subdivisée du lot treize-B susdit appartenant à madame veuve Maurice Cloutier, née Alexina Jean, et au nord-est au lot numéro 13-B-2 appartenant à madame veuve Maurice Cloutier, née Alexina Jean. »

La mise à prix est fixée à 18 337,20 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réelle 1,12, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montmagny, 25, boulevard Taché ouest,

Montmagny, le MARDI QUINZIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Montmagny, le 7 février 1983.

27047-0

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-048089-820

VILLE DE BROSSARD, demanderesse, contre GESTION ALSACE LIMITÉE, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

« Un certain emplacement situé à ville Brossard; de forme irrégulière, mesurant trois cents pieds (300 pi) en front, en bordure du boulevard Taschereau, cent soixante-deux pieds (162 pi) dans sa ligne nord, cent trente-cinq pieds et sept dixièmes (135,7 pi) dans sa ligne nord-est, et deux cent soixante-neuf pieds et demi (269 pi ½) dans sa ligne sud; comprenant une surface de soixante-deux mille six cent cinquante pieds carrés, mesures anglaises, et constitué de:

a) Les subdivisions vingt-trois et vingt-quatre du lot cent vingt-trois (123-23 et 24) aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine;

b) la subdivision sept du lot cent vingt-deux (122-7) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine;

c) une partie de la subdivision cinq du lot cent vingt-deux (122 ptie 5) aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine, bornée en front et à l'ouest par le résidu de ladite subdivision, expropriée par le ministre de la Voirie; d'un côté au nord par 122-4, à l'est par 122-7, au sud-est par 123-23, et au sud par 122-6; cette partie mesure trois cents pieds (300 pi) en front, en bordure du boulevard Taschereau, cent soixante-huit pieds et quatre centièmes (268,04) dans sa ligne sud-est, et douze pieds et deux dixièmes (12,2 pi) dans sa ligne sud; comprenant une surface de trente et un mille cent quarante-huit pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins. »

La mise à prix est fixée à 29 757,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation

municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le VINGT-DEUXIÈME jour de MARS 1983 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Montréal, le 26 janvier 1983.

27043-0

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.R. 100-05-000559-81
S. 0399-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979 les Banque Canadienne Nationale et Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chap. B-1, art. 100), dont le siège social est situé au 500, place d'Armes dans les ville et district de Montréal, ayant un bureau au 25, boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-des-Monts, district de Gaspé, demanderesse, contre DENIS OUELLET, dont la dernière adresse connue se trouve au 85, rue Chateaubriand, Lévis, défendeur.

« Subdivision vingt-trois du lot originaire deux cent neuf, cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Victoire. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à douze mille neuf cent trois dollars et soixante-quinze cents (12 903,75 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada ouest, Lévis, le VINGT-NEUVIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 12 février 1983. 27049-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000916-820
S. 0398-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 655, avenue Royale, Beauport, district de Québec, QC, demanderesse, contre RESTAURANT JANO INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 312, rue Seigneuriale, Beauport, district de Québec, QC, et BERNARD JEANNEAU et DAME DOLORES R. JEANNEAU, 321, rue Seigneuriale, Beauport, district de Québec, QC, défendeurs conjoints et solidaires.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision vingt-neuf du lot originaire numéro sept cent soixante-deux (762-29) dans les plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec. Avec bâtisses dessus construites, notamment celle situé au 321, rue Seigneuriale, Beauport, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à vingt-deux mille six cent soixante et onze dollars et soixante-quinze cents (22 671,75 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-NEUVIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 12 février 1983. 27050-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002066-822
S. 0224-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 699, Saint-Vallier ouest, Québec, district de Québec, QC, demanderesse, contre GILLES SAVARD, syndic, en sa qualité de syndic à la faillite de DENIS GUIMONT, 425, boulevard Charest est, Québec, QC, défendeur ès qualités.

« Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro mille quarante (1040) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec. Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro mille quarante et un (1041) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à cinq mille cent cinquante dollars et vingt-cinq cents (5 150,25 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le VINGT-HUITIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 12 février 1983. 27051-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002440-811
S. 0420-82

CAISSE POPULAIRE DE CHARLESBOURG, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 155, 76^e Rue est, Charlesbourg, district de Québec, demanderesse, contre RÉAL GAGNÉ, domicilié et résidant au 410, route Garnier, L'Ascension, district de Roberval, et CLAUDE BECOTTE, domicilié et rési-

dant au 3167, rue Marsolet, Sainte-Foy, district de Québec, défendeurs.

« Les $\frac{2}{3}$ indivis appartenant à Réal Gagné des immeubles suivants :

a) La subdivision dix-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-19) pour la paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, division et comté d'enregistrement de Québec.

b) La redivision deux de la subdivision vingt-deux du lot originaire quatre-vingt-douze (92-22-2) pour la paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, comté et division d'enregistrement de Québec. »

La mise à prix est fixée à quatre mille six cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et soixante cents (4 699.60 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc suivant jugement de Gérard Grenier, protonotaire spécial, le 20 janvier 1983.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TRENTIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 12 février 1983.

27052-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000209-838
C.P.Q. 200-02-008315-824
S. 0413-82

LA CAISSE POPULAIRE PONT-ROUGE, corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant un bureau au 212, rue Dupont est à Pont-Rouge, district de Québec, demanderesse, contre ADRIEN JEAN, domicilié et résidant au 2850, rue Prieur est, appartement 1, Montréal, district de Montréal, défendeur.

« Un terrain sis et situé en la municipalité de Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge, connu comme étant une partie du lot vingt-six (ptie 26) au cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Jeanne de Neuville, rang Petit-Cap-Sa. Cette partie de lot mesure cinquante-cinq pieds

(55 pi) de largeur par deux cent cinquante pieds (250 pi) de profondeur, plus ou moins, mesures anglaises. Elle est bornée comme suit: en front, au nord, par le chemin du rang Petit-Cap-Sa; d'un côté, à l'est, par une autre partie du lot vingt-six (26 ptie) propriété de M. Antonio Bisson ou représentants; d'un autre côté, à l'ouest, et en profondeur, au sud, par d'autres parties du lot vingt-six (pties 26) propriété de M. Henri Papillon ou représentants. Le tout avec bâtisses dessus construites. »

La mise à prix est fixée à cinq mille huit cent onze dollars (5 811.00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route Nationale, Cap-Santé, le VINGT-NEUVIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 12 février 1983.

27053-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000207-832
C.P.Q. 200-02-006299-822
S. 0434-82

FLAMIDOR CORPORATION, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 625, boulevard Pierre-Bertrand, ville Vanier, district de Québec, G1M 2E4, demanderesse, contre SERGE OSCHE, domicilié et résidant au 299, rue Sauriol, Beauport, district de Québec, G1E 3M4, défendeur.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la resubdivision un de la subdivision deux du lot originnaire trois cent cinquante-quatre (354-2-1) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec. Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à neuf mille huit cent quarante-huit dollars et quarante-huit cents (9 848.48 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif

de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TRENTIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 12 février 1983. 27054-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000211-834
C.P.Q. 200-02-005892-825
S. 0442-82

ALPHONDOR PARENT, 152-B, rue Bertrand, Sainte-Thérèse-de-Lisieux, QC, demandeur, contre **CLAUDE MERCIER**, demeurant autrefois au 1890, avenue du Monument, Beauport, QC, et maintenant de domicile et résidence inconnus, défendeur.

« Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant la resubdivision deux de la subdivision C du lot originaire numéro quatre cent trente et un (431-C-2), la subdivision neuf du lot originaire numéro quatre cent trente et un (431-9) et une partie de la subdivision cinq du lot originaire numéro quatre cent trente-deux (432-5 ptie) dans les plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, borné vers l'est par le lot 431-C-1, vers le sud par les lots 431-4 et 432-5-1, vers l'ouest par les lots 432-49 (rue) et 432-50, vers le nord-ouest par l'avenue Sainte-Thérèse (sans désignation cadastrale). Avec bâtisse dessus construite portant les numéros d'immeuble 880 et 882, avenue Sainte-Thérèse, Beauport, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à huit mille six cent soixante-deux dollars et cinquante cents (8 662,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TRENTIÈME jour de MARS 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 12 février 1983. 27055-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-004048-828
C.P.Q. 200-02-010260-810
S. 0268-82

ROSAIRE THIBAUT, domicilié et résidant au 5320, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, QC, demandeur, contre **JEAN CLAUDE BISSON** et **J.C. BISSON AUTOS INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 5115, boulevard Hamel, Sainte-Foy, QC, défendeurs.

« La subdivision un de la subdivision un du lot originaire quatre cent quatre-vingt-quatorze (494-1-1) pour le cadastre Ancienne-Lorette, division d'enregistrement de Québec; la subdivision deux de la subdivision un du lot originaire quatre cent quatre-vingt-quatorze (494-1-2) pour le cadastre Ancienne-Lorette, division d'enregistrement de Québec; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à neuf mille cent soixante-cinq dollars et quatre-vingt-deux cents (9 165,82 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-HUITIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 12 février 1983. 27056-o

Rimouski*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Rimouski

No 100-18-000005-83

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-ANACLET, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 24, rue Principale est, Saint-Anaclet, district de Rimouski, partie demanderesse, contre **VICTORIEN HALLÉ**, représentant, résidant et domicilié au 169, rue Blanchet, Saint-Anaclet, district de Rimouski, et **MARIELLE BÉLANGER**, épouse commune en biens dudit Victorien Hallé, elle aussi résidant et domiciliée au 169, rue Blanchet, Saint-Anaclet, district de Rimouski, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Rimouski, mis en cause.

« La subdivision dix-huit du lot originaire numéro trente-huit (38-18) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Anaclet, circonstances et dépendances. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé au 11 782.00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chap. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski, 320, Saint-Germain est, Rimouski, le **LUNDI VINGT ET UNIÈME** jour de MARS 1983 à **QUATORZE** heures.

Le shérif adjoint,
MONIQUE LEPAGE.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Rimouski, le 24 janvier 1983.

26957-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Rimouski

No 100-18-000003-83

LA CAISSE POPULAIRE ST-FRANÇOIS-XAVIER-DES-HAUTEURS, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Les Hauteurs, district de Rimouski, partie demanderesse, contre **GILLES FIO-**

LA, opérateur de planeur, résidant et domicilié à Les Hauteurs, district de Rimouski, partie défenderesse, et **GERMAINE GUIMOND**, mise en cause, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Rimouski, mis en cause.

« Une partie du lot numéro cent quatre-vingt-cinq (ptie 185) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Luce, mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de largeur de l'est à l'ouest par quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de profondeur du nord au sud, borné au nord au chemin du Deuxième Rang, au sud à Julien Gagnon ou représentants, à l'est à la rue Bellevue et à l'ouest à André Pelletier ou représentant, avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C. le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à 5 954.00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chap. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski, 320, Saint-Germain est, Rimouski, le **MARDI VINGT-DEUXIÈME** jour de MARS 1983 à **QUATORZE** heures.

Le shérif adjoint,
MONIQUE LEPAGE.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Rimouski, le 24 janvier 1983.

27012-0

Saint-François*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-François

No 450-05-000150-827

BANQUE DE MONTRÉAL, corps politique dûment constitué, ayant un bureau au 3050, boulevard Portland à Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, contre **GUY MONGEAU**, domicilié à R.R. 1, Minton Hill, North-Hatley, district de Saint-François, partie défenderesse.

« Un certain lot connu et désigné comme étant la subdivision numéro un du lot originaire numéro six cent

dix-huit (618-1) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Hatley, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 22 219,43\$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Stanstead, 100, chemin Dufferin, Stanstead, QC, le LUNDI VINGT ET UNIÈME jour de MARS 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Sherbrooke, le 25 janvier 1983.

26958-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-François

No 450-05-001146-824

CAISSE POPULAIRE DE ROCK FOREST, corporation légalement constituée, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 5001, boulevard Bourque, Rock-Forest, district de Saint-François, partie demanderesse, contre MICHEL TURGEON, domicilié et résidant au 2819, rue Iroquois, Rock-Forest, district de Saint-François, partie défenderesse.

« Ce certain lot ou morceau de terrain connu et désigné comme étant le lot numéro deux de la subdivision du lot originaire numéro onze C (11C-2) au cadastre officiel pour le Dixième Rang du canton d'Ascot. Ce certain lot ou morceau de terrain connu et désigné comme étant le lot numéro un de la subdivision du lot originaire numéro douze H (12H-1) au cadastre officiel pour le Dixième Rang du canton d'Ascot. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Un certain terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford, comme étant partie du lot numéro quatre cent vingt-deux (ptie 422) et décrit comme suit: partant du coin nord-ouest du lot 422-28 et se dirigeant vers le sud en suivant la ligne ouest des lots 422-28 et 23 sur une distance d'environ deux cent onze pieds (211 pi) jusqu'au coin sud-ouest du lot 422-23 sur la rue (lot 422-10); de là allant vers l'ouest en suivant la ligne nord du lot 422-10 (rue) sur une distance de deux cent quatre-vingt-dix pieds (290 pi) environ; de là allant vers le nord parallèlement à la ligne ouest du lot 422-23, sur une distance d'environ cent six pieds (106 pi) à un point; de là allant vers l'est,

parallèlement à la ligne nord du lot 422-10 sur une distance de cent quarante-cinq pieds (145 pi) à un point; de là allant vers le nord parallèlement à la ligne ouest du lot 422-28 à un point situé sur le lot 422-7 (rue) sur une distance d'environ cent cinq pieds (105 pi); de là allant vers l'est en suivant la ligne sud du lot 422-7 (rue) au point de départ, sur une distance d'environ cent quarante-cinq pieds (145 pi). Borné à l'est par les lots 422-28 et 23, au sud par le lot 422-10 (rue), au nord par le lot 422-7 (rue) et à l'ouest par les terrains acquis par Construction D.M. Daigle Inc. ou représentants. »

Les montants minimaux que les adjudicataires devront payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèques visés faits à l'ordre du ministre des Finances, sont les suivants: 1-1 152,50 \$ pour le lot no 422 ptie, et 2-12 765,00 \$ pour les lots 11C-2 et 12H-1 du rang 10, canton d'Ascot, lesquels sont vendus en bloc.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, 174, rue Palais, Sherbrooke, QC, le MERCREDI SEIZIÈME jour de MARS 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Sherbrooke, le 21 janvier 1983.

26959-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-François

No 450-05-001422-82

LA COMPAGNIE SHERBROOKE TRUST, corps politique légalement constitué, ayant son bureau au 75, rue Wellington nord, Sherbrooke, agissant ici à titre de fiduciaire pour et au nom de La Banque Fédérale de Développement, corps politique légalement constitué par la Loi du Parlement et ayant son siège social à Montréal, dit district, partie demanderesse, contre ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ DE MACHINERIE LOURDE DE L'ESTRIE INC., corps politique légalement constitué, ayant son bureau au 4405, rue Ouimet, Sherbrooke, district de Saint-François, partie défenderesse.

« Ce certain lot ou morceau de terrain connu et désigné comme étant le lot numéro soixante-treize de la subdivision du lot originaire numéro cent cinquante-six (156-73) au cadastre officiel pour le canton d'Orford, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Y inclus les terrains, bâtisses, constructions de toutes sortes et l'équipement, la machinerie, accessoires

ainsi que véhicules devenus immeubles par destination ou par nature. ».

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 24 418,93 \$.

Pour être vendu au bureau du shérif, salle des ventes, 174, rue Palais, Sherbrooke, QC, le JEUDI DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 21 janvier 1983. 26960-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002132-822

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église dans la ville de Sainte-Foy, district de Québec, personnellement et ès qualités de mandataire de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, corporation bancaire régie par la Loi des banques du Canada, ayant son siège social en la ville de Toronto, partie demanderesse, contre PIERRE GOBEIL, domicilié à R.R. 1, La Patrie, comté de Compton, QC, JOB 1Y0, et LE RÉGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Compton, et TROTTIER, MICHAUD & ASS., ès qualités de syndic à la faillite du défendeur, mis en cause.

« Un emplacement de ferme situé dans le rang Quatre (rg IV), aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du canton de Ditton, contenant soixante et un acres (61 ac) plus ou moins, et mieux connu comme suit: partie du lot numéro deux cent soixante-sept (267, ptie) située au sud du ruisseau, bornée ladite partie: au sud par le chemin public, à l'est par le lot numéro 266 desdits rang et canton, à l'ouest par le lot numéro 268 desdits rang et canton et au nord par le résidu dudit lot appartenant à Lucien Pageau ou représentants. Sauf et à distraire de la partie ci-dessus décrite, parcelle de terrain vendue au Gouvernement du Québec, étant de forme régulière et mesurant huit cent cinquante-sept pieds et huit dixièmes (857,8 pi) dans sa ligne nord, treize pieds et cinq dixièmes (13,5 pi) dans sa ligne est, huit cent cinquante-huit pieds (858 pi) dans sa ligne sud et onze pieds (11 pi) dans sa ligne ouest. Bornée ladite partie distraite comme suit: au nord par

partie dudit lot 267, à l'est par le lot 266, au sud par la route 212 actuelle et à l'ouest par le lot 268. La ligne nord dudit terrain de ladite parcelle distraite est parallèle et distante de cinquante pieds (50 pi) au nord de la ligne de centre de la nouvelle route 212. Cette parcelle de terrain contient en superficie dix mille cinq cent onze pieds carrés (10 511 pi²) ou (29 arp²). Sujet à une servitude de passage créée en vertu d'un acte de vente reçu devant Pierre Beaudoin, notaire, le dix-huit (18) janvier mil neuf cent cinquante-sept (1957) et dont copie a été dûment enregistrée par dépôt au bureau de la division d'enregistrement de Compton à Cookshire sous le numéro 70885 et se lisant comme suit: « Le vendeur se réserve également un droit de passage sur un chemin existant environ au milieu de ladite partie dudit lot deux cent soixante-sept (267, ptie) plus haut vendue (soit partie située au sud du ruisseau), mesurant ledit chemin environ quinze pieds (15 pi) de largeur sur la longueur de la partie du lot deux cent soixante-sept (267, ptie) ci-haut vendue, afin d'avoir accès libre de la façon qu'il voudra, à pied, à cheval et en voiture pour lui et ses employés sur la partie sud dudit lot deux cent soixante-sept (267, ptie) plus haut vendue, pour aller au chemin public à partie de la partie du lot deux cent soixante-sept (267, ptie) située plus haut au nord et appartenant au vendeur. Et ce droit constitue une servitude passive perpétuelle sur ladite partie dudit lot deux cent soixante-sept (267, ptie) plus haut vendue et plus particulièrement sur le chemin existant et plus haut décrit au profit de la partie nord dudit lot deux cent soixante-sept (267, ptie) appartenant au vendeur », avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 18 986,50 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Compton, 85, rue Parc, Cookshire, QC, le VENDREDI DIX-HUITIÈME jour de MARS 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 24 janvier 1983. 26961-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Drummond

No 405-05-000608-828

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant un bureau à Montréal, partie demanderesse, contre SALAISON IDÉALE LTÉE., corporation légalement constituée, ayant un bureau à Lac-Mégantic, et THOMPSON & ALIX LTÉE., corporation légalement constituée, ayant un bureau à Sherbrooke, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Frontenac, mis en cause.

« Un certain terrain connu et désigné comme étant une partie du lot mille trois cent soixante-treize (ptie 1373) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de Mégantic dans la municipalité de la ville de Lac-Mégantic, division d'enregistrement de Frontenac, et plus amplement décrit comme suit: mesurant deux cent quatre-vingts pieds (280 pi) de largeur, en front et en arrière, sur une profondeur de trois cent soixante pieds (360 pi) à prendre et à distraire du lot de terre numéro mille trois cent soixante-treize (ptie 1373) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de Mégantic (ville de Lac-Mégantic), division d'enregistrement de Frontenac, ce morceau de terrain étant borné en front au sud-ouest par une autre partie du même lot, appartenant à Anatole Bouffard, d'un côté, au nord-ouest par une autre partie du même lot, propriété de succession Alphonse Audet ou représentants, de l'autre côté au sud-est et à la profondeur au nord-est par d'autres parties du même lot appartenant à Anatole Bouffard. La ligne sud-ouest du terrain ci-dessus décrit étant située à cent quatre-vingt-un pieds et huit dixièmes (181,8 pi) au nord-est de la rue Laval, et la ligne nord-ouest de ce terrain étant située à cent cinquante-six pieds (156 pi) au sud-est de la ligne de division entre les lots mille trois cent soixante-douze et mille trois cent soixante-treize du cadastre de Mégantic. Les parties ont elles mêmes préparé la présente description et s'en déclarent satisfaites. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant le numéro d'immeuble 3466, rue Laval nord en la ville de Lac-Mégantic. Sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant y être attachées. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 63 725,00 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Frontenac, 5527, Hôtel-de-Ville, bureau 219,

Lac-Mégantic, QC, le MERCREDI SEIZIÈME jour de MARS 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 19 janvier 1983.

26962-0

Saint-Maurice*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de St-Maurice

Nos 410-05-000240-812

410-18-000048-820

EDMOND GRENIER, cultivateur, domicilié au 2953, rue de la Montagne, Shawinigan, district de Saint-Maurice, demandeur, contre CONSTRUCTION PIERRE PARIS INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Saint-Mathieu-du-Lac-Bellemare, district de Saint-Maurice, défenderesse.

Un immeuble situé à Shawinigan, connu et désigné ainsi qu'il suit:

1. Une partie du lot numéro deux cent (ptie 200) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore, comprise dans les bornes suivantes; savoir: en front, vers le sud-est, par la rue Glenada projetée sur les plans de la cité de Shawinigan, en arrière, vers le nord-ouest, par le cordon des terres, d'un côté, vers le nord-est, par les terrains subdivisés du lot 201, et les parties non subdivisées du lot 201 dudit cadastre, et de l'autre côté, vers le sud-ouest, par le lot 200-1, une partie non subdivisée du lot numéro 199 ainsi qu'un chemin de passage pour se rendre à la carrière de pierre et cedit chemin faisant partie du lot numéro P. 200 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

Le tout avec bâtisse dessus érigée, circonstances et dépendances sauf et à distraire les terrains ou emplacements connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore, soit les lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six et trente-sept, subdivisions du lot originaire deux cent (200-6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37).

2. Les terrains ou emplacements connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore, soit les lots numéros, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six et trente-sept, subdivisions du lot originaire deux cent (200-6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 33, 34, 35, 36 et 37).

La mise à prix est fixée à 67 718,50 \$, ce qui représente l'évaluation municipale 162 200,00 \$ \times 25 % \times par le facteur 1,67, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6^e Rue, Shawinigan, le VINGT-DEUXIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
SIMON LALIBERTÉ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Shawinigan, le 31 janvier 1983.

27057-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-013424-820

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2, place Laval dans la ville de Laval, district de Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre RÉJEAN BOISSONNEAULT, résidant et domicilié au 150, rue Archambault, Rosemère, district de Terrebonne, ayant un bureau à la même adresse sous le nom de RAYONS VERTS LIMITÉE, corporation légalement constituée, au 150, rue Archambault dans la ville de Rosemère, district de Terrebonne, province de Québec, partie défenderesse, et bref noté no 500-05-002866-828.

« a) Un emplacement situé dans la ville de Rosemère, connu et désigné comme étant une partie du lot vingt-huit (ptie 28) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, de forme irrégulière, bor-

née au nord-est par partie du lot 28 (rue projetée), au sud-est par la rivière des Mille-Îles, au sud-ouest par partie du lot 29 (paragraphe b) et partie du lot 29, propriété de Marcel Boissonneault (paragraphe c), au nord-ouest par partie du lot 28, propriété de Réjean Boissonneault ou représentants. Mesurant dans les lignes nord-est soixante-dix pieds (70.0 pi) et cent dix pieds (110.0 pi) suivant une courbe ayant un rayon de cinquante pieds (50.0 pi), dans la ligne sud-est deux cent quarante-six pieds et neuf dixièmes (246.9 pi), dans la ligne sud-ouest trois cent trente pieds (330.0 pi) et dans la ligne nord-ouest cent soixante-treize pieds et quatre dixièmes (173.4 pi). Contenant une superficie de quarante mille quatre cents pieds carrés (40 400.0 pi²);

b) Un emplacement situé dans la ville de Rosemère, connu et désigné comme étant une partie du lot vingt-neuf (ptie 29) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, de forme irrégulière, bornée au nord-est par partie du lot 28 (paragraphe a), au sud-est par la rivière des Mille-Îles, au sud-ouest par partie du lot 29, propriété de Réjean Boissonneault ou représentants, à l'ouest et au sud-ouest par partie du lot 29 (rue projetée), au nord-ouest par partie du lot 29, propriété de Réjean Boissonneault ou représentants. Mesurant dans la ligne nord-est trois cent trente pieds (330.0 pi), dans la ligne sud-est cent soixante-treize pieds et sept centièmes (173.07 pi), dans la ligne sud-ouest deux cent quinze pieds (215.0 pi), dans les lignes ouest trente-neuf pieds et quarante-deux centièmes (39.42 pi) et soixante-dix-neuf pieds et cinquante-sept centièmes (79.57 pi) suivant une courbe ayant un rayon de soixante-cinq pieds (65.0 pi), dans la ligne sud-ouest cent dix-neuf pieds et quarante-six centièmes (119.46 pi) et dans la ligne nord-ouest soixante-quatorze pieds (74.0 pi). Contenant une superficie de trente-quatre mille six cents pieds carrés (34 600.0 pi²).

c) Un emplacement situé dans la ville de Rosemère, connu et désigné comme étant une partie du lot vingt-neuf (ptie 29) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne de forme rectangulaire, bornée au nord-est par partie du lot 28, au sud-est par la rivière des Mille-Îles, au sud-ouest et au nord-ouest par partie du lot 29. Mesurant cent pieds (100.0 pi) de largeur par cent pieds (100.0 pi) de profondeur. Contenant une superficie de dix mille pieds carrés (10 000.0 pi²).

Avec bâtisse y érigée portant le numéro d'immeuble 150, rue Archambault. Que toutes les dimensions sont en mesures anglaises ».

La mise à prix est fixée à 21 204,00 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article

670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85 de la rue de Martigny ouest, bureau 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,

GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 19 janvier 1983.

26963-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-010207-809

BANQUE DE MONTRÉAL, corps politique et corporé, dûment incorporé selon la loi, ayant son siège social et son bureau principal au 129, rue Saint-Jacques, Montréal, QC, partie demanderesse, contre MICHEL CYR, gentilhomme, résidant et domicilié au 10, place Côte-Vertu, no 113, ville Saint-Laurent, district de Montréal, QC, partie défenderesse.

« Un emplacement situé à ville de Rosemère, connu et désigné comme étant composé:

1. Du lot numéro vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-six (26-27) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne.

2. D'une partie du lot numéro vingt-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-six (26-25) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne. Mesurant trente pieds (30 pi) de largeur par une profondeur de cinquante et un pieds (51 pi), mesures anglaises et plus ou moins. Bornée comme suit: à l'ouest par la rue portant le lot numéro 26-28; en arrière, vers l'est, par le résidu dudit lot 26-25; d'un côté, vers le nord, par la ligne de dix pieds (10 pi) de largeur sur ledit lot 26-25; et d'un autre côté, vers le sud, par partie du lot 26-25-1.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 1 339,50 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article

670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT ET UNIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,

GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 17 janvier 1983.

26964-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-009797-828

LA BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et un bureau à Montréal, dudit district, partie demanderesse, contre ROBERT DESAUTELS, résidant et domicilié au 892, rue Valois, Sainte-Thérèse, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement ayant front sur la rue Valois à Sainte-Thérèse-en-Haut connu et désigné comme étant la subdivision quatre cent cinquante-huit du lot originaire cinq cent cinquante-trois (553-458) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Avec la maison y érigée portant le numéro 892 sur ladite rue Valois.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur.

La mise à prix est fixée à 12 375,50 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,

GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 24 janvier 1983

26965-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-008599-829

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans la ville de Montréal et un bureau au 91, rue Saint-Eustache, Saint-Eustache, district de Terrebonne, étant aux droits de la Banque Canadienne Nationale du Canada et de la Banque Provinciale du Canada par la fusion de ces deux dernières, telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil en date du 1^{er} novembre 1979, suivant l'arrêté 1979-2921, en conformité de la Loi sur les banques, partie demanderesse, contre YVON et SUZANNE LAFONTAINE, résidant et domiciliés au 56, rue Jubinville, Pont-Viau, Laval, district de Montréal, partie défenderesse, et PAUL RAINVILLE, syndic, ayant son bureau au 484, rue McGill, ville et district de Montréal, mis en cause.

Un emplacement situé dans la baie d'Argenteuil, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cinq cent trois (no ptie 503) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-André-d'Argenteuil. Mesurant dans les lignes latérales à compter du milieu du mur de revêtement de la terrasse qui longe le rivage de la rivière, cent soixante-deux pieds (162 pi) du côté est et cent soixante-dix-huit pieds et six pouces (178.6 pi) du côté ouest, formant à l'arrière du côté nord une distance de cent trois pieds (103 pi) d'un coin à l'autre; borné, en front, par la rivière Outaouais; en arrière par partie du lot 503 appartenant à Jean-Paul Lalande ou représentants; d'un côté à gauche par un emplacement appartenant à Charlemagne Turcotte ou représentants, et de l'autre côté à droite par un emplacement appartenant à Fernand Guay ou représentants. Avec droit de passage à pied et en voiture dans un chemin situé à l'endroit actuel; avec toutes les bâtisses dessus érigées notamment. Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement. Avec toutes les bâtisses dessus érigées notamment une maison portant le numéro 19 de la Baie, aujourd'hui, portant le numéro 1786 de la Rive, Saint-André-Est, comté d'Argenteuil.

La mise à prix est fixée à 4 134.75 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil, situé au 505, rue Béthanie, Lachute,

QC, le VINGT-TROISIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 21 janvier 1983.

26966-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-005145-824

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes dans les ville et district de Montréal, QC, H2Y 2W3, partie demanderesse, contre HUBERT LEGAULT, résidant et domicilié à R.R. 1, Tour-du-Lac-Renaud ouest, Shawbridge, district de Terrebonne, QC, J0R 1T0, partie défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro vingt et un B (ptie 21B) dans le Cinquième Rang du canton d'Abercrombie aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hippolyte; borné vers l'est et vers le sud par le lac Renaud; vers le nord-ouest et vers l'ouest par M. André Vachon ou représentants et vers le nord par une rue; avec chalet y érigé, ainsi que le tout se trouve présentement. »

La mise à prix est fixée à 8 096.25 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT ET UNIÈME jour de MARS 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit.*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 17 janvier 1983.

26967-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-000332-811

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1979, S.R.C. chap. 13-1, art. 100) avec siège social au 500, place d'Armes dans les ville et district judiciaire de Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre LOGEX INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 14185, rue Philippon, Saint-Canut, district judiciaire de Terrebonne, partie défenderesse.

« Un emplacement situé dans la ville de Mirabel, composé de la façon suivante, savoir:

a) Du lot numéro trente-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (275-34) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Janvier.

b) Du lot numéro trente-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (275-35) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Janvier.

c) D'une partie du lot numéro deux cent soixante-quinze (ptie 275) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Janvier, de figure triangulaire. Bornée au nord-ouest par le lot no 275-35 ci-dessus décrit; vers le sud-est par une autre partie du lot 275 et vers le sud-ouest par une autre partie du lot 274, tous des mêmes plan et livre de renvoi officiels, mesurant quatre-vingt-onze pieds (91 pi) dans sa ligne nord-ouest; quatre-vingt-douze pieds et un centième de pied (92,01 pi) dans sa ligne sud-est et quatorze pieds (14 pi) dans sa ligne sud-ouest, contenant une superficie de six cent trente-sept pieds carrés (637 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Cette partie est maintenant connue comme étant le lot numéro quarante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (lot 275-49) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Janvier.

Avec les bâtisses dessus érigées portant les numéros d'immeuble 160 et 162, rue Roy, Mirabel.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et plus spécialement une servitude en faveur d'Hydro-Québec enregistrée à Terrebonne sous le numéro 474543. »

La mise à prix est fixée à 60 233,25 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article

670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT ET UNIÈME jour de MARS 1983 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,

MICHEL ROULEAU, *tech. en droit.*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 17 janvier 1983.

26968-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 500-05-005816-820

BANQUE NOUVELLE ÉCOSSE, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et un bureau à Montréal, dit district, partie demanderesse, contre GAËTAN RENAUD, résidant et domicilié au 255, des Épinettes, Piedmont, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un certain emplacement ayant front sur la rue des Épinettes à Piedmont, mesurant cent quatre-vingt-dix-huit pieds et cinq dixièmes de pied de largeur en front dans sa ligne sud-ouest, cent cinquante-neuf pieds et sept dixièmes de pied de largeur en arrière dans sa ligne nord-est, par une profondeur de cent quarante-quatre pieds et six dixièmes de pied dans sa ligne nord-ouest (cent quarante-trois pieds et six dixièmes de pied selon l'occupation), cent quatorze pieds et huit dixièmes de pied dans sa ligne sud-est et trente-deux pieds dans sa ligne sud, faisant partie des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, et composé:

1. De la subdivision vingt-six du lot numéro soixante et un (61-26), et

2. D'une partie de la subdivision vingt-cinq du lot numéro soixante et un (61-P-25), mesurant soixante-douze pieds de largeur en front dans sa ligne sud-ouest, soixante-quatre pieds et cinq dixièmes de pied de largeur en arrière dans sa ligne nord-est, par une profondeur de cent quarante-quatre pieds et six dixièmes de pied dans sa ligne nord-ouest (cent quarante-trois pieds et six dixièmes de pied selon l'occupation) et cent trente-six pieds et huit dixièmes de pied dans sa ligne sud-est (cent trente-huit pieds et deux dixièmes de pied selon l'occupation) et bornée en front, au sud-ouest, par la rue des Épinettes (lot 61-13); en arrière, au nord-est, par une partie de la subdivision vingt-quatre dudit lot soixante et un; d'un côté, au nord-ouest, par le résidu

de ladite subdivision vingt-cinq, et de l'autre côté, au sud-est, par ladite subdivision vingt-six.

Toutes les mesures ci-dessus sont des mesures anglaises, plus ou moins.

Avec la maison y érigée portant le numéro 255 de ladite rue Épinettes.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement sujet aux servitudes concernant des restrictions de construction, tel qu'il appert aux actes enregistrés au bureau d'enregistrement de Terrebonne sous les numéros 296316 et 320397.

La mise à prix est fixée à 29 089,50 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de MARS 1983 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 25 janvier 1983. 26969-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000649-826

CAISSE POPULAIRE SAINT-JÉRÔME, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 190, avenue Parent, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre MARCEL LANTHIER, domicilié et demeurant au 144, rue Gauthier, appartement 1, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement connu et désigné comme étant les lots numéros vingt-deux et vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent trente-cinq (435-22 et 435-23) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Sophie.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 893,00 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article

670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le TRENTIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 25 janvier 1983. 26970-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-003178-812

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLE POUR LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DES LAURENTIDES, corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur l'instruction publique, ayant son siège social au 13, rue St-Antoine, Sainte-Agathe-des-Monts, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre VINCENT LECCISI, gentilhomme, domicilié et résidant au 1201, rue Rolland, Sainte-Adèle, district de Terrebonne, partie défenderesse.

« Cet emplacement situé dans la ville de Sainte-Adèle dans le comté de Prévost, et étant composé du lot numéro dix de la subdivision du lot numéro neuf D (9D-10) dans le Onzième (11^e) Rang du canton d'Abercombrie au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle d'Abercombrie, division d'enregistrement de Terrebonne et borné comme suit: vers le sud-ouest par la rue Rolland (9D-8), vers le nord-ouest par le lot 9D-11, et vers l'est et l'est-sud-est par la rue Henri-Dunant (9D-9), mesurant cent dix pieds (110 pi) dans sa ligne sud-ouest, cent vingt-neuf pieds (129 pi) dans sa ligne nord-ouest, et cent soixante-huit pieds (168 pi) mesurés le long de la rue Henri-Dunant (9D-9) et ayant une superficie totale de huit mille sept cent cinquante pieds carrés (8 750 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la maison y érigée, portant le numéro d'immeuble 1201 de ladite rue Rolland, circonstances et dépendances.

Tel que le tout est plus amplement montré sur le plan numéro 11187 préparé par Stanley J. Rowan, arpenteur-géomètre, le dix-sept (17) avril mil neuf cent soixante-quinze (1975) et accompagnant un certificat de localisation préparé le dix-huit (18) avril mil neuf cent soixante-quinze (1975) par le même arpenteur-géomètre.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes ses servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, sans exception ni réserve de la part du débiteur. »

La mise à prix est fixée à 9 504.00 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1983 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 24 janvier 1983. 26971-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 715-02-000410-828

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLE POUR LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DES LAURENTIDES, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Sainte-Agathe-des-Monts, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre GILLES PATRY, domicilié et résidant au 5410, rue Duquette, Montréal, district de Montréal, partie défenderesse, et JEAN-GUY DAOUST, c.a., ès qualités de syndic à la faillite de Gilles Patry du 85, rue Saint-Charles ouest, local 101, Longueuil, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, comté d'Argenteuil, étant une partie du lot numéro deux B (ptie 2B) dans le Sixième Rang (6), aux plan et livre de renvoi officiels du canton d'Howard, bornée comme suit: en front, vers l'ouest-nord-ouest, par le chemin public; en arrière, vers le sud-est, par le lac Saint-Joseph; d'un côté, vers l'est-nord-est, le nord-est et le nord, par une partie du lot numéro deux B (ptie 2B) appartenant à dame Éva Ricard Patry, et de l'autre côté, vers le sud-ouest, par une autre partie du lot numéro deux B (ptie 2B) appartenant à monsieur Howard ou représentants. Mesurant vingt-deux pieds et un dixième de pied (22.1 pi) en front le long du chemin public, cent vingt-cinq pieds (125 pi), en arrière le long du lac Saint-Joseph, par des profondeurs de cent dix-huit pieds et quatre dixièmes de pied (118,4 pi), quatre-vingt-deux pieds et huit dixièmes de pied (82,8 pi), trente-huit pieds et six dixièmes de pied (38,6 pi) et cent pieds et quatre dixièmes de

pi (100,4 pi) dans ses lignes est-nord-est, nord-est et nord et trois cent vingt-trois pieds et neuf dixièmes de pied (323,9 pi) dans sa ligne sud-ouest. Contenant une superficie de dix-sept mille sept cent trente pieds carrés (17 730 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. »

La mise à prix est fixée à 1 521.00 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Argenteuil, situé au 505, rue Béthanie, Lachute, QC, le VINGT-TROISIÈME jour de MARS 1983 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 17 janvier 1983. 26972-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 715-02-000223-817

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLE POUR LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DES LAURENTIDES, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal à Sainte-Agathe-des-Monts, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT IMMOBILIER MANORRY LTÉE, corporation légalement constituée, ayant un bureau et son siège social au 1255, carré Phillips, Montréal, district de Montréal, partie défenderesse.

Les immeubles ci-après désignés:

« Bloc deux (2), du plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie, district de Terrebonne, canton de Wexford. Le tout tel que décrit sur un plan préparé par Jacques Poulin, arpenteur-géomètre, Québec, le 12 août 1975 (plan numéro 11575-2). »

La mise à prix est fixée à 15 072.75 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest,

local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT ET UNIÈME jour de MARS 1983 à QUINZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 17 janvier 1983. 26973-0

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-3097-814

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JÉRÔME, corporation scolaire légalement constituée, ayant un bureau au 995, rue Labelle, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre FERNANDO DANIEL ADLER et GILLES LAMOUREUX, demeurant et domiciliés au Restaurant Kon Tiki, appartement 58, AAB Laflorida, Caracas, Venezuela, partie défenderesse.

Un emplacement ayant front sur la 525^e Avenue, se trouvant en la municipalité de Saint-Hippolyte, connu et désigné comme étant la subdivision officielle numéro cent six du lot originaire numéro dix (10-106) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hippolyte, 2^e Rang, canton de Wexford.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 484,50 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de MARS 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 25 janvier 1983. 26974-0

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-003106-813

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JÉRÔME, corporation scolaire légalement constituée, ayant un bureau au 995, rue Labelle, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre HERBERT L. SEDAM, dont la dernière adresse connue étant le 4548 N. College Avenue, Indianapolis, Indiana, États-Unis, partie défenderesse.

Un emplacement situé en la municipalité de Saint-Hippolyte, connu et désigné comme étant la subdivision officielle numéro quarante et un du lot originaire numéro douze (12-41) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hippolyte, 1^{er} Rang, canton de Wexford.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 76,50 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le TRENTIÈME jour de MARS 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 25 janvier 1983. 26975-0

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-3280-816

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JÉRÔME, corporation scolaire légalement constituée, ayant son bureau au 1010, rue Labelle, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre MARIA WEBER, demeurant et domiciliée au D 6000, Frankfurt, AM 70, West Germany, partie défenderesse, et bref noté no 700-02-000756-826.

« Un emplacement vacant situé dans la ville de Lafontaine, province de Québec, connu et désigné comme partie du lot originaire numéro deux cent douze (ptie

212) sur les plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérôme; ladite partie de lot est bornée de la façon suivante: vers le nord par deux parties dudit lot 212; vers le nord-est par une autre partie du lot 212; vers le sud par partie du lot 211; vers l'ouest par la montée de la Côte-Saint-André; mesurant: cent six pieds virgule soixante-six centièmes de pied (106,66 pi) dans une ligne nord; deux cent trente pieds virgule neuf dixièmes de pied (230,9 pi) dans une autre ligne nord; cinq cent quatre pieds (504 pi) (et plus ou moins) dans sa ligne nord-est, le long de la ligne centrale d'un ruisseau; six cent vingt-quatre pieds virgule soixante et onze centièmes de pied (624,71 pi) dans sa ligne sud; deux cent sept pieds virgule quatre-vingt-quinze centièmes de pied (207,95 pi) dans sa ligne ouest. Ayant une superficie totale de quatre-vingt-six mille deux cent soixante-quinze pieds carrés (86 275 pi²) en mesures anglaises et plus ou moins; toutes les mesures ci-haut sont en mesures anglaises en plus ou moins. Le tout tel qu'il appert sur un plan préparé par Gérard Bégis, arpenteur-géomètre, daté du 9 janvier 1975 portant le numéro 3-110-9430-D-18-1. »

La mise à prix est fixée à 2 570,50 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85 de la rue de Martigny ouest, bureau 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,

GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 19 janvier 1983.

26976-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-000221-824

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corps politique dûment constitué, ayant un bureau au 630, boulevard Dorchester ouest, ville et district de Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre DANIEL COULOMBE, 108, rue Chamonix, Sainte-Agathe-Sud, district de Terrebonne, partie défenderesse.

« Un emplacement situé dans le village de Sainte-Agathe-Sud, ayant front sur la rue Chamonix, connu et désigné comme étant composé d'une partie du lot numéro sept (ptie 7) du rang Neuf (rg IX) du canton de

Morin, cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, division d'enregistrement de Terrebonne. Ce terrain étant borné comme suit: vers le nord-est par la rue portant le numéro de cadastre 7-80; vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par des parties du lot numéro sept (7). Mesurant quatre-vingt-cinq pieds dans sa ligne nord-est, cent-soixante et onze pieds et trente et un centièmes de pied suivant titres dans sa ligne sud-est, quatre-vingt-cinq pieds et neuf centièmes de pieds dans sa ligne sud-ouest et soixante-quinze pieds et trente-cinq centièmes de pied suivant titres dans sa ligne nord-ouest. Contenant en superficie quatorze mille sept cent trente-trois pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins. L'angle est dudit terrain est à une distance de mille cinq cent trois pieds et soixante-trois centièmes de pied de l'intersection de la ligne nord-ouest de la rue portant le numéro de cadastre 7-81; ladite distance étant mesurée le long des côtés sud-ouest, ouest et nord-ouest de la rue portant le numéro de cadastre 7-80. Avec bâtisses dessus érigées incluant celle portant le numéro domiciliaire 108, rue Chamonix, circonstances et dépendances. Sujet à une servitude de restriction concernant le genre de construction, établie au terme de l'acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne sous le numéro 348656.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur. »

La mise à prix est fixée à 15 592,50 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT ET UNIÈME jour de MARS 1983 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,

MICHEL ROULEAU, *tech. en droit.*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 17 janvier 1983.

26977-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Terrebonne

No 700-02-3250-819

CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE LAFONTAINE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 70, 106^e Avenue, Lafontaine, dis-

trict de Terrebonne, partie demanderesse, contre SIEGFRIED BEILHARZ, demeurant et domicilié au D747, Reinau Hans, 200, Allemagne de l'Ouest, Europe, partie défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent treize (213) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérôme, mesurant mille trente-cinq pieds (1 035 pi) dans sa ligne nord-est; six cent trente pieds (630 pi) dans sa ligne sud; huit cent soixante-quatre pieds (864 pi) dans sa ligne ouest; cent soixante dix (170 pi) pieds dans sa ligne nord. Borné vers le nord-est par une partie du lot deux cent treize (213); vers le sud par une partie du lot deux cent dix (210); vers l'ouest par les lots deux cent trente-quatre (234) et deux cent trente-six (236); vers le nord par une partie du lot deux cent quatorze (214) ci-après décrit. Contenant en superficie trois cent quarante-cinq mille six cents pieds carrés (345 600 pi²) équivalant à 9,31 arpents carrés.

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent quatorze (214) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Jérôme. Borné vers le nord-est par une partie du lot deux cent quatorze (214); vers le sud par une partie du lot deux cent treize (213) ci-avant décrit, vers l'ouest par le lot deux cent trente-sept (237). Mesurant trois cent quatre-vingts pieds (380 pi) dans sa ligne nord-est, cent soixante-dix (170 pi) dans sa ligne sud; trois cent trente pieds (330 pi) dans sa ligne ouest. Contenant vingt-huit mille cinquante pieds carrés (28 050 pi²) équivalant à 0,76 arpent carré. »

La mise à prix est fixée à 4 306,25 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de MARS 1983 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PIERRE FEX.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 25 janvier 1983.

26978-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-1945-824

CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE LAFONTAINE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 70, 106^e Avenue à Lafontaine, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre **MAISONS BELAMIR INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2258, Hôtel-de-Ville, à Sainte-Sophie, district de Terrebonne, partie défenderesse.

« Une ferme située dans la municipalité du village de Lafontaine et composée comme suit:

1. Toute cette partie du lot numéro deux cent trente-neuf du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme, située du côté nord-est du chemin de fer du Canadien Pacific; bornée comme suit: vers le sud-ouest par ledit chemin de fer, lot numéro cinq cent (500); vers le sud-est et le nord-est par le lot numéro deux cent trente-sept du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme; et le nord-ouest par le lot numéro deux cent quarante (240) du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme.

2. Toute cette partie du lot numéro deux cent quarante (240) du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme, située du côté nord-est du chemin de fer du Canadien Pacific; bornée comme suit: vers le sud-ouest par ledit chemin de fer, lot numéro cinq cent (500); vers le nord-est par le lot numéro deux cent trente-sept (237) du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme; vers le sud-est par le lot numéro deux cent trente-neuf (239) du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme; et vers le nord-ouest par le lot numéro deux cent quarante et un (241) du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme.

3. Toute cette partie du lot numéro deux cent quarante et un (241) du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme située au côté nord-est du chemin de fer du Canadien Pacific; bornée comme suit: au sud-ouest par ledit chemin de fer lot numéro cinq cent (500); vers le sud-est en partie par le lot numéro deux cent quarante (240) et en partie par les lots deux cent quinze et deux cent trente-sept (215 et 237) du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme; vers le nord-ouest par une partie du lot numéro deux cent quarante-deux (242) du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme vendue à François Cyr *et al.* par acte enregistré sous le numéro 572-993; en partie par une partie du lot numéro deux cent quarante-deux (242) du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme vendue à François Cyr *et al.* par acte enregistré sous le numéro 571-165, et en partie par la partie ci-après décrite du lot numéro deux cent quarante-deux, et vers le nord-est par le lot numéro deux cent seize (216) du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme.

4. Une partie du lot numéro deux cent quarante-deux du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme située du côté nord-est du chemin de fer du Canadien Pacifique; bornée comme suit: vers le sud-ouest par ledit chemin de fer lot numéro cinq cent (500); vers le nord-ouest par une partie du lot numéro deux cent quarante-deux vendue à Hydro-Québec par acte enregistré sous le numéro 61-327; vers le nord-est et vers le sud-est par des lisières faisant partie du lot numéro deux cent quarante-deux (242) vendue à François Cyr *et al.* par acte enregistré sous le numéro 572-993; mesurant environ cent vingt-cinq pieds (125 pi) de largeur au sud-ouest; environ cent douze pieds et vingt centièmes de pied (112.20 pi) au nord-est, sur une profondeur de quatre cent soixante-deux pieds (462 pi) sud-est, mais sans garantie de mesure.

5. Une partie du lot numéro deux cent quarante-deux du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme située du côté nord-est du chemin de fer du Canadien Pacifique; bornée comme suit: vers le sud-ouest par une partie du lot deux cent quarante-deux (242) vendue à François Cyr *et al.* par acte enregistré sous le numéro 571-165; vers le nord-ouest par le lot numéro deux cent quarante-quatre (244) du cadastre de la paroisse de St-Jérôme; vers le sud-est par la partie du lot numéro deux cent quarante et un (241) ci-dessus décrite et vers le nord-est par le lot numéro deux cent seize (216) du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme.

Le tout d'une superficie approximative de soixante-dix-huit arpents (78 arp) et sans garantie de mesure précise.

Avec toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment:

a) Une servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada créée aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 98097;

b) Une servitude en faveur de Gatineau Power Corporation créée aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 182834;

c) Une servitude en faveur d'Hydro-Québec créée aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 361-327;

d) Une servitude de passage au profit des emplacements présentement vendus sur les parties des lots deux cent quarante-deux et deux cent quarante-quatre (242-244) vendues à François Cyr *et al.* par acte enregistré sous le numéro 572-993. »

La mise à prix est fixée à 17 052,75 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-HUITIEME jour de MARS 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PIERRE FEX.

Bureau du shérif
Cour provinciale

Saint-Jérôme, le 25 janvier 1983.

26979-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-003160-828

HÉLÈNE MICHAUDVILLE, ménagère, veuve de Victor Fex, domiciliée au 978, rue Saint-Georges, ville de Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre **ANDRÉ FILION**, directeur, domicilié au 10, 4^e Avenue, Saint-Hippolyte, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement situé en la municipalité du village de Lafontaine, connu et désigné comme faisant partie du lot deux cent quatre-vingt-douze (partie no 292) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jérôme. Mesurant quarante pieds (40 pi) de largeur, en front, sur le chemin privé traversant ledit lot no 292, soixante pieds (60 pi) le long d'une pointe de terrain faisant partie dudit lot no 292 appartenant audit Émile Paquin et se trouvant entre le chemin privé dudit Émile Paquin et le morceau de terrain présentement vendu, quatre-vingt-onze pieds (91 pi) dans la ligne sud-ouest le long du droit de passage de la compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien, soixante-dix-sept pieds (77 pi) dans la ligne ouest de cette partie du lot no 292, appartenant à Lucien Jetté par acte reçu devant Gustave Léonard, notaire, le 29 juin 1956, et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Terrebonne sous le no 210682, et cent vingt-huit pieds (128 pi) dans la ligne nord-est et le long de cette autre partie dudit lot no 292, appartenant à Lucien Jetté par l'acte susrelaté et enregistré sous le no 210682, et le long de cette autre partie dudit lot no 292 restant la propriété de monsieur Patenaude.

Avec deux chalets dessus construits.

Borné comme suit en front, à l'est, sur une distance de quarante pieds (40 pi) par le chemin privé susmentionné d'Émile Paquin; au sud-est sur une longueur de soixante pieds (60 pi) par la pointe de terre susmentionnée dudit Émile Paquin sur une partie dudit lot no 292; au sud-ouest sur une longueur de quatre-vingt-onze pieds (91 pi) par le droit de passage de la compagnie de

chemin de fer Pacifique Canadien: à l'ouest sur une longueur de soixante-dix-sept pieds (77 pi) par cette partie dudit lot no 292, appartenant à Lucien Jetté par acte de vente susrelaté et enregistré au bureau d'enregistrement de Terrebonne sous le no 210682; au nord-ouest sur une distance de soixante-quinze pieds (75 pi) par cette autre partie dudit lot no 292, appartenant audit Lucien Jetté par l'acte de vente susrelaté et enregistré au bureau d'enregistrement de Terrebonne sous le no 210682 et pour autre partie, soit une distance de cinquante-trois pieds (53 pi) par autre partie dudit lot no 292, restant la propriété de monsieur Romulus Chaloux, le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Compris dans la présente vente, un droit de passage pour l'acquéreur et ses ayants droit, à perpétuité et en commun avec ceux qui y ont ou pourront y avoir droit à l'avenir, sur la lisière de terrain de vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur, en front dudit emplacement vendu ainsi que sur le résidu dudit lot no 292, appartenant à monsieur Romulus Chaloux ou représentants, le long de la ligne de division entre les lots nos 292 et 294 par le chemin existant actuellement ou celui qui existera pour communiquer du chemin public à l'emplacement présentement vendu; un droit de servitude perpétuelle de passage étant ainsi créé sur le résidu dudit lot no 292, appartenant audit Émile Paquin en faveur de l'emplacement ci-dessus décrit et vendu. De plus, avec droit de passage en faveur de l'acquéreur et ses ayants droit, à perpétuité, sur le résidu dudit lot no 292 se trouvant entre la voie du chemin de fer du Canadien Pacifique et la rivière du Nord sur une distance d'environ soixante-cinq pieds (65 pi) pour communiquer de l'emplacement présentement vendu à la rivière du Nord. Cesdits droits de passage constituant une servitude perpétuelle sur le résidu du lot no 292, appartenant à monsieur Émile Paquin ou ses représentants en faveur de l'emplacement ci-dessus décrit et présentement vendu.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 4 743,50 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest,

local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le TRENTIÈME jour de MARS 1983 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 25 janvier 1983. 26980-0

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006640-823

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100 de la rue University à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent à Montréal, district de Montréal, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079 de la rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, partie défenderesse.

Un immeuble ayant front sur la rue Hardy en la ville de Rosemère et composé:

a) De la resubdivision quinze de la subdivision trente-sept du lot originaire vingt-quatre (24-37-15) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Avec bâtisse y élevée, portant le numéro 238 de ladite rue Hardy.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) Un dixième ($\frac{1}{10}$) indivis de la resubdivision vingt de la subdivision trente-sept du lot originaire vingt-quatre ($\frac{1}{10}$ ind. de 24-37-20) aux susdits plan et livre de renvoi officiels, pour fins de stationnement.

La mise à prix est fixée à 8 579,25 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local

1.03, Saint-Jérôme, QC, le TRENTIÈME jour de MARS 1983 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 25 janvier 1983. 26981-o

Trois-Rivières

Fieri. Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000514-829
S. 400-18-000090-823

CAISSE POPULAIRE DE LOUISEVILLE, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit dont le siège social est situé au 75, rue Saint-Laurent, Louiseville, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre GÉRARD CROISETIÈRE, résidant et domicilié au 39, rang Beauséjour, Maskinongé, district de Trois-Rivières, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Maskinongé, 51, rue Saint-Marc, Louiseville, district de Trois-Rivières, mis en cause. Et en satisfaction du bref noté numéro 400-05-000586-827, CAISSE POPULAIRE DE LOUISEVILLE, demanderesse, contre GÉRARD CROISETIÈRE, et DAME YVETTE BOURASSA, défendeurs et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Maskinongé, mis en cause.

« Une terre située en la paroisse de Saint-Joseph de Maskinongé, concession Nord-Est de la rivière Maskinongé, connue et désignée comme étant le lot numéro six cent soixante (660) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph de Maskinongé, division d'enregistrement de Maskinongé.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; contenant environ 125 arpents et 23 perches en superficie.

Moins à distraire la lisière appartenant à la Shawinigan Water & Power Co. suivant acte enregistré sous le numéro 32620 et sujet ledit lot à une servitude de passage en faveur de la Shawinigan Water & Power Co. suivant acte enregistré sous le numéro 32620 et borné comme suit: d'un bout par la continuation du droit de passage de la Shawinigan Water & Power Co., à travers la partie Nord-Est du lot 660, d'un côté, par une partie de la partie Sud-Ouest du lot numéro 660, de l'autre côté par une partie de la partie Sud-Est du lot numéro 660.

Moins à distraire dudit lot la partie vendue par monsieur Sylvain Gervais au ministère de la Voirie selon acte enregistré à Louiseville sous le numéro 70439 et bornée comme suit: vers le sud-est par le chemin actuel; vers le nord-ouest par la partie du lot 660 restant la propriété de Sylvain Gervais. La ligne nord-ouest N-P de cette partie de terrain est située à 33 pieds au nord-ouest de ladite ligne centrale.

Moins à distraire la partie dudit lot appartenant à Gabriel Gervais, partie désignée dans un acte d'échange entre Aimé Croisetière et Sylvain Gervais selon acte d'échange passé devant Gilles Béland, notaire, le 7 mars 1969, enregistré à Louiseville sous le numéro 86960 et bornée comme suit: en front par le chemin, d'un côté par le lot 662, en arrière et de l'autre côté par d'autres parties du lot numéro six cent soixante (660).

Moins à distraire également la partie dudit lot vendue par Aimé Croisetière à Aurélien Trudel selon acte passé le 2 septembre 1975, enregistré à Louiseville sous le numéro 100919, et bornée en front, vers le sud-est, par le chemin public, en profondeur, vers le nord-ouest, et des deux côtés par le résidu dudit lot restant la propriété de Aimé Croisetière (P. 660). Le côté nord-est du terrain présentement désigné se trouvant à environ huit cent vingt-cinq pieds (825 pi), mesures anglaises, du côté nord-ouest du terrain de Gabriel Gervais (P. 660), calculée ladite distance le long du chemin public. Le terrain est borné au sud-est par le chemin public et des trois autres côtés par le terrain appartenant à Gérard Croisetière (P. 660).

Moins à distraire une partie dudit lot numéro six cent soixante (P. 660) appartenant à Alain Croisetière et Luc Croisetière; cette partie étant dûment désignée comme suit: une parcelle de terre située en la municipalité de la paroisse de Saint-Joseph de Maskinongé, désignée comme étant une partie du lot numéro six cent soixante (P. 660) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph de Maskinongé, division d'enregistrement de Maskinongé; mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de largeur par deux cent un pieds (201 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins; bornée en front vers le nord-ouest par le lot numéro 662; en profondeur vers le sud-est par le terrain appartenant à Raymond Croisetière (P. 660); d'un côté vers le nord-est par une partie du lot numéro deux cent quinze (P. 215) du cadastre de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, et de l'autre côté vers le sud-ouest par le terrain appartenant à Gérard Croisetière (P. 660).

La mise à prix est fixée à 6 858.60 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendue au bureau d'enregistrement de Maskinongé, 51, rue Saint-Marc, Louiseville, district de Trois-Rivières, le MERCREDI SEIZIÈME jour de MARS 1983 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN PAUL COSSETTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 31 janvier 1983. 27048-o

Vente(s) pour taxes, avis de publication

Municipalité régionale de comté des Basques

Avis est, par la présente, donné que les 12 et 19 janvier 1983, un avis a été publié au « Courrier de Trois-Pistoles » indiquant la liste des immeubles qui seront vendus à l'enchère publique, le 10 mars 1983, pour défaut de paiement des taxes.

Trois-Pistoles, le 28 janvier 1983.

27025-o *La secrétaire-trésorière,*
HÉLÈNE RENAUD.

Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Gérard Roberge, secrétaire-trésorier, que la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes, le 10 mars 1983, et l'avis qui l'accompagne ont été publiés au journal « Le Soleil du St-Laurent » les mercredis 19 et 26 janvier 1983.

Salaberry-de-Valleyfield, le 27 janvier 1983.

27026-o *Le secrétaire-trésorier,*
GÉRARD ROBERGE.

Municipalité régionale de comté de Bonaventure

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la M.R.C. de Bonaventure que l'avis ainsi que la liste des immeubles qui seront vendus à l'enchère publique, le 10 mars 1983, pour défaut de non-paiement de taxes ont été publiés au

journal « Chaleur ». La première publication a été faite le 18 janvier 1983 et la seconde le 25 janvier 1983.

New-Carlisle, le 26 janvier 1983.

27027-o *La secrétaire-trésorière,*
ANNE-MARIE FLOWERS.

Municipalité régionale de comté du Centre-de-la-Mauricie

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté du Centre-de-la-Mauricie, que les publications prévues à l'article 730 du Code municipal relativement à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, ont été faites dans le quotidien régional Le Nouvelliste les 28 et 31 janvier 1983.

Shawinigan-Sud, le 1^{er} février 1983.

27044-o *Le secrétaire-trésorier,*
PIERRE DUQUETTE.

Municipalité régionale de comté de L'Islet

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté de L'Islet, que la liste et l'avis de vente pour taxes d'immeubles situés dans la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, ont été publiés au journal Le Peuple-Courrier de la Côte-du-Sud les mercredis 19 janvier et 26 janvier 1983.

Saint-Jean-Port-Joli, le 28 janvier 1983.

27045-o *Le secrétaire-trésorier,*
BENOÎT LÉVESQUE.

Municipalité régionale de comté de Matane

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier, qu'un avis de vente pour taxes par la M.R.C. de Matane, daté du 1^{er} janvier 1983, a été publié au journal La Voix Gaspésienne aux éditions du 19 janvier et du 26 janvier 1983.

Matane, le 26 janvier 1983.

26982-o *Le secrétaire-trésorier,*
MICHEL BARRIAULT.

Ville de Mistassini

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier, que l'avis de vente pour redevances de taxes par la ville de Mistassini, daté du 18 janvier 1983, a été publié au journal « Le Point » aux éditions du 19 janvier 1983 et du 26 janvier 1983.

Mistassini, le 27 janvier 1983.

27013-o

Le greffier,
GILLES TREMBLAY.

Paroisse de Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier, que l'avis de vente pour taxes par la municipalité de la paroisse de Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard, daté du 29 décembre 1982, a été publié au journal « Cités Nouvelles » aux éditions du 20 janvier 1983 et du 27 janvier 1983.

Île-Bizard, le 27 janvier 1983.

27029-o

Le secrétaire-trésorier,
GASTON LADOUCEUR.

Ville de Percé

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite municipalité qu'en vertu d'une résolution adoptée par le Conseil municipal lors de la séance du 15 décembre 1982, on procédera à une vente pour défaut de paiement de taxes vendredi le 25 février 1983 à dix heures. La liste et l'avis qui l'accompagne ont été publiés au journal « Le Havre » durant deux semaines consécutives les 18 et 25 janvier 1983.

Percé, le 26 janvier 1983.

27028-o

Le secrétaire-trésorier,
BRUNO CLOUTIER.

Municipalité régionale de comté de Témiscamingue

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Denis Clermont, secrétaire-trésorier, que les publications de la liste des immeubles qui seront vendus à l'enchère publique le dix mars 1983 pour défaut de paiement des taxes, ainsi que l'avis qui l'accompagne, ont été faites dans le journal Le Témiscamien, les mercredis douze et dix-neuf janvier 1983.

Ville-Marie, le 24 janvier 1983.

26983-o

Le secrétaire-trésorier,
DENIS CLERMONT.

Errata

Gazette	Rubrique	Page	Lire:	Au lieu de:
I (83 01 08)	Délivrance d'un certificat de constitution	9	ÉDITIONS F. A. INC. F. A. PUBLISHING INC. 1864-0086	ÉDITIONS F.A. INC. F. A. PUBLISHING INC. 1864-0086
I (83 01 08)	Lettres patentes (Partie 3)	29	CLUB DE SOCCER JUVÉNILE DE DRUMMONDVILLE 1862-1524	CLUB DE SOCCER JUVÉNILE DE DRUMMONDVILLE 1862-1524
26925-o				

Paroisse de Charlesbourg

Prenez avis qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 235 de l'édition numéro 3 du 22 janvier 1983. Au troisième paragraphe nous aurions dû lire: « Remplacer: une partie des lots 666, 667, 667-5 » au lieu de: « Remplacer: une partie des lots 666, 667-5 ».

26925-o

Canton de Dubuisson

Prenez avis qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 237 de l'édition numéro 3 du 22 janvier 1983. Au deuxième paragraphe à la deuxième ligne nous aurions dû lire: « en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil » au lieu de: en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil »

26925-o

INDEX

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

Page

L'ASSOMPTION, MRC (<i>Prolongation du délai pour l'élaboration d'un schéma d'aménagement</i>)	673
MARIA-CHAPDELEINE, MRC (<i>Prolongation du délai pour l'élaboration d'un schéma d'aménagement</i>)	673

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DU BON-PASTEUR (QUÉBEC) (<i>Formation</i>)	674
COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE LAPINS D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (LA) (<i>Formation</i>)	674
COOPÉRATIVE D'HABITATION « HARMONIE » DE MONTRÉAL (<i>Formation</i>)	674
COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE PRODUCTION « UNIFORMES TRASSO » (<i>Formation</i>)	674

AVIS DIVERS

COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL (LA) (<i>Élection de commissaires</i>)	674
COMMISSION DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL (<i>Élection de commissaires</i>)	674
CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (<i>Rachat d'obligations</i>)	675
PROTESTANT SCHOOL BOARD OF GREATER MONTRÉAL (THE) (<i>Election de commissaires</i>)	674
RIMOUSKI, VILLE (<i>Rues et ruelles</i>)	675
SAINTE-CLOTHILDE-DE-HORTON, VILLAGE (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., chap. M-39</i>)	677
SUCCESSION GERMAINE DULAC LACASSE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	677
SUCCESSION JEAN BOUDREAULT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	678
SUCCESSION LUCIE GODARD (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	678

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE D'ÉCONOMIE DU CENTRE DU QUÉBEC (<i>Fusion</i>)	678
CAISSE D'ÉCONOMIE ÉMÉRILLON (<i>Fusion</i>)	679
CAISSE D'ÉCONOMIE MARQUETTE (<i>Changement de nom</i>)	679
CAISSE D'ÉCONOMIE STRATHCONA (<i>Fusion</i>)	679
STRATHCONA CREDIT UNION (<i>Fusion</i>)	679

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

BLOUIN, MARIE RÉGINA VICTOIRE VICKY	679
CORMIER, JOSEPH ARCADE OCTAVE	680
CÔTÉ, MARIE MARGUERITE MARIALE MADELEINE MARIELLE	680
FECTEAU, MAUREEN	680
GAUTHIER, YVON	680
GIRARD, JOSEPH ULRIC	680
GUY, JOHN PETER	680
PERREAULT, MARIE CÉCILE CAROLE MURIELLE	680
PERREAULT, MARIE NICOLE REGINA LISE	680
WARD, MICHELLE	681
WOLOZ, ELSA EVA GERTRUDE	681

DEMANDES

ALBERT, MARIE ÉMILIE	681
ARTAR, YETVART PARTANA	681
BOUDREAU, FRANÇOIS	681
CHRÉTIEN, JEANNE MARTHE alias JEANNE LABEL	681
DE GRANDMONT, MARIE FRANCINE PAULINE	681
GAUTHIER, FRANÇOISE	682
GREUNER, SAM SAMUEL	682
JOSEPH JEAN-PIERRE YVON	682
KALLER, LAZAR	682
LEBRASSEUR, BERTRAND	682
NADEAU, MAURICE	682
ROY, JOSEPH HONORÉ	682

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE Page**DEMANDES — suite**

SICURELLO, GIOVANNI	682
TUFENKCI, REZZAK	683
VANNEREUX, MICHEL	683

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. JACQUES DEMERS (<i>Assignment</i>)	683
SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC c. ALAIN DUHAMEL (<i>Ordonnance</i>)	683

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)**

ALIMENTS LA TOSCA INC. (LES)	605
BAR FRISCO INC.	605
BERT'S STEAK HOUSE INC.	605
BRINS D'ÉVEIL GARDERIE ÉDUCATIVE INC.	605
CENTRE ESSENCE-VIE MAURICIE INC.	605
CHAPITRE LUMIÈRE DE L'EST, ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C.	605
ÉQUIPEMENTS GUILBAULT & FILS LIMITÉE (LES)	605
G.M. PLOMBERIE & CHAUFFAGE INC.	605
G.M. PLOMBERIE INC.	605
G.M. PLUMBING & HEATING INC.	605
G.P.R. PERFORMANCE INC.	605
GARDERIE DE TANTE LUCETTE (LA)	605
INSTITUT DE VALORISATION HUMAINE DU QUÉBEC, SECTEUR DU CAP-DE-LA-MADELEINE ET TROIS- RIVIÈRES INC. (L')	605
LA TOSCA DEHYDRATED FOODS LIMITED	605
LA TOSCA FOODS INC.	605
LOGE LUMIÈRE DE L'EST ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C.	605
MAISON DU STEAK BERT INC. (LA)	605

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

ABATTOIRS R. ROY INC. (LES)	605
ACIER GENDRON LTÉE	606
AMICALES 2ÈME ET 3ÈME ÂGES MONTRÉAL INC. (LES)	606
AUBERGE FAR HILLS LTÉE	606
BOUTIQUE LE COIN DE L'AMITIÉ INC.	606
CONSTRUCTION ST-EXUPÉRY LTÉE	606
CORPORATION SHAR-DAV	606
DÉVELOPPEMENT M.L. LIMITÉE	606
FERME CENTRALE INC.	606
G.G.F. INVESTMENT LTD.	606
GESTION MAGELLA VINCENT INC.	606
INVESTISSEMENTS STEAR LTÉE (LES)	606
LAFAILLE, INTERNOSCIA & ASSOCIÉS INC.	606
QUINCAILLERIE SUPRÊME INC.	606
SERVICES ADMINISTRATIFS LAURIN-LORANGER INC.	606

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ABATTOIRS R. ROY INC. (LES)	607
CASSAL SUPPLY CORP.	607
CASSAL SUPPLY CORP.	607
CERCLE PHILOSOPHIQUE ET CULTUREL MONTCALM	607
DICKNER (ROLAND) INC.	607
ÉCLAIRAGE ATLAS INC. (L')	607
FONDATION DU CENTRE DES ARTS D'INTERPRÉTATION (LA)	607
HYDRO-QUÉBEC INTERNATIONAL	607
McCANN, LEVESQUE & MARQUIS INC.	607
NASA ENTERPRISES INCORPORATED	607

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87) — suite

PISCINES VAL MAR INC.	607
RESTAURANT CHEZ LA MÈRE LTÉE	607
REVUE NOTRE-DAME-DU-CAP (LA)	607
SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE DES MARTIN (LA)	607

DEMANDES DE DISSOLUTION

1852-8166 QUÉBEC INC.	683
BIGI SHOPS INC.	684
BLUERIDGE REALTY INC.	684
CAISSES ENREGISTREUSES MONTRÉAL (RIMOUSKI) LTÉE	684
CENTRE D'AFFAIRES RIVE-SUD INC.	684
CENTRE DE DÉPANNAGE VESTIMENTAIRE DE CHICOUTIMI INC.	684
CERCLE COLOMBIEN DAVELUYVILLE INC.	684
CHARCUTERIE JOHN RAFFI DELICATESSEN LTÉE	684
CHEMINÉES SÉCURITÉ INC.	684
CLUB SOCIAL LAFOREST	685
CONSTRUCTIONS MONT ROUGE INC.	685
CORBEIL (F.) CIE. LTÉE	685
DÉPANNEUR ET VARIÉTÉS CAILLOUX INC.	685
DISTRIBUTIONS F.F.J. INC.	685
DOMAINE VAL DES LACS INC.	685
EQUITY SIX DEVELOPMENT CORP.	685
FILMS PANDORE (QUÉBEC) INC. (LES)	685
FOURRURES ROMÉO LACHANCE INC.	685
GALERIE D'ART L'IMAGINAIRE INC. (LA)	686
GENERAL TRACKS CONSTRUCTION COMPANY LIMITED	686
GRAND PRIX DU CANADA INC.	686
HABITATIONS MÉRIDIEN INC. (LES)	686
IMMEUBLES BLUERIDGE INC. (LES)	684
INDUSTRIES MONT BLEU INC.	686
INSTANT CONCRETE MIX INC.	686
LABRE (MARCEL) INC.	686
LECLERC (WILFRID) INC.	686
LOISIRS DE DAVELUYVILLE INC. (LES)	687
MORISSETTE PLOMBERIE & CHAUFFAGE LTÉE	687
MORISSETTE PLUMBING & HEATING LTD.	687
MOUVEMENT POUR LES SERVICES AUX ADOLESCENTS DU QUÉBEC (LE)	687
PANDORA FILMS (QUÉBEC) INC.	685
PLACEMENTS ATLAS INC.	687
PLACEMENTS LARO INC. (LES)	687
PLACEMENTS PAX LTÉE	687
PLAYLINE LTD.	687
ROMA GENERAL REAL ESTATE INC.	688
ST-HUBERT GENERAL STORE LTD.	688
SCHWARTZ (B.) & SONS INC.	688
SCHWARTZ (B.) & FILS INC.	688
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE VALLEYFIELD INC. (LA)	688
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE GRAND-MOULIN INC. (LA)	688
SYMETREX INC.	688
TEXTILES ST-ÉDOUARD INC. (LES)	688
TRANSPORT MASKA INC.	688

DISSOLUTION (Article 28)

ALOUETTE REALTY LTD.	608
BARON SURPLUS & EQUIPMENT CO. LTD.	608
BERNARDIN FRÈRES INC.	608
BOISERIES ET PLANCHERS B.B.M. INC.	608
CENTRE DU PNEU R.B.M. INC.	608
CHEZ ÈVE INC.	608

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

DISSOLUTION (Article 28) — suite

CLUB DES AMIS DE ST-ÉMILE DISTRIBUTION CHOUETTE INC.	608
ENTREPRISES CASCADE INC. (LES)	608
GEORGE VANDDEN WINKLE INC.	608
GLORIA CONSTRUCTIONS LTD.	608
HABITATION LAUZON INC.	608
IMMEUBLES L. DUBÉ INC. (LES)	608
INDUSTRIES BASSBER LTEE (LES)	608
MAILHOT (BRUNO) (1965) LTÉE	608
MINES AMOS LIMITÉE (LES) (L.R.P.)	608
PLACEMENTS G.S.R. INC. (LES)	608
PLACEMENTS ROLA INC. (LES)	609
PLACEMENTS SUZOR LTÉE (LES)	609
TEMIS EXPRESS INC.	609

DIVERS

SOCIÉTÉ DE GESTION LAC ST-JEAN INC. (<i>Distribution de l'actif</i>)	689
--	-----

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

ARÈNES SPORTIVES DE L'OUEST DE L'ÎLE LTÉE (LES)	609
CARGOLOGAN INC.	609
CERCLE PHILOSOPHIQUE ET CULTUREL MONTCALM	609
CHAUSSURES CANADIENNES ET INTERNATIONALES INC.	609
CONSPEC LTÉE	609
ENTREPRISES KIEWIT LTÉE (LES)	609
GESTION LE COURS ST-PIERRE INC.	609
REVUE NOTRE-DAME-DU-CAP (LA)	609

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

AMADOU (L')	610
ASSOCIATION DES FEMMES DE LA PETITE NATION INC. (L')	610
ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR LES PARENTS DES ENFANTS DOUÉS INC.	610
CENTRE DE PLEIN AIR SAINTE-ANNE-DES-MONTS INC.	610
CLUB DE SKI STE-ANNE-DES-MONTS INC.	610
CLUB SPORTIF & CHAMPÊTRE DE HEMMINGFORD	610
CONSEIL DU QUÉBEC POUR LES ENFANTS DOUÉS (C.Q.E.D.) INC.	610
CORPORATION DE PRODUITS DE CUIR EXCLUSIFS (LA)	610
GESTION ROLAND MARTEL INC.	610
IMMEUBLES R.V. INC. (LES)	610
MAISON D'HÉBERGEMENT « LE NID » POUR FEMMES EN DIFFICULTÉ DE VAL D'OR INC.	610
MAISON D'HÉBERGEMENT « LE REFUGE » POUR FEMMES EN DIFFICULTÉ DE VAL D'OR INC.	610
MARTEL (R. & R.) INC.	610
MODES FRAID INC. (LES)	610
PIÈCES D'AUTOS B.C.D. INC.	610
QUÉBEC COUNCIL FOR GIFTED CHILDREN (Q.C.G.C.) INC.	610
SALLE DE QUILLES ALOUETTE INC.	610
SALLE DE QUILLES REPENTIGNY (1982) INC.	610
TRANS-ACTION, VERREAULT & ASSOCIÉS LTÉE	610

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION**

1864-6596 QUÉBEC INC.	611
1864-7412 QUÉBEC INC.	611
1864-9764 QUÉBEC INC.	611
2149-3028 QUÉBEC INC.	611
2149-3267 QUÉBEC INC.	611
2149-3275 QUÉBEC INC.	611
2149-3309 QUÉBEC INC.	611

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

Page

2149-3325 QUÉBEC INC.	611
2149-3341 QUÉBEC INC.	611
2149-3358 QUÉBEC INC.	611
2149-3366 QUÉBEC INC.	611
2149-3374 QUÉBEC INC.	611
2149-3408 QUÉBEC INC.	611
2149-3416 QUÉBEC INC.	611
2149-3457 QUÉBEC INC.	611
2149-3473 QUÉBEC INC.	611
2149-3499 QUÉBEC INC.	612
2149-3523 QUÉBEC INC.	612
2149-3531 QUÉBEC INC.	612
2149-3549 QUÉBEC INC.	612
2149-3556 QUÉBEC INC.	612
2149-3564 QUÉBEC INC.	612
2149-3572 QUÉBEC INC.	612
2149-3580 QUÉBEC INC.	612
2149-3598 QUÉBEC INC.	612
2149-3606 QUÉBEC INC.	612
2149-3614 QUÉBEC INC.	612
2149-3622 QUÉBEC INC.	612
2149-3630 QUÉBEC INC.	612
2149-3663 QUÉBEC INC.	612
2149-3671 QUÉBEC INC.	612
2149-3689 QUÉBEC INC.	612
2149-3697 QUÉBEC INC.	612
2149-3705 QUÉBEC INC.	612
2149-3713 QUÉBEC INC.	612
2149-3721 QUÉBEC INC.	613
2149-3739 QUÉBEC INC.	613
2149-3747 QUÉBEC INC.	613
2149-3754 QUÉBEC INC.	613
2149-3762 QUÉBEC INC.	613
2149-3770 QUÉBEC INC.	613
2149-3788 QUÉBEC INC.	613
2149-3796 QUÉBEC INC.	613
2149-3804 QUÉBEC INC.	613
2149-3812 QUÉBEC INC.	613
2149-3820 QUÉBEC INC.	613
2149-3895 QUÉBEC INC.	613
2149-5122 QUÉBEC INC.	613
2149-5155 QUÉBEC INC.	613
2149-5197 QUÉBEC INC.	613
2149-5361 QUÉBEC INC.	613
2149-5379 QUÉBEC INC.	613
2149-5387 QUÉBEC INC.	613
2149-5395 QUÉBEC INC.	613
2149-5486 QUÉBEC INC.	614
2149-5494 QUÉBEC INC.	614
2149-5502 QUÉBEC INC.	614
2149-5510 QUÉBEC INC.	614
2149-5528 QUÉBEC INC.	614
2149-5536 QUÉBEC INC.	614
2149-5544 QUÉBEC INC.	614
2149-5551 QUÉBEC INC.	614
2149-5569 QUÉBEC INC.	614
2149-5585 QUÉBEC INC.	614
2149-5593 QUÉBEC INC.	614
2149-5601 QUÉBEC INC.	614
2149-5619 QUÉBEC INC.	614

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

Page

2149-5627 QUÉBEC INC.	614
2149-5635 QUÉBEC INC.	614
2149-5643 QUÉBEC INC.	614
2149-5650 QUÉBEC INC.	614
2149-5668 QUÉBEC INC.	614
2149-5684 QUÉBEC INC.	614
2149-5692 QUÉBEC INC.	615
2149-5700 QUÉBEC INC.	615
2149-5726 QUÉBEC INC.	615
2149-6013 QUÉBEC INC.	615
2149-6021 QUÉBEC INC.	615
2149-6039 QUÉBEC INC.	615
2149-6047 QUÉBEC INC.	615
2149-6054 QUÉBEC INC.	615
2149-6062 QUÉBEC INC.	615
2149-6070 QUÉBEC INC.	615
2149-6096 QUÉBEC INC.	615
2149-6104 QUÉBEC INC.	615
2149-6112 QUÉBEC INC.	615
2149-6120 QUÉBEC INC.	615
2149-6138 QUÉBEC INC.	615
2149-6146 QUÉBEC INC.	615
2149-6153 QUÉBEC INC.	615
2149-6591 QUÉBEC INC.	615
2149-6609 QUÉBEC INC.	615
2149-6617 QUÉBEC INC.	616
2149-6625 QUÉBEC INC.	616
2149-6633 QUÉBEC INC.	616
2149-6658 QUÉBEC INC.	616
2149-6708 QUÉBEC INC.	616
2149-6757 QUÉBEC INC.	616
2149-6765 QUÉBEC INC.	616
2149-6773 QUÉBEC INC.	616
2149-6781 QUÉBEC INC.	616
2149-6831 QUÉBEC INC.	616
2149-6849 QUÉBEC INC.	616
2149-6856 QUÉBEC INC.	616
2149-6898 QUÉBEC INC.	616
2149-6906 QUÉBEC INC.	616
2149-6955 QUÉBEC INC.	616
2149-7144 QUÉBEC INC.	616
2149-7151 QUÉBEC INC.	616
2149-7169 QUÉBEC INC.	616
2149-7250 QUÉBEC INC.	616
2149-7300 QUÉBEC INC.	617
2149-7318 QUÉBEC INC.	617
2149-7334 QUÉBEC INC.	617
2149-7441 QUÉBEC INC.	617
2149-7706 QUÉBEC INC.	617
2149-7714 QUÉBEC INC.	617
2149-7748 QUÉBEC INC.	617
2149-7763 QUÉBEC INC.	617
2149-7771 QUÉBEC INC.	617
2149-7789 QUÉBEC INC.	617
2149-7854 QUÉBEC INC.	617
2149-7870 QUÉBEC INC.	617
2149-7904 QUÉBEC INC.	617
2149-7920 QUÉBEC INC.	617
2149-7938 QUÉBEC INC.	617
2149-7979 QUÉBEC INC.	617

**COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite**

Page

2149-8092 QUÉBEC INC.	617
2149-8100 QUÉBEC INC.	617
2149-8183 QUÉBEC INC.	617
2149-8191 QUÉBEC INC.	618
2149-8209 QUÉBEC INC.	618
2149-8225 QUÉBEC INC.	618
2149-8258 QUÉBEC INC.	618
2149-8274 QUÉBEC INC.	618
2149-8282 QUÉBEC INC.	618
2149-8357 QUÉBEC INC.	618
2149-8944 QUÉBEC INC.	618
2149-8985 QUÉBEC INC.	618
2149-9025 QUÉBEC INC.	618
2149-9389 QUÉBEC INC.	618
2149-9397 QUÉBEC INC.	618
2149-9405 QUÉBEC INC.	618
2149-9413 QUÉBEC INC.	618
2149-9421 QUÉBEC INC.	618
2150-0186 QUÉBEC INC.	618
2150-0673 QUÉBEC INC.	618
2150-1028 QUÉBEC INC.	618
2150-1069 QUÉBEC INC.	618
2150-1101 QUÉBEC INC.	618
2150-1135 QUÉBEC INC.	619
2150-2158 QUÉBEC INC.	619
2150-2299 QUÉBEC INC.	619
2150-2307 QUÉBEC INC.	619
2150-2315 QUÉBEC INC.	619
2150-2331 QUÉBEC INC.	619
2150-2414 QUÉBEC INC.	619
2150-2471 QUÉBEC INC.	619
2150-2497 QUÉBEC INC.	619
2150-2505 QUÉBEC INC.	619
2150-2554 QUÉBEC INC.	619
2150-2588 QUÉBEC INC.	619
2150-2596 QUÉBEC INC.	619
2150-2604 QUÉBEC INC.	619
2150-2612 QUÉBEC INC.	619
2150-2794 QUÉBEC INC.	619
2150-4006 QUÉBEC INC.	619
2150-4063 QUÉBEC INC.	619
2150-4139 QUÉBEC INC.	619
2150-4378 QUÉBEC INC.	620
2150-4519 QUÉBEC INC.	620
2150-4956 QUÉBEC INC.	620
A.B. SERVICE PLUS INC.	620
ACCOMMODATION DATO INC.	620
AGENCE DE PUBLICITÉ PAUL JACQUES INC.	620
AGENCE SAY-CURI-BEL INC.	620
AGENCES B.L. INC. (LES)	620
ALIMENTATION A. & T. PATRY INC.	620
ALO-SIC INC.	620
ALUNOX INC.	620
AMEDON SPORTS INC.	620
AMEUBLEMENT PIE IX INC.	620
ASSURANCES CAUCHON ET PICARD INC. (LES)	620
ATELIERS DE LA MICRO-INFORMATIQUE D'OUTREMONT INC. (LES)	620
ATELIERS DE L'ARGONNE LTÉE (LES)	620
BAR L'ANCESTRAL INC.	620

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

Page

BAR LÉO HARDY INC.	620
BENBEC INC.	620
BI-ÉNERGIE QUÉBEC INC.	621
BOUCHARD (ROCH) & FILS INC.	621
BOUCHERIE CLAUDE FORTIER INC.	621
BOUCHERIE JAMIS INC.	621
BOUFFE DES COURTISANS INC. (LA)	621
BOUTIQUE ENTÊTE INC.	621
BOUTIQUE FÉMINI INC.	621
BOUTIQUE 7-7 INC.	621
BRASSERIE LE PATRIMOINE (1983) INC.	621
BRIE (MICHELINE) INC.	621
CAFÉ TORBEY INC.	621
CARAVANE TASCHEREAU INC.	621
CAROLINE (ST-JEAN) INC.	621
CARON & GUENETTE INC.	621
CARRÉ FLEURIE INC.	621
CASTONGUAY (PAUL ÉMILE) INC.	621
CENTRE DE LOCATION R. DUBÉ INC.	621
CENTRE DE MÉDECINE FAMILIALE DE ST-BRUNO INC.	621
CENTRE DE VILLÉGIATURE RAYMOND INC. (LE)	621
CENTRE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE ST-ATHANASE INC.	622
CENTRE DU CAMION BERNIÈRES INC. (LE)	622
CENTRE ÉDUKO LOISIRS INC.	622
CENTRE LAFOREST INC.	622
CENTRE LERRAC INC.	622
CHÂTEAU DE SABLE INC. (AU)	622
CHOCOLAT PASQUIER INC.	622
CIAR. FF INC.	622
CIE DE LOCATION VEILLETTE LTÉE	622
CLUB LE MONDE EN LIBERTÉ INC. (LE)	622
COFFRAGES 2000 INC. (LES)	622
COMPTOIR DÉLICIA INC.	622
CONCESSIONS CASTORS INC. (LES)	622
CONSUMUNIS INC.	622
CONSORTIUM P.J. LTÉE	622
CONSTRUCTION DELAROSEBINE INC.	622
CONSTRUCTION K.R.T. INC.	622
CONSTRUCTION SÉLECT INC.	622
CONSTRUCTIONS ABSOL INC. (LES)	622
CONSTRUCTIONS G.P.C. INC. (LES)	623
CONTENEURS SOS INC. (LES)	623
CORDONNERIE CAMERON INC.	623
COULOMBE, BÉDARD & ASS. INC.	623
COUVREURS PELLETIER & PELLETIER INC. (LES)	623
DÉMOLITION LACASSE INC.	623
DÉMOLITIONS L. GADBOIS INC. (LES)	623
DÉMOLITIONS SOS INC.	623
DESGAGNÉ (MARCEL) INC.	623
DÉVELOPPEMENTS D'ANTICOSTI INC. (LES)	623
DISCOMOBILE DONOVAN INC.	623
DISTRIBUTEURS ENSOLEILLÉS DE SEPT-ÎLES INC. (LES)	623
DISTRIBUTION FIBRATECH INC.	623
DISTRIBUTIONS LOUIS LECLERC INC.	623
DOMAINE ALPHONSE MÉNARD INC.	623
DOMAINE DE LA FAMILLE LEBLOND LTÉE (LE)	623
DU BITEL INC.	623
ÉBÉNISTERIE M. MC DONALD INC.	623
ÉCO-NERGIE GRAND-MÈRE INC.	623
ÉDITIONS F. A. INC. (<i>Erratum</i>)	731

**COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite**

Page

ÉDITIONS LE MÉTÈQUE INC.	624
ENTREPRISES CLÉMENT ROUTHIER INC. (LES)	624
ENTREPRISES DANIEL POITRAS INC. (LES)	624
ENTREPRISES D'ENTRETIEN B.T.S. INC. (LES)	624
ENTREPRISES GIOVANNI D'AMICO INC. (LES)	624
ENTREPRISES J.M. ARSENAULT (1982) INC. (LES)	624
ENTREPRISES J.M. CIMON INC. (LES)	624
ENTREPRISES JOCELYN FRENETTE INC. (LES)	624
ENTREPRISES MAURICE PALARDY LTÉE (LES)	624
ENTREPRISES STRUCTAC INC. (LES)	624
ENTREPRISES VALVON INC. (LES)	624
ENTRETIEN PETRINCE INC.	624
ÉPANDEURS DE LA VALLÉE INC. (LES)	624
ÉPICERIE P. ROBICHAUD INC.	624
ÉPICERIE-BOUCHERIE DESMARAIS INC.	624
ESTHÉTIQUE FRANCE LÈVESQUE INC.	624
F. A. PUBLISHING INC. (<i>Erratum</i>)	731
FABRICATION SILCO LTÉE	624
FERME JANS INC.	624
FERME LÉOMÉ INC.	624
FERME MONT BRUNO INC.	625
FERMES L. & M. BRETON INC.	625
FERMEXTRA INC.	625
FONDEXCEL INC.	625
G.R.I.A. DE L'EST DU QUÉBEC INC.	625
GARAGE F.L.N. LEFEBVRE INC.	625
GARAGE G. CÔTÉ INC.	625
GARDERIE ÉDUCATIVE L'ÉLÉPHANT ROSE INC.	625
GESLIKA INC.	625
GESTION ALBAN CAOQUETTE INC.	625
GESTION ALICE LAMBERT INC.	625
GESTION ALPHA OMÉGA INC.	625
GESTION ANGRAS INC.	625
GESTION AUDET & LEMIEUX INC.	625
GESTION AVERGNE INC.	625
GESTION BNB INC.	625
GESTION BELGER INC.	625
GESTION BERTRAND BENOIT INC.	625
GESTION C. LIZOTTE INC.	625
GESTION CLAUDE TRUDEAU INC.	626
GESTION F.A.L. PAPILLON INC.	626
GESTION F.R. DALLAIRE INC.	626
GESTION FEDOCAT INC.	626
GESTION FERNO INC.	626
GESTION G. DUBOIS INC.	626
GESTION G. PARADIS INC.	626
GESTION G.H. LTÉE	626
GESTION G.R. PAQUETTE LTÉE	626
GESTION G.S. INC.	626
GESTION GUYTA INC.	626
GESTION HAGIP LTÉE	626
GESTION J.C.F. INC.	626
GESTION J.G. LOISEL INC.	626
GESTION J.H. JANNELLE INC.	626
GESTION JACQUES BIBEAU INC.	626
GESTION JACQUES BLONDEAU INC.	626
GESTION JEAN-MARC BOURRET INC.	626
GESTION JUMIGE INC.	626
GESTION LAGYS INC.	627
GESTION LES 2 YVAN CAOQUETTE INC.	627

**COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite**

Page

GESTION LOUIS A. TOUPIN INC.	627
GESTION MARCEL BEAUDET INC.	627
GESTION MELA INC.	627
GESTION MEUBLES A. BÉLANGER (HULL) LTÉE	627
GESTION MICHEL COUDRY INC.	627
GESTION MICHEL ET NELSON MORISSET INC.	627
GESTION MONPIER INC.	627
GESTION OMER BOURRET INC.	627
GESTION PALI INC.	627
GESTION PAUL ST-YVES INC.	627
GESTION PIERRE BELISLE INC.	627
GESTION PIERRE LACROIX LTÉE	627
GESTION PORTO-FINO INC.	627
GESTION R. BOND INC.	627
GESTION REVER INC.	627
GESTION ROGO INC.	627
GESTION ROLAND LONGCHAMPS INC.	627
GESTION ROUDAIS INC. (LA)	628
GESTION SERGE LEBLANC INC.	628
GESTION YVES AUBRY INC.	628
GESTIONS CAROLINE CHRISTIE INC. (LES)	628
GESTIONS RAYNALD VIGNEAU INC. (LES)	628
GICLEURS BÉLANGER INC. (LES)	628
GIROTUBE LTÉE	628
GRENIER (ÉLOI) & FILS LTÉE	628
GROUPE BEAUCHAMP, BEAUCHAMP, BARIL & ASSOCIÉS INC. (LE)	628
GROUPE COHYP INC. (LE)	628
GROUPE CONSEIL LEMBAR INC.	628
GROUPE JURISCONSULTE INC.	628
GROUPE MICRO-COMP 2001 INC. (LE)	628
GROUPE REVUE INC.	628
GUÉRIN (RENÉ) COMMUNICATIONS INC.	628
HABITATIONS PARIS INC. (LES)	628
HACHÉ (F.) & ASSOCIÉS INC.	628
HÉTU (MICHEL) INC.	628
IMAGE 300 INC.	628
IMMEUBLES G.R.O. INC. (LES)	629
IMMEUBLES LAMORI INC. (LES)	629
IMMEUBLES SIDATEC INC. (LES)	629
IMPÔTS BÉLANGER INC. (LES)	629
IMPRIMERIE DU CERCLE INC.	629
IMPROFORME LTÉE	629
INFOVIDÉO INC.	629
INSTITUT DE COMMUNICATION ET DIALOGUE DU QUÉBEC INC.	629
INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS VING-CENT INC. (LES)	629
KENNEBEC FOREST PRODUCTS INC.	632
LACASSE DÉMOLITION INC.	623
LAMARRE & PELLETIER EXPLOITANTS FORESTIERS INC.	629
LECOMPTE, SEARLE & ASSOCIÉS INC.	629
LIQUIDATION PROVINCIALE INC.	629
LITHOPRO INC.	629
LOCATION ANDRÉ TREMBLAY INC.	629
LOCATION D'AUTOS ALMA INC.	629
LOGIMER INC.	629
LOGINONCE LTÉE	629
MNC CHIBOUGAMAU INC.	629
MADemoiselle ILLUSION INC.	629
MAGASIN GÉNÉRAL R.R. LEMELIN INC.	630
MAGASIN PEINTURE HARVEY INC.	630
MAISON DE BEAUTÉ LE KIMONO INC. (LA)	630

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

MAISON #03 INC. (MA)	630
MAISON REJEALMIRAY INC. (LA)	630
MANUTENTION G.M. INC.	630
MARCANJO INC.	630
MARCHÉ A. FAFARD INC.	630
MARTEL (R. ET R.) (1982) INC.	630
MATÉRIAUX AUDET INC.	630
MENUISERIE CLAUDE LEMAY INC.	630
MEUBLES RÉJEAN EMOND INC.	630
MEUNERIE BRISEBOIS INC.	630
MIEL LEMIRE INC.	630
MODE MIXTE ALMA INC.	630
MOULIBOIS INC.	630
MULTI-ÉCLAIRAGE INC.	630
MULTI-TECHNOLOGIE INC.	630
NANTEL ET ASSOCIÉS INC.	630
NAUTICOM INC.	631
NETTOYEUR CHARRON LTÉE	631
OPTIQUE PIERRE LARUE INC.	631
PAPIERS ET EMBALLAGES ARTEAU INC.	631
PAPIERS FINESSE INC. (LES)	631
PÂTISSERIE YVES ADAM INC.	631
PIERREFONDS MANOR HOLDINGS INC.	631
PLACE VIDÉO INC.	631
PLACEMENTS BOILY & FILS INC. (LES)	631
PLACEMENTS C.A.P. INC. (LES)	631
PLACEMENTS GILLES POTVIN INC.	631
PLACEMENTS JEAN-PAUL LAMBERT INC. (LES)	631
PLACEMENTS LEGOFAM INC. (LES)	631
PLACEMENTS MIVER INC. (LES)	631
PLACEMENTS NORDNEG INC. (LES)	631
PLACEMENTS NORMAND CHOUINARD INC.	631
PLACEMENTS P.J.C. INC. (LES)	631
PLACEMENTS PIERREFONDS MANOIR INC. (LES)	631
PLACEMENTS R. & B. BEAULIEU INC. (LES)	631
PLACEMENTS RICHARD COUILLARD INC.	631
PLACEMENTS ROGER GIROUARD INC.	632
PLACEMENTS Y. GOSSELIN INC.	632
PLACEMENTS YVON ANCTIL INC.	632
PLACEMENTS YVON MARCIL INC.	632
PLOMBERIE ANDRÉ MONAST INC.	632
PLOMBERIE LAFLEUR INC.	632
POULIN (SERGE) INC.	632
PROCITÉ INC.	632
PRODUCTIONS CORIUM INC.	632
PRODUCTIONS DE L'HORLOGE INC. (LES)	632
PRODUITS FORESTIERS KENNEBEC INC. (LES)	632
PRODUITS SANITAIRES BRILLE-AIRE LTÉE	632
PRO-EPIN INC.	632
PROMOTIONS CASTORS-SPORTS INC.	632
PROMOTIONS DÉCORS SYLVIE GAGNÉ INC. (LES)	632
PUBLIM INC.	632
QUALIPHOTO INC.	632
QUINCAILLERIE BEAUCHEMIN INC.	632
RACHEL RADIO SERVICE LTÉE	632
RACQUETBALL 1680 LTÉE	633
RADIATEURS G. VAUDRY INC. (LES)	633
RÉCEPTIONS ET CONGRÈS B.G. INC.	633
RECHAPAGE GIROUX INC.	633
RÉNOVATIONS DANIEL & GUY INC. (LES)	633

**COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite**

Page

RESTAURANT BOULEVARD LÉVESQUE INC.	633
RESTAURANT CHEZ 306 LTÉE	633
RESTAURANT CLAUDE ET THÉRÈSE GUINDON INC.	633
RESTAURANT PEȘCARA-PINETA INC.	633
ROSSY (F.) (1983) LTÉE	633
ROY (DONALD) CONSTRUCTIONS INC.	633
SALON ALTESSE I INC. (LE)	633
SALON D'INFORMATION ELLE ET LUI INC.	633
SERVICE D'INFORMATIQUE BOILY INC.	633
SERVICE PROFESSIONNEL DE PLANIFICATION EN AMÉNAGEMENT URBAIN (SPPAU) INC.	633
SERVICES D'ASSURANCES GUAY ET DESJARDINS INC. (LES)	633
SERVICES SANITAIRES STE-SOPHIE LTÉE	633
SOBOTEC INC.	633
SOCIÉTÉ DE GESTION OLIVIER INC.	633
SOCIÉTÉ DE GESTION POTRO INC. (LA)	634
SOCIÉTÉ FRANC-JEU INC. (LA)	634
SPARTA PIZZERIA INC.	634
SPORT DANIEL & JOHANNE INC.	634
STATION DES PONTS INC.	634
STATION SERVICE ROBERT GAGNON INC.	634
SURPLUS G.R.L. INC. (LES)	634
SYNERGIE J.M. INC.	634
TABAGIE CHEZ GASTON INC.	634
TABAGIE MIRABEL INC.	634
TAXI LAROSE INC.	634
TECHNI-PLUS INC.	634
TÉLÉ-DYNAMIQUE QUÉBEC INC.	634
TRANSPO-GRAIN INC.	634
TRANSPORT AURÈLE LAVOIE INC.	634
TRANSPORT BÉGON INC.	634
TRANSPORT CAROL PELLETIER INC.	634
TRANSPORT GILLES PRUNEAU INC.	634
TRANSPORT GUY LACASSE INC.	634
TRANSPORT J. PAQUET INC.	635
TRANSPORT JEAN-YVES LÉVESQUE INC.	635
TRANSPORT LAURENT TREMBLAY INC.	635
TRANSPORT MICHEL LONG INC.	635
TRANSPORT MICHEL PROULX INC.	635
TRANSPORT MICHEL ST-PIERRE INC.	635
TRANSPORT NICOL FONTAINE INC.	635
TRANSPORT R.D.R. INC.	635
TRANSPORT RÉNALD MONTMINY INC.	635
TRANSPORT ROLAND BOLDDUC INC.	635
TRANSPORT SOMAVRAC INC.	635
VACHON ET ASSOCIÉS INC.	635
VALMONT LANGELIER INC.	635
VARIÉTÉS DU LAC INC.	635
VENTE ET DISTRIBUTION A.G.L. INC.	635
VERGERS AUCLAIR INC. (LES)	635
VIDÉO SERVICE DE PRESSE ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC INC.	635
VITRERIE P.D.B. INC.	635

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

1465-5955 QUÉBEC INC.	639
1479-7336 QUÉBEC INC.	644
ACCOMMODATION AMAZONE INC.	636
AGENCE DE PNEUS DU NORD LTÉE	636
AGENCE DE RÉCLAMATIONS CURTIS INC.	636
AIREX LTÉE	636

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite

ALARME PRÉVENTIVE DE MONTRÉAL NORD LTÉE	636
ALIMENTATION VERREAUULT INC.	636
ALLARD, LESIÈGE INC.	636
AMBULANCES APPALACHES (ETCHEMIN) INC.	636
AMUSEMENTS POULIN INC. (LES)	636
ANCTIL (J.) INC.	636
ANDEST LTÉE	636
APPRÊTEURS DE PRODUITS GRAPHIQUES INC.	636
ARRIMAGE DU ST-LAURENT INC.	636
ART HOUSE GRAPHICS BD INC.	636
ART HOUSE GRAPHICS INC.	636
ASSURANCES PERREAUULT LTÉE	636
ATELIER ANDRÉ FORTIN LTÉE	636
ATELIER DE PNEUS MONTMAGNY LIMITÉE	637
ATELIERS DE DÉCATISSAGE ATLAS INC.	637
AUTO MÉTIVIER INC.	637
AUTOBUS LE PROMENEUR INC.	637
AUTOMOBILES CHAMPAGNE INC.	637
AUTOMOBILES SAGUENAY INC.	637
AUTOMOBILES TRANS-ISLAND LTÉE	637
AVENUE PONTIAC BUICK INC.	637
AYOTTE (J.P.) INC.	637
B.C.D. TRANSPORT INC.	637
BACHMANN INDUSTRIES CANADA INC.	657
BAZINET (ROBERT) & FILS LTÉE	637
BEAUDET (G.) LTÉE	637
BEAUPRÉ (CLAUDE) LIMITÉE	637
BEAUREGARD, LANDRY, NANTEL, JASMIN ET ASSOCIÉS, INC.	637
BEDCO, DIVISION DE GERODON INC.	637
BÉLANGER (JEAN ET FRANCINE) INC.	637
BÉLANGER (LIONEL) & FILS INC.	637
BERGERON (A.H.) INC.	637
BERGERON (ADJUTOR) & FILS LIMITÉE	638
BERTRAND BENOIT INC.	638
BERTRAND (JEAN) INC.	638
BÉRUBÉ AUTOMOBILES INC.	638
BÉTON VIBRÉ LIMITÉE	638
BINETTE (JEAN-PAUL) INC.	638
BLAIN (ROSAIRE) INC.	638
BLANCHET (GUY) INC.	638
BLANCHETTE (BERTRAND) & FILS INC.	638
BLOC VIBRE, INC. (LE)	638
BODI (STEPHEN) & CO. LIMITED	638
BODI (STEPHEN) & CIE LTÉE	638
BOIS (ARMAND) LIMITÉE	638
BOLDUC (J.P.) INC.	638
BOULANGERIE E. ARSENAULT INC.	638
BOULANGERIE MARCHAND INC.	638
BOULANGERIE 440 INC.	645
BOULEVARD CHEVROLET INC.	638
BOURRELIER INTERNATIONAL INC. (LE)	638
BOUTIQUE FRÉGEAU ET FILS INC. (LA)	641
BOUTIQUE MASKOF & RAUD INC.	638
BOUTIQUE REVUE INC.	638
BRAULT ET MARTINEAU INC.	639
BREYMOUNT LIMITÉE	639
BRIÈRE & FILS LIMITÉE	639
BUANDERIE MAGOG INC.	639
BUSHELL-DOUGLAS INC.	639
CABANONS DU QUÉBEC INC. (LES)	639

**COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite**

	Page
CAFÉ LA COUR ST-DENIS INC.	639
CAFÉ LE ST-VINCENT INC.	639
CANTINE DE LA CAPITALE INC.	639
CANUEL AUTOMOBILE INC.	639
CAOUCETTE (FRANÇOIS) INC.	639
CARACTERA INC.	639
CARON & FILS (MEUBLES) INC.	639
CARON (L.-E.), LIMITÉE	639
CARRIÈRE ST-FRANÇOIS LTÉE	639
CAST AMÉRIQUE DU NORD (AGENCES) LTÉE	639
CEGERCO INC.	639
CENTRE D'APPAREILS MÉNAGERS R.H. BEAULIEU (1981) INC.	639
CENTRE DE CAMIONNAGE O. & M. INC.	640
CENTRE DE PHYSIATRIE SHERBROOKE INC.	640
CENTRE DE PISCINES HORIZON INC.	640
CENTRE DE PLEIN-AIR DOMAINVAL INC.	643
CENTRE MUSICAL G.D. INC.	640
CHABOT AUTO INC.	640
CHALVIGNAC CÉRAMIQUES EXCLUSIVES INC.	640
CHAREST (GILLES) INC.	640
CHARPENTIER (JEAN) INC.	640
CIE DE VÊTEMENTS PERFECTION BRAND LTÉE (LA)	640
CIE WILFRID ALLEN LTÉE (LA)	640
CIMENTS TASCHEREAU INC.	640
CLAUMA INC.	640
CLICHE (J.L.) AUTOMOBILE LIMITÉE	640
CLÔTURES RUSTIQUES L.G. INC.	640
CLUB DE GOLF ST-JEAN-DE-MATHA INC.	640
CLUB DE GOLF ST-ZOTIQUE SUR LE LAC INC.	640
COMPAGNIE DE PORTEFEUILLE MI VILLE LTÉE (LA)	640
COMPAGNIE D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL EAST CLIFF LTÉE (LA)	641
COMPTOIR RICHELIEU INC.	641
CONCENTRES SCIENTIFIQUES BÉLISLE INC.	641
CONCIERGERIE MODERNE INC. (LA)	641
CONFECTION DOMINION INC.	641
CONSTRUCTION CYTREN INC.	641
CONSTRUCTION DRUMMOND INC.	641
CONSTRUCTION DRUMMOND INCORPORÉE	641
CONSTRUCTION FORILLON INC.	641
CONSTRUCTION JACQUES (1977) INC.	641
CONSTRUCTION NORMAND TURCOTTE INC.	641
CONSTRUCTION S.A.F. (1973) INC.	641
CONSTRUCTIONS D. TARDIF ET FILS INC. (LES)	641
CONSULTATION PLANIFISCA INC.	641
COPEM LTÉE	641
CORBEIL (CONRAD) INC.	641
CORDONNERIE FRÉGEAU INC.	641
CORPORATION D'INVESTISSEMENT ROTHWOL	641
CORPORATION IMMOBILIÈRE MAURICIENNE INC.	642
CÔTÉ (HENRI) & FILS INC.	642
CÔTÉ (PHILIPPE) & FILS LTÉE	642
COUËT INC.	642
COURCHESNE (B.) & FILS INC.	642
COUVRE-PLANCHERS MAURICE PELLETIER INC.	642
CRÉATION JOAN INC.	642
CRÉATIONS C.C.I. CANADA INC.	642
CRÉATIONS ÉLÉGANT LADY LTÉE	642
CRÉDIT CARDINAL INC.	642
CRÉDIT DU LAC INC.	642
CROTEAU (JEAN) INC.	642

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite

CYRENNE (ANDRÉ) INC.	642
DAILLAC LIMITÉE	642
DE L'ORME CONSTRUCTION LTÉE	642
D'ERRICO & FILS LTÉE	642
DESMARAIS (LÉOPOLD) & FILS INC.	642
DIONNE & FILS (1977) LTÉE	642
DISTRIBUTION CENTRALE LTÉE	643
DOMAINVAL INC.	643
DOUCET (EDGAR) LIMITÉE	643
DOUCET (J.) INC.	643
DUBÉ & ROY INC.	643
DUBREUIL-LEFEBVRE-ROY INC.	643
DUSSAULT (S.-EDGAR) & FILS INC.	643
ÉCHELLES WARWICK INC.	643
ÉDIFICES BRIANBOIS INC.	643
ÉDIFICES RIVIERA INC. (LES)	643
ÉDITIONS DE THETFORD INC. (LES)	643
ÉDITIONS FLÈCHE INC. (LES)	643
ÉDITIONS MARQUIS, LIMITÉE (LES)	643
ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ JEAN-CLAUDE CARDIN INC.	643
ENTREPRISES ALEX RICCIO LTÉE (LES)	643
ENTREPRISES CHATEL INC. (LES)	643
ENTREPRISES CLOVIS BERNARD INC. (LES)	643
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ QUÉBECO (1979) INC. (LES)	643
ENTREPRISES DENIS DUMAS INC. (LES)	644
ENTREPRISES D'INGÉNIERIE INC. (LES)	644
ENTREPRISES DRAINEX INC. (LES)	644
ENTREPRISES ÉLECTRIQUES LANCTÔT INC. (LES)	644
ENTREPRISES EMELDA COUTU LIMITÉE	644
ENTREPRISES IMMOBILIÈRES LAVAL INC.	649
ENTREPRISES INFESTCO LTÉE (LES)	644
ENTREPRISES JAPIRO INC. (LES)	644
ENTREPRISES JARBEC INC. (LES)	644
ENTREPRISES KENSTAR LTÉE (LES)	644
ENTREPRISES L. LAPORTE DE BAYONNE INC. (LES)	644
ENTREPRISES MACBAIE INC. (LES)	644
ENTREPRISES MARC ROY INC. (LES)	644
ENTREPRISES RAINVILLE & FRÈRES INC.	644
ENTREPRISES ROBERT TREMBLAY LTÉE	644
ENTREPRISES S.P.E.C. INC. (LES)	644
ENTREPRISES SERGE LEBLANC INC. (LES)	644
ENTREPRISES SOMECA LTÉE (LES)	644
ENTRETIEN DE BÂTISSSES LAKESHORE INC.	644
ÉQUIPEMENTS CONNOR LTÉE (LES)	645
ÉRECTION MYRAC LTÉE	645
EXPO ALUMINIUM INC.	645
FABRICANTS DE PLASTIQUES FÉDÉRAL LTÉE	645
FERME A.B. ET G. BLACKBURN INC. (LA)	645
FERME CAMIRAND INC.	645
FERME GARONNE INC.	652
FERMES DINVERS INC. (LES)	645
FLEURY (JEAN-CLAUDE) INC.	645
FONDERIE ST-ROMUALD INC.	645
FONDERIE ST-ROMUALD (1979) INC.	645
FORCO DE SAINT-JOVITE INC.	645
FORTIN (HERCULE) INC.	645
FOYER NORMANDIN INC. (AU)	645
FROMAGERIE HAMEL INC. (LA)	645
FRUITERIE LUCERNE INC.	645
FUGÈRE (EDDY) INC.	645

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite

Page

G. & R. DE LA FONTAINE INC.	645
G.G. TRANSPORT INC.	645
GAGNON (ARMAND), INC.	645
GAGNON (J.C.) INC.	645
GARAGE B. TROTTIER & FILS LTÉE	646
GARAGE JEAN-DENIS BRODEUR INC.	646
GARAGE McCONNERY INC.	646
GARAGE ROCH FORTIN INC.	646
GENDRON (A. & O.) INC.	646
GENDRON (PHILIPPE) & FILS INC.	646
GESTION A.A. SAINTE-MARIE INC.	646
GESTION CAPO INC.	637
GESTION HALIBURTON & WHITE INC.	655
GESTION J.M. PITRE INC.	646
GESTION JUNIOR INC.	646
GESTION K.N.F. LTÉE	654
GESTION ROCH LESSARD INC.	647
GIASSON INC.	646
GIRARD INC.	646
GIRARD (J.-LUCIEN) INC.	646
GODBOUT (ROGER) LTÉE	646
GOSELIN (MARINA) LTÉE	646
GOSELIN (YVANOÉ) & FILS LTÉE	646
GOUGEON & FRÈRES LTÉE	646
GOYETTE (ADÉLARD) & FILS LTÉE	646
GUAY (ANDRÉ) INC.	646
GUAY (LUDGER) INC.	646
GUERTIN (ANTOINE) LIMITÉE	647
HAMEL (GÉRARD) ASSURANCES INC.	647
HÉBERT (ÉDOUARD) & FILS INC.	647
HÉNAULT (J.-CLAUDE) INC.	647
HÉROUX (PAUL) LTÉE	647
HINDLEY & ASSOCIÉS INC.	647
HOPTAL-VISION INC.	647
HÔTEL ST-LOUIS (HULL) LIMITÉE	647
HOULE (JÉRÔME) & FILS INC.	647
IMMEUBLES B.B.J. INC. (LES)	647
IMMEUBLES MONTCALM (1979) INC. (LES)	647
IMPREGILO CANADA LTÉE	647
INDUSTRIES BACHMANN DU CANADA INC. (LES)	657
INDUSTRIES G. DUMAS INC. (LES)	647
INDUSTRIES TROIE INC. (LES)	647
INGETEC, EXPERTS-CONSEILS EN BÂTIMENT INC.	647
INTERNATIONAL LINEN SUPPLY LTD.	647
INVESTISSEMENTS ALCRON (QUÉBEC) LIMITÉE	647
INVESTISSEMENTS CLAUDE LECLERC INC. (LES)	647
INVESTISSEMENTS E.M. LIMITÉE (LES)	648
INVESTISSEMENTS RASCHELLA INC. (LES)	656
JACOB (MAURICE) INC.	648
JANNELLE (J.H.) LIMITÉE	648
JEANSON (J.M.) LTÉE	648
JOLIDATA INC.	648
K.N.F. HOLDINGS LTD.	654
KEABLE (J.N.) INC.	648
KIROUAC (G. & M.) INC.	648
KOLOSTAT INC.	648
KORMAN (FRED) INC.	648
KUSHNER TEXTILE CORPORATION	648
LABORATOIRES BLANCHARD INC. (LES)	648
LABORATOIRES PATEC INC. (LES)	648

**COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite**

Page

LABROSSE (P.E.) INC.	648
LACOPAR INC.	648
LAFRENIÈRE (J.L.) & FILS INC.	648
LAMOTHE (ERNEST) & FILS INC.	648
LANDRY (J. E.) INC.	648
LANTHIER (CLAUDE), JEAN SAJA & ASSOCIÉS INC.	644
LAROUCHE (LORENZO) INCORPORÉE	648
LAUZON (LIONEL) INC.	649
LAVAGE DE VITRES HOME INC.	649
LAVAL REALTIES CO.	649
LAVAL REALTIES INC.	649
LAZARE (J & M) INC.	649
LEEMER INC.	649
LEFEBVRE (ÉMILIE) INC.	649
LEMAY (GERMAIN-MARIE) INC.	649
LEMAY (JOSEPH) & FILS INC.	649
LENGVARI (GEORGE F.) INC.	649
LIBRAIRIE BOUCHERVILLE INC.	649
LIBRAIRIE NICO INC.	649
LIQUEURS BOURQUE INC.	649
LIZOTTE INC.	649
LOCATION C.C.P. LTÉE	649
LOCATION CHAMPION INC.	649
LOCATION MIRABEL INC.	649
LOISELLE PETROLEUM LIMITED	649
MAC-BEC INC.	649
MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC.	649
MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT A & N LTÉE	650
MACHINERIE SIMARD INC.	650
MAISON ART GRAPHIQUE BD INC. (LA)	636
MAISON DE BEIGNES ET DE FONDANT SUGAR 'N' SPICE INC. (LA)	650
MALTAIS (JEAN-EUDES) & FILS LTÉE	650
MARCHANDS P.A.S. INC. (LES)	650
MARCHÉ L & R PELLETIER INC.	650
MARCHÉ LABONTÉ INC.	650
MARCHÉ SENNETERRE INC.	650
MARCHÉ SUPRÊME MARCEAU INC.	650
MARCHÉ VICTORIA INC.	650
MARIN INC.	650
MARINA COMMODORE LTÉE	650
MAROQUINS INC. (LES)	650
MARTIN (L.) ET FILS INC.	650
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ALLY INC.	650
MATÉRIAUX LAROCQUE LTÉE	650
MÉDICO-CENTRE CAVENDISH INC.	650
MÉGAR INC.	650
MÉNARD, MARSAN & ASSOCIÉS INC.	651
MENUISERIE DESHARNAIS INC.	651
MERCERIE AU CARREFOUR DE L'HABIT INC.	651
MERCIER (MARTIN) INC.	651
MÉTALBEC LTÉE	651
MEUNERIE DE KAMOURASKA INC.	651
MICROMONDE INC.	651
MILETTE (GÉRARD) INC.	651
MINI-MARCHÉ WINDSOR INC.	651
MINOLA INC.	651
MOBILIER VIC-LINE INC.	651
MOISAN (CLÉMENT) LTÉE	651
MONT STE-MARIE LTÉE	651
MOTOS SPORTS AUCLAIR INC.	651

**COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite**

Page

MULTI SERVICES ADMINISTRATIFS M.S.A. LTÉE	651
NADEAU (J.L.) AUTOMOBILE LIMITÉE	651
NANTEL COMMUNICATION INC.	637
NORMAND (J.R.) INC.	651
NORROY INC.	651
OLYMPIADE MOTEUR INC.	652
OMNIPAR INC.	652
OMNITRON INC.	652
OPÉRATIONS FORESTIÈRES J.P.L. INC. (LES)	652
OPTIQUE CLAUDE RIVARD INCORPORÉE	652
ORFÈVRERIE LAURIER INC.	652
OXYGÈNE RIVE SUD (1978) LTÉE	652
PAGEAU, MOREL & ASSOCIÉS INC.	652
PAQUETTE AUTOMOBILE LTÉE	652
PARADIS (GÉRARD) LIMITÉE	652
PAVAGES GÉO INC. (LES)	642
PEDNEAULT (PAUL) INC.	652
PETITCLERC (LÉO) INC.	652
PHARMALYSE INC.	652
PIÈCES D'AUTO BOIS-FRANCS INC.	652
PIÈCES D'AUTO ROND POINT DE LÉVIS INC.	652
PIÈCES ET ACCESSOIRES DE ST-PAMPHILE INC.	652
PINARD & LAVERGNE INC.	652
PINEL & FRÈRES INC.	652
PINIÈRE BOURQUE INC. (LA)	653
PIZZERIA SAVOIE LTÉE	655
PLACEMENTS CARETTE LTÉE	653
PLACEMENTS GABRIEL ET ROGER LÉPINE LTÉE (LES)	657
PLACEMENTS GIROUARD & MARCIL INC.	653
PLACEMENTS GUÉRIN INC. (LES)	642
PLACEMENTS LALONGE INC.	653
PLACEMENTS LANDRY LIMITÉE (LES)	653
PLACEMENTS MALAMOR INC. (LES)	653
PLACEMENTS MARTINEAU-MOUSSETTE INC.	653
PLACEMENTS PIERLUC LTÉE	653
PLACEMENTS R.M.J.J. INC.	653
PLACEMENTS RÉAL BRAULT INC.	653
PLACEMENTS ROMONT LTÉE	653
PLOMBERIE NORMAND HÉBERT INC.	647
POLYBOIS INC.	653
POLYCOL LTÉE	653
POMINVILLE (ROGER) LTÉE	653
PRATTE ET FILS INC.	653
PRESSE RAPIDE LIMITÉE	653
PRODUITS CHIMIQUES A.B.C. INC. (LES)	653
PRODUITS G.R.B. INC.	653
PROJETS COMMODORE LTÉE	654
PROOPTIC INC.	654
PUBLICITÉ PERIGORD INC.	654
QUEVEX INC.	654
QUINCAILLERIE A. POULIOT LTÉE	654
QUINCAILLERIE CAPLAN INC.	654
QUINCAILLERIE J.P. BÉLANGER INC.	654
QUINCAILLERIE MAURICE CHAMPAGNE & FILS INC.	654
RESTAURANT BERTINET (1974) INC.	654
RESTAURANT LA DEVINIÈRE INC.	654
RESTAURANTS D. LAFLEUR INC. (LES)	654
RIENDEAU (G.) ET FILS INC.	654
RIVEST (YVON) INC.	654
ROBERT & ROBERT LIMITÉE	654

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite

ROCH ÉLECTRIQUE MEUBLES LTÉE	654
RODIN (J.) INC.	654
ROSSY (F.) LTÉE	654
ROULEAU (DAVID) LTÉE	654
ROUSSEAU (J. R. F.) LIMITÉE	654
ROY LANGEVIN LTÉE	654
S.F.G. CONSTRUCTION LTÉE	655
S.P.G. INTERNATIONAL LTÉE	655
SAINT-ONGE ÉLECTRONIQUE INC.	655
ST-PIERRE (J.A.) LIMITÉE	655
SALON DE BEAUTÉ DEBRA INC.	655
SALON DE BEAUTÉ JOANN (D.D.O.) INC.	655
SAVOIS PIZZA RESTAURANT LTD.	655
SEJAC INC.	655
SERVICE DE LOCATION HALIBURTON & WHITE LTÉE	655
SERVICES D'ENTREPOSAGE S.L. INC. (LES)	655
SERVICES PRÊT ET REVENU LTÉE (LES)	655
SERVICES SANITAIRES DE L'OUTAOUAIS INC. (LES)	655
SICOTTE (PAUL) & FILS LTÉE	655
SIROIS (J.) ÉLECTRIQUE INC.	655
SOCIÉTÉ CASUAL MISS INC.	655
SOCIÉTÉ CASUAL TOGS INC.	655
SOCIÉTÉ DE GESTION R.P.L. LTÉE (LA)	655
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT KESMAT INC.	655
SOCIÉTÉ MINIÈRE FONTANA INC.	656
SOMMET VERT INC. (LE)	656
SOUDURE & RÉPARATIONS KAYSER INC.	656
SOUS-SOL DE VÊTEMENTS LAINESSE INC.	656
SPORTS 4 SAISONS PINEL INC. (LES)	652
STATION-SERVICE LINTON INC.	656
SURPLUS DE MANUFACTURE PHILIPPE BOUCHARD & FILS INC.	656
TAPIS GUY LABERGE INC.	656
TAVERNE HYMUS INC.	656
TÉLÉONDE INC.	656
TÉLÉPHONE BON CONSEIL INC. (LE)	656
TÉLÉVISION R.P. INC.	656
THIBAUT, CHEVROLET & OLDSMOBILE LTÉE	656
THOMAS (RENÉ) & FILS INC.	656
TOUR DES FROMAGES INC. (LA)	656
TOURBIÈRE BERGER INC. (LA)	656
TRANSPORT B.C.D. INC.	637
TRANSPORT BOURRET INC.	656
TRANSPORT O. JASMIN & FILS INC.	656
TRANSPORT RIGAUD INC.	656
TRANSPORTS R.P.R. INC.	657
TRANS-VIL INC.	657
TREMBLAY & FRÈRES (EVAIN) LTÉE	657
TRICOT MONDIAL INC.	657
TRICOTS D'ANJOU INC. (LES)	657
UNIFORME L. & M. INC.	657
USINES B.S.T. LTÉE (LES)	657
UTILITÉS AGRICOLES FRASERVILLE INC.	657
VALMÉTAL INC.	657
VENANT CARON MATANE LTÉE	657
VERRIER (MICHEL) & ASSOCIÉS INC.	657
VIANDES LÉPINE INC. (LES)	657
VIAU (ROGER) & FILS INC.	657
VIDAL (H.C.) LTÉE	657
VINAVI INC.	657
WARREN HALE LTD.	657

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite

WARREN HALE LTÉE	657
WARWICK LADDERS INC.	643
WILLIAMS-ATTO INC.	657
WINBEC INC.	658
YAMASKA AUTOMOBILE (1968) INC.	658

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

MARINEX INC.	658
ZABÉ-CHICAGO LTÉE	658

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

1182-2525 QUÉBEC INC.	661
1847-9576 QUÉBEC INC.	658
1852-0635 QUÉBEC INC.	658
1852-8224 QUÉBEC INC.	658
1859-9266 QUÉBEC INC.	658
1860-0890 QUÉBEC INC.	658
1860-2458 QUÉBEC INC.	659
1860-7309 QUÉBEC INC.	659
1861-0592 QUÉBEC INC.	659
1861-6748 QUÉBEC INC.	659
1863-5052 QUÉBEC INC.	659
1863-6779 QUÉBEC INC.	659
1863-6795 QUÉBEC INC.	659
1863-8825 QUÉBEC INC.	659
1864-0680 QUÉBEC INC.	659
1864-2272 QUÉBEC INC.	659
1864-4948 QUÉBEC INC.	659
1864-4948 QUÉBEC INC.	659
1864-5200 QUÉBEC INC.	659
2149-5965 QUÉBEC INC.	659
2149-7698 QUÉBEC INC.	659
2149-8514 QUÉBEC INC.	659
AGENCES MULTI-CUIRS B.B. INC. (LES)	659
AMEUBLEMENTS GRATIEN CHASSÉ INC. (LES)	659
ARTISANS DENIS & CLAUDE INC. (LES)	660
ARTISANS MONT-ROLLAND INC. (LES)	660
ASSURANCES LAMBERT INC. (LES)	660
ASSURANCES LAMPRON, LABEL, LEMIEUX & ASSOCIÉS INC.	660
ASSURANCES LEMIEUX, GIROUX, LAMPRON, LABEL, ROULEAU & ASSOCIÉS INC.	660
AUTOMAT SHERBROOKE (1982) INC.	659
AUTOS R.J.L. NC. (LES)	660
BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON & CIE, LTÉE	660
BENCO LTÉE	660
BERPIC INC.	660
BOUTIQUE MARIA-ANGELA INC.	660
BRASSERIE GALERIES DE LA CAPITALE INC.	660
CALAIS COIFFURE POUR HOMMES (1982) INC. (LE)	660
CARON, BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON & CIE, LTÉE	660
CENTRE D'APPROVISIONNEMENT CÔTE-NORD INC.	660
CENTRE D'HÉBERGEMENT STE-ANNE INC.	660
CHAMBLY OXYGÈNE INC.	660
CIMON (THIERRY) INC.	660
CLÉMENCEAU DE QUÉBEC INC.	660
COIFFURES FRANDRÉ INC.	660
COMMERÇANTS ET NÉGOCIANTS MANDARIN INC. (LES)	660
COMPAGNIE D'AUVENTS CANADIENS INC.	661
CONCASSÉS DE LA RIVE SUD LIMITÉE (LES)	661
CONFÉCTION LAURIER INC.	659

**COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — suite**

Page

CONSTRUCTION CHAMPOUX INC.	661
CONTENANTS B.D.F. INC. (LES)	661
COURTIERS P. BELLEMARE & ASSOCIÉS INC. (LES)	661
CRÉDIT INDUSTRIEL DESJARDINS INC.	661
CROIGEX INC.	661
CROIJEAN INC.	661
DÉMÉNAGEMENT DES CANTONS INC.	665
DISRAELI SPORTS INC.	661
DISTRIBUTIONS G.B. INC. (LES)	658
ÉDITIONS LE CANADA FRANÇAIS LTÉE (LES)	661
ENTREPRISES CARROUS INC. (LES)	661
ENTREPRISES DRAINEX INC. (LES)	661
ENTREPRISES ÉLECTRIQUES SOULANGES INC. (LES)	659
ENTREPRISES FORESTIÈRES DE L'ANSE ST-JEAN INC. (LES)	661
ENTREPRISES J.M. ARSENAULT INC. (LES)	661
ENTREPRISES ROSEX INC. (LES)	661
FERME ALYRE MATHIEU INC.	661
FERME AVICOLE BAIE JOLIE INC.	662
FERME JULES MARCOUX & FILS INC.	662
FONDERIE SAINT-ANSELME, LIMITÉE (LA)	662
GARAGE YVON BOUFFARD INC.	659
GESTION ANDRÉ DUCLOS INC.	659
GESTION CHALEURS INC.	661
GESTION DARONTAL INC.	658
GESTION J. LANDRY INC.	662
GESTION L. M. INC.	662
GESTION MARCELLE INC.	665
GESTION MAURICE ALLY INC.	663
GESTION RAYMOND POITRAS INC.	662
GESTION RÉAL BEAUCHAMP INC.	662
GESTION W.M. INC.	662
GESTIONS AGRICOLES LABRECQUE LTÉE (LES)	662
GESTIONS LAPOINTE (GRANBY) INC.	659
GROUPE C.M.R. INC.	662
GROUPEMENT FORESTIER LANAUDIÈRE INC. (LE)	662
HARVEY (LÉONCE) LTÉE	662
HÉLICOPTÈRES LAVERENDRYE INC. (LES)	662
IMMEUBLES ELGECO (LES)	659
IMMEUBLES LE MANOIR INC.	662
INDUSTRIES BEDFORD LTÉE (LES)	662
INDUSTRIES BUCKFORD LTÉE (LES)	662
INDUSTRIES SOCAB INC.	660
INVESTISSEMENTS CLAUDE BLANCHETTE INC. (LES)	662
JOLIBOIS PORTES & FENÊTRES INC.	659
K.M. 2000 INC.	662
LACHANCE (L.) & ASSOCIÉS INC.	662
LAS VEGAS THEATRE INC.	660
LEMIEUX (RÉJEAN) INC.	663
LEONE (ANTONIO) & ASSOCIÉS INC.	663
LEONE & ASSOCIÉS INC.	663
« LES FILLES DU ROY » INC.	663
LESSARD (G.) & COUTURE INC.	663
LOLAC INC.	663
MARCHÉ FANOR INC.	663
MARCHÉ MARCEAU INC.	663
MARCHÉ NOLIN INC.	659
MARCHÉ SUPRÊME MARCEAU INC.	663
MARTINEAU, WALKER, STAPELLS INC.	663
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ALLY INC.	663

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — suite

MORISSET (D.) INC.	663
OPTIQUE CLAUDE RIVARD INCORPORÉE	663
PLACEMENTS GUY COULOMBE LTÉE	663
PLACEMENTS GUY COUTURIER INC.	663
PLACEMENTS J.B.D.N. INC. (LES)	663
PLACEMENTS LACLO INC. (LES)	663
PLACEMENTS R.S. SEYER INC. (LES)	658
PLACEMENTS YVON COUTURIER INC.	663
PNEUDIS INC.	663
POULIES MASKA INC.	663
PRODUCTIONS QUINZE INC.	664
PRODUITS ABRO B INC. (LES)	664
PRODUITS AGROB INC. (LES)	664
PROMOTIONS CAMÉLÉON INC.	664
PUBLICITÉ SYNERGIE INC.	664
QUÉDU-CUIR INC.	659
RAY-LEG INC.	664
RAYNAULT (JEAN) INC.	664
RE/MAX — P. BELLEMARE ET ASSOCIÉS INC.	661
RÉSIDENCES ROSELANE INC.	664
RESTAURANT AU PARMESAN INC.	664
RESTAURANT KIM SONG INC.	664
RESTAURANT LY KIM SONG INC.	664
REYNOLD LABRECQUE INC.	664
ROY (DONATIEN) ET FILS LTÉE	664
SAVARD & FILS INC.	664
SERVICES SANITAIRES ST-JÉRÔME INC. (LES)	664
SERVICHEM INC.	658
SÈVE D'ÉRABLE INC. (LA)	659
SIMON (THIERRY) INC.	660
SOCIÉTÉ COMMERCIALE TELIO INC.	664
SOCIÉTÉ DE MACHINISME AGRICOLE AGRIMACH INC.	664
SPAIN LTÉE	664
SUPER MARCHÉ LAPLANTE INC.	664
SYNERGIE INFORMATIQUE INC.	664
TAXI COWANSVILLE INC.	659
THÉÂTRE LAS VEGAS INC. (LE)	660
TRANS-ACTION, G.B. ASSOCIÉS INC.	665
TRANS-PORC INC.	659
TRANSPORT ANDRÉ JACQUART INC.	659
TRANSPORT ARTHABASKA INC.	665
TRANSPORTS CLAUDE MONGEAU INC. (LES)	665
TREMBLAY & FRÈRES (ÉVAIN) LTÉE	665
VILLENEUVE (J. GÉRARD) ET ASSOCIÉS INC.	661
VITRERIE CHICOUTIMI LTÉE	661
VOYAGES ALAMO INC.	665

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ

ENTREPRISES CELEBEC INC. (LES)	665
--------------------------------------	-----

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES**LETTRES PATENTES**

ACADÉMIE NATIONALE DE L'OPÉRETTE « L'ANAO »	665
ACADÉMIE QUÉBÉCOISE D'ÉTUDES PHILATÉLIQUES	666
AGENCE DE SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	666
AMIS DE LA NATURE DE ROUYN-NORANDA (LES)	666
AMIS DE LAMATER (LES)	666
AMIS DU BILLARD PORT-CARTIER INC. (LES)	666

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES

Page

LETTRES PATENTES — suite

AMIS DU LAC NOIR (LES)	666
ASSOCIATION CULTURELLE DE LA DANSE SOCIALE DU QUÉBEC INC.	666
ASSOCIATION DE BASEBALL CRÉMAZIE	666
ASSOCIATION DE CROSSE ANJOU INC.	666
ASSOCIATION DE GARDIENNAGE D'AHUNTSIC	666
ASSOCIATION DE SOCCER DE VAUDREUIL	666
ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES LINCOLN MERCURY DE MONTRÉAL LTÉE (L')	666
ASSOCIATION DES HAÏTIENS ORIGINAIRES DE LIANCOURT ET DE LA VALLÉE DE L'ARTIBONITE « AHOLVA » INC.	666
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE TERRAINS POUR MAISON MOBILES (TOMASIN TRAILER PARK) INC. ..	666
ASSOCIATION DES MARCHANDS DU MARCHÉ DU NORD INC.	666
ASSOCIATION DES PROFESSEURS POUR DES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES INTERNATIONAUX DE SHERBROOKE (APPU) INC.	666
ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DU SECTEUR-NORD INC.	667
ASSOCIATION PROVINCIALE DES RÉSIDENCES DE STAGES POUR ALCOOLIQUES INC.	667
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'UTILISATION SCOLAIRE DES ORDINATEURS (SECTEUR ANGLO- PHONE) A.Q.U.S.O.	667
ATELIER PETIT PAGE	667
AUTREMENT; GROUPE DE COMMUNICATION DE LAVAL INC.	667
AXE NÉO 7	667
BALLETS MODERNES DE MONTRÉAL INC. (LES)	667
BANDE VIDÉO LÉVIS INC. (LA)	667
BRIGADE DES POMPIERS SAINT-CLÉMENT, RIVIÈRE-DU-LOUP	667
CARNAVAL DE LAMBTON INC.	667
CENTRE DE L'AMITIÉ NAZARETH INC.	667
CENTRE DE PARRAINAGE DE LA JEUNESSE DE BEAUCE (LE)	667
CENTRE DE RÉCUPÉRATION ET DE BÉNÉVOLAT DE MATAGAMI INC.	667
CENTRE D'HABITATION DE GRACEFIELD, INC.	667
CERCLE DES FEMMES DU QUÉBEC D'ORIGINE INDIENNE	667
CIM LOISIR INC.	667
CITOYENS DE CANNES-DE-ROCHES (C.C.D.R.) (LES)	668
CLINIQUE PSYCHO SOCIALE DES HAÏTIENS DE MONTRÉAL	668
CLUB ÂGE D'OR OCTAVE-CRÉMAZIE	668
CLUB DE BALLE MOLLE PAPILLON DE TERREBONNE INC. (LE)	668
CLUB DE BASKETBALL DU GRAND SHAWINIGAN (LE)	668
CLUB DE COURSE À PIED LES VADROUILLEURS DE VAUDREUIL-SOULANGES	668
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE VARENNES	668
CLUB DE PHOTOGRAPHIE DE LACHINE	668
CLUB DE SKI DE FOND ÉVASION INC.	668
CLUB DE SKI DE FOND KELLY	668
CLUB DE SOCCER JUVÉNILÉ DE DRUMMONDVILLE (<i>Erratum</i>)	731
CLUB DE TENNIS DE LA PLAGE SOUTHIÈRE INC.	668
CLUB DE TENNIS DE MURDOCHVILLE	668
CLUB DE VÉHICULES MOTORISÉS DE CONTRECOEUR	668
CLUB DES AMIS DU JUNIOR DE VERDUN INC. (LE)	668
CLUB DES PATINEURS VOLANTS DE LAC ETCHEMIN INC.	668
CLUB HOCKEY FLEUR DE LYS DE QUÉBEC INC.	668
CLUB LIONS DE JOUTEL INC.	668
CLUB OPTIMISTE COTEAU-LANDING	669
CLUB OPTIMISTE D'ASTON, QUÉBEC, INC.	669
CLUB OPTIMISTE DE ST-FÉLIX-DE-KINGSEY, INC.	669
CLUB OPTIMISTE MONT-TREMBLANT INC.	669
CLUB OPTIMISTE ST-PAUL D'ABBOTSFORD INC. (LE)	669
CLUB SOCIAL DU PERSONNEL DE L'UQAM	669
CLUB SOCIAL « L'ENTREAGENT »	669
CLUB SOCIAL « 485 »	669
CLUB SPORTIF LES RIVERAINS INC.	669
CLUB SPORTIF PARAGON INC.	669
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE PETIT-SAGUENAY	669

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES**LETTRES PATENTES — suite**

Page

COMITÉ DES ACTIVITÉS SOCIALES DES ÉTUDIANTS EN GÈNE FORESTIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	669
COMITÉ DES JEUNES CITOYENS DU SECTEUR ADÉLARD DUGRÉ	669
COMITÉ DES LOISIRS DE FONTAINEBLEAU	669
COMITÉ HOCKEY, SECTEUR IBERVILLE DE ST-HUBERT	669
COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DE VALLÉE DE L'OR	669
COMMUNAUTÉ ZAIROISE DE QUÉBEC	670
CONCOURS « MISS RIVIÈRE-DES-PRÉAIRIES »	670
CONFRÉRIÉ DU DERNIER DEVOIR	670
CONSEIL DE L'ÂGE D'OR RÉGION MONTRÉAL-LAC ST-LOUIS	670
CORPORATION DE L'AÉROPORT DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL INC. (LA)	670
COUPE DE MONTRÉAL, TOURNOI INTERNATIONAL DE HANDBALL OLYMPIQUE INC. (LA)	670
CRÉATIONS PÉDAGOGIQUES DU QUÉBEC INC. (LES)	670
ÉCOLE: « LE ROCHER VIVANT » (L')	670
ÉDITIONS COMMUNAUTÉS MILITANTES INC. (LES)	670
ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES DE LA HAUTE-GATINEAU (L')	670
EXPOSITION ANTIQUE DE BEAURIVAGE INC.	670
FESTIVAL D'HIVER DE STE-MARGUERITE-MARIE	670
FESTIVAL FORESTIER JEANNOIS INC.	670
FÊTES DE L'ARMAGHNE INC. (LES)	670
FONDATION CANADIENNE POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE EN OSTÉOPATHIE DE MONTRÉAL INC.	670
FONDATION DONAT PRÉVOST INC. (LA)	670
FONDATION PIERRE-RÉMI NARBONNE INC.	670
FRATERNITÉ DES POLICIERS-POMPIERS D'ARTHABASKA INC. (LA)	671
GARDE-AMIS (LA)	671
GARDERIE GANEYNOU — NOTRE JARDIN	671
GARDERIE LA MARÉE MONTANTE	671
GROUPE ENTRE FEMMES DE L'OUTAOUAIS	671
HEVRA KADISHA HESSED VEEMET	670
« LA BOÎTE À SURPRISES » CAFÉ CULTUREL	671
LIGUE DE HOCKEY RÉTRO-ACTION D.S.N.C.O. INC. (LA)	671
LIGUE DE PITOUNE DU VIEUX POËLE D'ÉVAIN INC. (LA)	671
LOISIR D'ÉTÉ AMICAL DEUX-MONTAGNES INC.	671
LOISIRS JEUNESSE DU CAP-DE-LA-MADELEINE INC.	671
M.S.P. ST-PIERRE INC.	671
MAISON CHEZ TOI INC. (LA)	671
MAISON QUÉBÉCOISE DU THÉÂTRE POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE	671
ORGANISATION C.S.L. INC.	671
PARAGON SPORTS CLUB INC.	669
PARC-ÉCOLE NOTRE-DAME DE FATIMA	671
PÉLERIN, CLUB DE MONTAGNE (LE)	671
PETITS PAS JACADIENS INC. (LES)	671
PORTUGALIA-TRADITION ET CULTURE	671
PRODUCTIONS CABLOVISUELLES ALMA INC. (LES)	672
REGROUPEMENT DES FEMMES DE DEUX-MONTAGNES (R.F.D.-M.)	672
REGROUPEMENT DES SOURDS DE CHARLESBOURG	672
SERVICE BÉNÉVOLE DU CENTRE HOSPITALIER DE MÉTABETCHOUAN	672
SOCIÉTÉ ALZHEIMER DES LAURENTIDES (LA)	672
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE MONTARVILLE	672
SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE DU QUÉBEC	672
UNION DES SAINT-MARCOIS À L'ÉTRANGER (SECTION DE QUÉBEC) (L')	672

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES**PERMIS**

SOCIÉTÉ DE LOCATION DE VOITURES U.S.F.L., INC.	672
---	-----

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

Page

AVIS DE QUALITÉ

ALLARD, PIERRE	689
CLAIROUX, LAURIER	689

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

CHEVRA THILUM LINAS HATZEDECK FREE LOAN ASSOCIATION (THE)	689
---	-----

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

MONTRÉAL, VILLE (<i>Annexion</i>)	689
SAINTE-LÉONARD, VILLE (<i>Annexion</i>)	690

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES

CHARLESBOURG, PAROISSE (<i>Erratum</i>)	731
DUBUISSON, CANTON (<i>Erratum</i>)	731

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COOPÉRATIVES

ASSURANCES — LOI SUR LES

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE CHARLESBOURG (<i>Demande de fusion</i>)	690
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE PORTNEUF (LA) (<i>Demande de fusion</i>)	690

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION

ABRUPT	692
ALOSE	692
ARCHIPEL	691
BAIE	692
BAR BLANC	692
BAR COMMUN	692
BAR D'AMÉRIQUE	692
BAR NOIR	692
BATTURE	692
BONITE À DOS RAYÉ	692
BRISANT	692
CASTAGNOLE DE MADÈRE	693
CHINCHARD	693
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DE L'ÉDUCATION	691
COMMISSION DE TERMINOLOGIE GÉOGRAPHIQUE	691
CONCOURS	691
CONGRE	693
CONQUE	694
CORNICHE	692
CRABE BLEU	694
CRABE DORMEUR	694
CRABE ROYAL	694
CREVETTE	694
CREVETTE BRUNE	695
CREVETTE ROSE	695

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION — suite

Page

CRIQUE	692
CRUSTACÉS	694
ÉCUEIL	692
ÉPREUVE	691
ÉPREUVE UNIQUE	691
ESCARPEMENT	692
ESPADON	693
ESTRAN	692
EXAMEN	691
EXAMEN OFFICIEL	691
EXOCET	693
FOSSE À SAUMON	692
GERMON	693
GRANDE CASTAGNOLE	693
ÎLOT	692
LANGOUSTE	695
LANGOUSTINE	695
MERLAN	693
MOLLUSQUES	694
MURÈNE	693
NOMS DES ESPÈCES MARINES IMPORTÉES À POTENTIEL COMMERCIAL	692
ORMEAU	694
PASSER UN EXAMEN	691
PÉNINSULE	692
PIEUVRE	694
POISSON VOLANT	693
POISSONS	692
POMPANO	693
POULPE	694
PRESQU'ÎLE	692
PRODUITS DE LA PÊCHE	692-694
RAPPORT ÉLÈVES-MAÎTRE	691
RÉCIF	692
RECONNAISSANCE D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT	691
RIGOLE	691
RIVIÈRE	691
ROCHE	692
ROCHER	692
RUISSEAU	691
SARDINE	693
SEICHE	694
SÉRIOLE	693
SOURCE	692
STROMATÉE	693
TACAUD	693
TASSERGAL	693
THAZARD	693
THON BLANC	694
TILE	693
TO PASS AN EXAMINATION	691

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE RECOMMANDATION

ADJOURNEMENT	697
AJOURNEMENT	697
ANALPHABÈTE	696
ASSURANCES	697
BREVETÉ	696
BREVETÉE	696
CAP	697

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Page

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE RECOMMANDATION — suite

CHARGÉ DE CLASSE	696
CHARGÉE DE CLASSE	696
CLAIM ADJUSTER	697
COMMERCE	697
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DE L'ÉDUCATION	695
COMMISSION DE TERMINOLOGIE GÉOGRAPHIQUE	697
CONSEILLER D'ÉLÈVES	696
CONSEILLÈRE D'ÉLÈVES	696
DÉLIVRANCE DES BREVETS	696
DROIT CONSTITUTIONNEL	697
ÉCOLE INNOVATRICE	696
ÉDUCATION	696
ÉLÈVE STAGIAIRE	695
EXPERT	697
EXPERT D'ASSURANCES	697
EXPERT EN ASSURANCES	697
EXPERT EN SINISTRES	697
EXPERTE	697
EXPERTE D'ASSURANCES	697
EXPERTE EN ASSURANCES	697
EXPERTE EN SINISTRES	697
FALAISE	697
FORMATION	697
FORMATION GÉNÉRALE	695
FUNCTIONAL ILLITERATE	696
INTERRUPTION DE SESSION	697
INTERSESSION	697
LANGUE DE TERRE	697
OUVERT JOUR ET NUIT	697
PÉDAGOGIE	696
PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE	696
PÉDAGOGIQUE	696
PEDAGOGY	696
POINTE	697
PROMONTOIRE	697
PROROGATION	697
RECESS	697
SCOLAIRE	696
STAGE	695
STAGE EN COURS D'ÉTUDES	695
STAGE EN ENTREPRISE	695
STAGIAIRE	695
TAUX D'ENCADREMENT	695
TEST	696
TUTOR	697
UNIVERSITAIRE	696
VACANCES PARLEMENTAIRES	697

PROCLAMATION(S)

Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de <i>Mont-Saint-Hilaire</i> au territoire du village de <i>McMasterville</i>	697
---	-----

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)**

AMIS DES SCOUTS D'ALMA INC. (LES)	673
BRIQUES ORLÉANS INC.	673
CHARBONNEAU (Z.) LTÉE	673
CLUB SOCIAL DES PROFS DE LA RÉGION DE L'AMIANTE INC.	673

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

Page

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE) — suite

PLACEMENTS J.-M. JODOIN INC.	673
ROY (JULES) & FILS LTÉE	673

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

JONQUIÈRE, VILLE (<i>Fin du programme de rénovation</i>)	698
--	-----

SOUSSIONS — DEMANDES DE

BELOEIL, VILLE	698
BOUCHERVILLE, VILLE	699

VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS — LOI SUR LA

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	700
--	-----

VENTE(S) PAR LICITATION

LACHARITÉ c. ROSS	700
-------------------------	-----

VENTE(S) PAR SHÉRIF**ABITIBI**

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. BÉGIN	703
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE VAL D'OR c. MARTIN & BÉRUBÉ LIMITÉE	703

FRONTENAC

CAISSE POPULAIRE DE ST-ROMAIN c. RODRIGUE <i>ET AL.</i>	704
---	-----

GASPÉ

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. LEBLANC	704
---	-----

HAUTERIVE

REVENU NATIONAL c. GOLFE AIR QUÉBEC LTÉE	705
--	-----

HULL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CORIATI	705
DÉVELOPPEMENTS ESPRIT LIMITÉE (LES) c. GARNEAU BLANCHARD	706

KAMOURASKA

CAISSE POPULAIRE DE RIVIÈRE DU LOUP c. LES CONSTRUCTIONS RÉAL OUELLET LTÉE <i>ET AL.</i>	707
--	-----

LABELLE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. HÔTEL MOTEL DES RAPIDES INC. <i>ET AL.</i>	707
FIDUCIE, PRÊT ET REVENU c. L'ANNONCIATION FURNITURE LIMITED <i>ET AL.</i>	708

MONTMAGNY

PELLETIER ès qualités à la succession de PAUL-OMER BLAIS <i>ET AL.</i> c. BRUNEAU	709
---	-----

MONTRÉAL

BROSSARD, VILLE c. GESTION ALSACE LIMITÉE	710
---	-----

QUÉBEC

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. OUELLET	710
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. RESTAURANT JANO INC. <i>ET AL.</i>	711
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. SAVARD ès qualités à la faillite de DENIS GUIMONT	711
CAISSE POPULAIRE DE CHARLESBOURG c. GAGNÉ <i>ET AL.</i>	711
CAISSE POPULAIRE PONT-ROUGE (LA) c. JEAN	712

VENTE(S) PAR SHÉRIF

Page

QUÉBEC — suite

FLAMIDOR CORPORATION c. OSCHE	712
PARENT c. MERCIER	713
THIBAUT c. BISSON <i>ET AL.</i>	713

RIMOUSKI

CAISSE POPULAIRE DE ST-ANACLET (LA) c. HALLÉ <i>ET AL.</i>	714
CAISSE POPULAIRE ST-FRANÇOIS-XAVIER-DES-HAUTEURS (LA) c. FIOLA <i>ET AL.</i>	714

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE DE MONTRÉAL c. MONGÉAU	714
CAISSE POPULAIRE DE ROCK FOREST c. TURGEON	714
COMPAGNIE SHERBROOKE TRUST (LA) c. ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ DE MACHINERIE LOURDE DE L'ESTRIE INC.	715
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (L') c. GOBEIL <i>ET AL.</i>	716
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. SALAISON IDÉALE LTÉE <i>ET AL.</i>	717

SAINT-AURICE

GRENIER c. CONSTRUCTION PIERRE PARIS INC.	717
--	-----

TERREBONNE

BANQUE DE MONTRÉAL c. BOISSONNEAULT	718
BANQUE DE MONTRÉAL c. CYR	719
BANQUE NATIONALE DU CANADA (LA) c. DESAUTELS	719
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LAFONTAINE <i>ET AL.</i>	720
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LEGAULT	720
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LOGEX INC.	721
BANQUE NOUVELLE ÉCOSSE c. RENAUD	721
CAISSE POPULAIRE SAINT-JÉRÔME c. LANTHIER	722
COMMISSAIRES D'ÉCOLE POUR LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DES LAURENTIDES (LES) c. LECCISI	722
COMMISSAIRES D'ÉCOLE POUR LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DES LAURENTIDES (LES) c. PATRY <i>ET AL.</i>	723
COMMISSAIRES D'ÉCOLE POUR LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DES LAURENTIDES (LES) c. SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT IMMOBILIER MANORY LTÉE	723
COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JÉRÔME (LA) c. ADLER <i>ET AL.</i>	724
COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JÉRÔME (LA) c. SEDAM	724
COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JÉRÔME (LA) c. WEBER	724
COMPAGNIE TRUST ROYAL c. COULOMBE	725
LAFONTAINE, VILLAGE c. BEILHARZ	725
LAFONTAINE, VILLAGE c. MAISONS BELAMIR INC.	726
MICHAUDVILLE c. FILION	727
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI <i>ET AL.</i>	728

TROIS-RIVIÈRES

CAISSE POPULAIRE DE LOUISEVILLE c. CROISETIÈRE <i>ET AL.</i>	729
--	-----

VENTE(S) POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

BASQUES, MRC	730
BEAUHARNOIS-SALABERRY, MRC	730
BONAVENTURE, MRC	730
CENTRE-DE-LA-MAURICIE, MRC	730
L'ISLET, MRC	730
MATANE, MRC	730
MISTASSINI, VILLE	731
MERCÉ, VILLE	731
SAINT-RAPHAËL-DE-L'ÎLE-BIZARD, PAROISSE	731
TÉMISCAMINGUE, MRC	731



